

L'Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2
0
2
3

Rédaction des textes : **Collaborateurs de l'IWEPS**

Coordination et édition : **Évelyne Istace**

Éditeur responsable : **Sébastien Brunet**
(Administrateur général, IWEPS)

Création graphique : **Déligraph, Bruxelles**

Mise en page : **Snel Grafics SA, Vottem**
www.snel.be

Dépôt Légal : **D/2024/10158/12**

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve,2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

TABLE DES MATIÈRES

7 | PRÉFACE

8 | L'INSTITUTION

1.1. Missions	9
1.1.1. Le décret fondateur	9
1.1.2. Autorité statistique de la Région wallonne	9
1.2. Le plan opérationnel 2019-2024	10
1.3. Organigramme et rapport social au 31 décembre 2023	11
1.4. Rapport financier 2023	13
1.4.1. Les recettes	13
1.4.2. Les dépenses	14

15 | FAITS MARQUANTS DE 2023

2.1. Le site des indicateurs ODD	16
2.2. Nouveau dispositif de communication : le podcast	17

19 | MISSION DE L'AUTORITÉ STATISTIQUE

3.1. Révision du décret fondateur de 2003	20
3.2. Participation de l'IWEPS aux travaux de l'Institut interfédéral de statistique (IIS)	22
3.3. Consultation des utilisateurs wallons de statistiques	24
3.4. Participation aux travaux de l'ICN	25
3.5. Participation à d'autres instances statistiques	25

26 | MISSION D'AIDE À LA DÉCISION ET ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES PAR DOMAINE

4.1. Évaluation du Plan de relance de la Wallonie	27
4.1.1. Un diagnostic de la situation sociale, économique et environnementale en Wallonie	27
4.1.2. Une évaluation <i>ex ante</i> des effets du PRW	27
4.1.3. Des analyses évaluatives thématiques <i>ex post</i>	28
4.1.4. Le comité transversal d'encadrement	29
4.2. Territoire	29
4.2.1. Observatoire du développement territorial	29
4.2.2. Suivi des Objectifs de développement durable (ODD)	30
4.2.3. Bassins scolaires secondaires et bassins d'emploi	30
4.2.4. Développement et diffusion de WalStat	30
4.2.5. Degré d'urbanisation du territoire wallon	31
4.2.6. Accessibilité géographique à la médecine générale	31

4.2.7. Santé commerciale des centres-villes.....	31
4.2.8. Dispositif de veille prospective	31
4.3. Population et santé	32
4.3.1. Monitoring de la population	32
4.3.2. Bases de données démographiques issues du Registre national	32
4.3.3. Utilisation de données mobiles pour un suivi dynamique de la population en Wallonie.....	33
4.3.4. Activité statistique santé et handicap	33
4.4. Économie	34
4.4.1. Tendances économiques – Analyses conjoncturelles.....	34
4.4.2. Activité statistique Entreprises	34
4.4.3. Nouvelles statistiques régionales (Optique dépense du PIB).....	34
4.4.4. Modélisation de l'économie régionale : HERMREG	35
4.4.5. LAMARTRA - <i>Bridging decarbonization and labour market in sustainability transitions</i>	35
4.4.6. L'autonomie alimentaire pour la Wallonie : quelles pistes pour 2040 ?	36
4.4.7. Fonds des calamités naturelles publiques, mise à jour des montants maxima par l'IWEPS.....	37
4.5. Marché du travail.....	38
4.5.1. Assistance méthodologique au FEDER et Fonds social européen	38
4.5.2. Comptes de l'emploi.....	38
4.5.3. Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail (Dynam-Reg).....	38
4.5.4. Intégration des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Wallonie	39
4.5.5. Incitants financiers à la formation des demandeurs d'emploi	40
4.6. Enseignement et formation.....	40
4.6.1. Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs	40
4.6.2. Indicateurs sur l'éducation et la formation.....	41
4.6.3. Priorités de formation pour la Wallonie	41
4.7. Inégalités sociales.....	41
4.7.1. Indicateurs de pauvreté.....	41
4.7.2. Développement et calcul de l'Indice de situation sociale (ISS)	42
4.7.3. Les Relais sociaux de Wallonie.....	42
4.7.4. Regards croisés des travailleurs sociaux sur l'hébergement d'urgence en Wallonie. Enjeux, évolutions et perspectives.....	42
4.7.5. Quels futurs pour les politiques de lutte contre la pauvreté infantile à l'horizon 2040 ?	43
4.7.6. Développement d'indicateurs de loyers	43
4.7.7. Projet exploratoire – SWCS.....	44
4.8. Genre.....	44
4.8.1. Genre et revenus	44
4.8.2. Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie – Valorisation et diffusion des données de la publication « Genre et santé mentale ».....	44
4.8.3. Développement d'une culture externe par l'élaboration et la diffusion de concepts et approches partagés sur le genre.....	45
4.8.4. Enquête Gender-Based Violence (GBV) : préparation des données	45
4.8.5. Envisager le logement selon une perspective genrée. Participation au groupe de travail « Genre et logement » mis en place par le CWEHF.....	46

4.9.	Mobilité et transports	46
4.9.1.	Statistiques et indicateurs de la mobilité	46
4.9.2.	Enquêtes et informations ayant trait aux comportements des individus	47
4.9.3.	Interactions mobilité et aménagement du territoire.....	47
4.9.4.	Tableau de bord de la mobilité et partenariat étroit entre l'IWEPS et le SPW MI48	
4.9.5.	Vers une mobilité active et inclusive (MIAct)	48
4.10.	Énergie et environnement.....	49
4.10.1.	Statistiques et indicateurs « Énergie et Environnement ».....	49
4.11.	Société et citoyenneté.....	49
4.11.1.	Évaluation du Service citoyen	49
4.11.2.	Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie (troisième édition).....	49
4.11.3.	Développement d'indicateurs liés à la gouvernance locale.....	50
4.11.4.	Enquête Baromètre social de la Wallonie	51
4.12.	Méthodologie	51
4.12.1.	PIMEA — Processus IWEPS Mixte pour des Enquêtes autoadministrées	51
4.12.2.	Cycle de séminaires statistiques	52
4.12.3.	Le FAQ de la prospective.....	52
4.12.4.	Thèse de doctorat : Apprendre en prospective : enquête sur les conditions qui favorisent l'apprentissage en prospective.....	52
4.12.5.	<i>Working Paper</i> relatif à l'intégration de dimensions transversales dans les évaluations de politiques publiques	53

54 | SYNERGIES ET PARTENARIATS

5.1.	Synergies statistiques Fédération Wallonie-Bruxelles.....	55
5.1.1.	Enseignement.....	55
5.1.2.	Les chiffres clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	56
5.1.3.	Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes.....	56
5.1.4.	Cohésion sociale	56
5.1.5.	Pauvreté infantile	56
5.1.6.	Fonction publique	56
5.1.7.	Baromètre associatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	57
5.1.8.	Enquête sur les violences de genre.....	57
5.1.9.	Impact de la crise sanitaire sur les personnes précarisées	57
5.1.10.	Langues régionales endogènes en Wallonie.....	57
5.1.11.	Le baromètre Pauvreté et inégalités sociales en FWB.....	58
5.1.12.	Le baromètre « jeunes » de la FWB.....	58
5.2.	Statistiques transfrontalières.....	58
5.2.1.	Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région	58
5.2.2.	Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE) ...	58
5.2.3.	Projet Interreg TRANSSTAT (Échanges structurels de données au-delà des frontières)	59
5.3.	Certificat interuniversitaire en analyse prospective.....	60
5.4.	Développement d'une culture d'évaluation de politiques publiques	60
5.4.1.	Formations à l'École d'administration publique en évaluation de politiques publiques	60
5.4.2.	Enquête sur l'évaluation des politiques publiques au niveau des administrations en RW	61
5.4.3.	Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques (CIEPP).....	61

5.4.4. Accompagnement dans la mise en place, la réalisation et le suivi d'évaluations menées en dehors de l'IWEPS	62
5.4.5. Réflexion stratégique sur les orientations futures des missions d'évaluation de l'IWEPS	62
5.5. Suivi statistique des réfugiés ukrainiens en Wallonie	63
5.6. Participation au Réseau Égalité en Belgique francophone	63

65 | PUBLICATIONS, ACTIVITÉS ÉDITORIALES, COLLOQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

6.1. Publications	66
6.1.1. Articles scientifiques dans des revues internationales.....	66
6.1.2. Articles scientifiques dans des revues nationales	66
6.1.3. Articles de vulgarisation	66
6.1.4. Chronique « Prospective(s) »	66
6.1.5. Publications récurrentes de l'IWEPS	67
6.2. Colloques	69
6.2.1. Les Futurama.....	69
6.2.2. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation	71
6.3. Demandes directes adressées à l'IWEPS	75
6.4. Participation à des réseaux et groupes de travail.....	76
6.4.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques.....	76
6.4.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile).....	78

80 | GESTION ADMINISTRATIVE

7.1. Marchés publics.....	81
7.2. Informatique.....	81
7.3. Communication	82
7.3.1. Les publications.....	82
7.3.2. Les événements.....	82
7.3.3. Le site internet et les réseaux sociaux	82
7.3.4. Les vidéos et les podcasts	83
7.3.5. La presse.....	84

PRÉFACE

L'Institut joue un rôle crucial en tant que pilier de la prise de décision publique à travers ses missions fondamentales, telles que la production de statistiques officielles, la recherche scientifique, l'évaluation des politiques publiques et les travaux d'anticipation. Ces activités, menées avec des méthodologies rigoureuses et des approches innovantes, alimentent en permanence le débat démocratique.

Dans une démocratie en bonne santé, il est vital de comprendre les réalités sociales et économiques de manière transparente et objective, tout en restant conscient des limitations propres à chaque système. C'est pourquoi la rigueur, l'esprit critique et l'humilité sont les valeurs sous-jacentes des travaux de l'Institut. Le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, guide essentiel pour toutes les autorités statistiques européennes, encadre également les travaux de l'Institut.

En 2023, les travaux de l'Institut se sont concentrés sur des défis variés et importants pour la Wallonie. On peut citer, à titre d'exemple, le développement de données communales et infracommunales (www.walstat.be), le suivi des 17 Objectifs de développement durable dédié (www.indicateursODD.iweps.be), l'évaluation du Plan de relance de la Wallonie (PRW) reposant sur trois grands volets : (1) un diagnostic de la situation sociale, économique et environne-

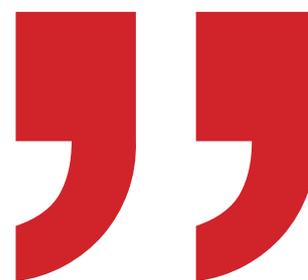
mentale en Wallonie; (2) une évaluation *ex ante* des effets du PRW et (3) des évaluations *ex post* sur huit thématiques prioritaires liées aux marchés publics, à la rénovation énergétique, à la lutte contre la pauvreté, à la R&D et à l'économie circulaire.

L'IWEPS a également lancé un podcast pour mettre en lumière ses travaux, avec des épisodes diffusés mensuellement sur diverses plateformes (Apple Podcast, Google Podcast, Spotify, etc.). Ce dispositif a généré 1 759 écoutes cumulées pour les dix épisodes publiés en 2023. Chaque numéro aborde des publications et des outils de l'Institut, offrant une entrée facile et rapide aux contenus produits par l'Institut.

Le rapport d'activité 2023 offre aux lecteurs une vue exhaustive des travaux réalisés par les équipes, fournissant un éclairage objectif, critique et interdisciplinaire sur une période particulièrement mouvementée que traverse notre société.

Dans cette période de grande incertitude politique, sociale, économique et environnementale, l'Institut continue de jouer un rôle essentiel en fournissant des analyses et des données indispensables pour éclairer les décisions publiques et soutenir le débat démocratique en Wallonie.

Sébastien Brunet,
Administrateur général –
Chef statisticien



CHAPITRE 1

L'INSTITUTION

1.1.1. Le décret fondateur

L'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 (MB du 31-12-2003, p. 62412) a fixé au 1^{er} janvier 2004 la date d'entrée en vigueur du décret du 4 décembre 2003 créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). L'IWEPS est une unité d'administration publique de type 1 dont les missions principales sont décrites aux articles 9 et 10 du décret fondateur.

Art. 9. L'Institut a une mission générale d'aide à la décision, qu'il exerce à la fois par une mission scientifique transversale et par une mission de conseil stratégique (...).

Art. 10. La mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences

économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

L'Institut est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale. Le Gouvernement établit les règles de coordination entre l'Institut et les autres services administratifs chargés de la récolte des données et du traitement de celles-ci. Ces règles de coordination peuvent être concrétisées par des conventions et doivent prévoir l'accès de l'Institut aux données validées de l'ensemble des services administratifs de la Région et aux études scientifiques commandées par ces services.

L'Institut constitue l'interlocuteur régional unique des instances statistiques fédérales et européennes.

La mission de conseil stratégique consiste à réaliser des exercices d'évaluation, confiés par le Gouvernement dans les matières qui relèvent de sa compétence. Elle comprend également la réalisation d'études prospectives.

1.1.2. Autorité statistique de la Région wallonne

Suite à la sixième réforme de l'État faisant de la statistique une matière « interfédérale », l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme l'Autorité statistique de la Région wallonne (arrêté du Gouvernement wallon de novembre 2015)¹. À ce titre, l'IWEPS est membre du Conseil d'administration de l'Institut interfédéral de

statistique (IIS), mis en place le 1^{er} janvier 2016, en application de l'Accord de coopération du 15 juillet 2014², signé par tous les partenaires institutionnels et approuvé par les Parlements de chacune des parties. Les activités de l'année 2023 sont détaillées dans la section 3 Mission de l'Autorité statistique.

¹ Les autres Autorités statistiques en Belgique sont :

- Au niveau fédéral : [Statbel \(DG Statistique du SPF Économie\)](#).
- Au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale : [IBSA \(Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse\)](#).
- Au niveau de la Région flamande : [Statistiek Vlaanderen](#).

² Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune de Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire française concernant les modalités de fonctionnement de l'Institut interfédéral de statistique, du Conseil d'administration et des Comités scientifiques de l'Institut des comptes nationaux (MB : 20/10/2014).

Le présent programme pluriannuel des travaux de l'Institut a été élaboré sur la base d'une analyse attentive de la Déclaration de politique régionale 2019-2024 et des obligations légales reposant sur l'Institut dans le cadre de ses missions décrétales. La démarche présidant à l'élaboration du programme de travail a été participative, impliquant toutes les composantes de l'Institut dans un vaste processus de co-construction.

Le programme pluriannuel a pour objectif d'apporter une vision claire des axes de travail principaux de l'Institut au terme de la législature. Ces axes se déclinent de la manière suivante : un axe stratégique général (« Alimenter le débat démocratique et soutenir la prise de décision en Wallonie par la production et la mise à disposition de statistiques officielles et de travaux scientifiques ») soutenu par quatre objectifs stratégiques (« Développer et consolider une statistique officielle pertinente et de qualité en Wallonie dans le cadre du système statistique wallon », « Développer et consolider l'évaluation de politiques publiques et renforcer la culture de l'évaluation », « Contribuer à une meilleure connaissance de la Wallonie par la réalisation d'analyses statistiques et de recherches scientifiques » et « Développer et consolider la production de travaux anticipatifs et promouvoir la culture de l'anticipation en Wallonie »).

S'ajoute à cela un axe stratégique interne (« Un institut scientifique bienveillant au service d'une démocratie plus forte ») soutenu par trois objectifs stratégiques internes (« Asseoir les missions de service public en garantissant l'indépendance professionnelle », « Développer et consolider l'engagement de l'Institut dans la transition sociale, économique et environnementale » et « Des relations de travail bienveillantes au service de l'intelligence collective »). Enfin, des axes de développement prioritaires (« Modéliser les systèmes et les comportements économiques », « L'économie en transition » et « Changements climatiques, biodiversité et préservation de l'environnement ») sont proposés afin de renforcer les compétences de l'Institut dans des matières particulièrement en demande.

L'ensemble est décliné en objectifs opérationnels et en thématiques de travail jugées prioritaires pour la législature en cours. Les projets de recherche et les activités statistiques viennent ensuite nourrir l'ensemble du programme de travail en le déclinant de manière concrète. Ces projets sont répertoriés dans un système de gestion de projet et font l'objet d'un suivi permanent au niveau des équipes projet, au niveau des directions ou encore au niveau du Comité stratégique de l'Institut.

ORGANIGRAMME ET RAPPORT SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2023

1.3.

Au 31 décembre 2023, l'IWEPS bénéficiait du concours de 59 personnes (57,3 équivalents temps plein), dont 43 personnes affectées directement à la recherche.

Alors que le nombre de membres du personnel au sein de l'Institut était en constante augmentation depuis sa création, celui-ci s'est stabilisé de 2017 à 2018 avant d'accuser une légère diminution en 2019 et 2022,

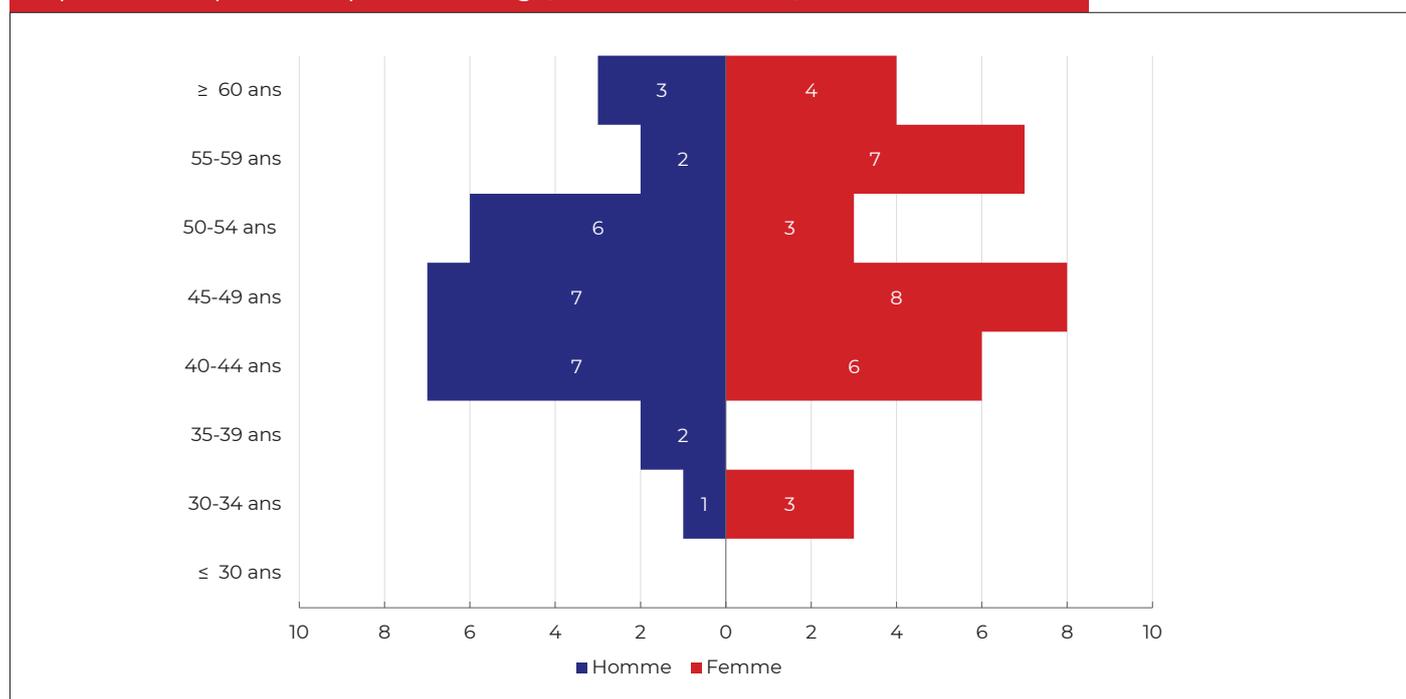
suite à des départs à la retraite et/ou à des fins de contrat à durée déterminée.

Durant l'année 2023, deux collaborateurs ont bénéficié d'une mobilité externe après avoir réussi un stage de nomination à un barème supérieur au sein d'un autre organisme.

L'évolution du personnel, depuis 2014, se présente donc comme suit :

	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Personnel en place	26	29	26	30	25	32	27	34	27	34	28	32	30	32	32	32	29	33	28	31
Total	55		56		57		61		61		60		62		64		62		59	
Cadre organique 31/03/2013	69		69		69		69		69		69		69		69		69		69	
ETP sur un cadre de 69 personnes	25,6	27,5	25,4	27,0	24,4	29,7	26,8	32,2	26,6	32,1	27,4	30,5	28,6	30,3	32,8	30,7	27	29,5	27,8	29,5
Par catégorie																				
Statutaires	6	8	5	8	5	9	5	12	6	13	7	12	8	12	9	12	8	14	8	12
Contractuels	20	21	21	22	21	22	22	22	21	21	21	20	22	20	24	19	21	19	20	19
Par niveau																				
Niveau A	21	21	21	24	20	24	22	24	22	24	24	23	26	23	27	23	25	23	24	23
Niveau B	3	2	4	2	4	3	4	3	4	3	3	3	3	3	4	3	4	4	4	3
Niveaux C et D	2	6	1	4	1	5	1	7	1	7	1	6	1	6	1	6	0	6	0	5

Répartition du personnel par classe d'âge, en chiffres absolus, au 31 décembre 2023



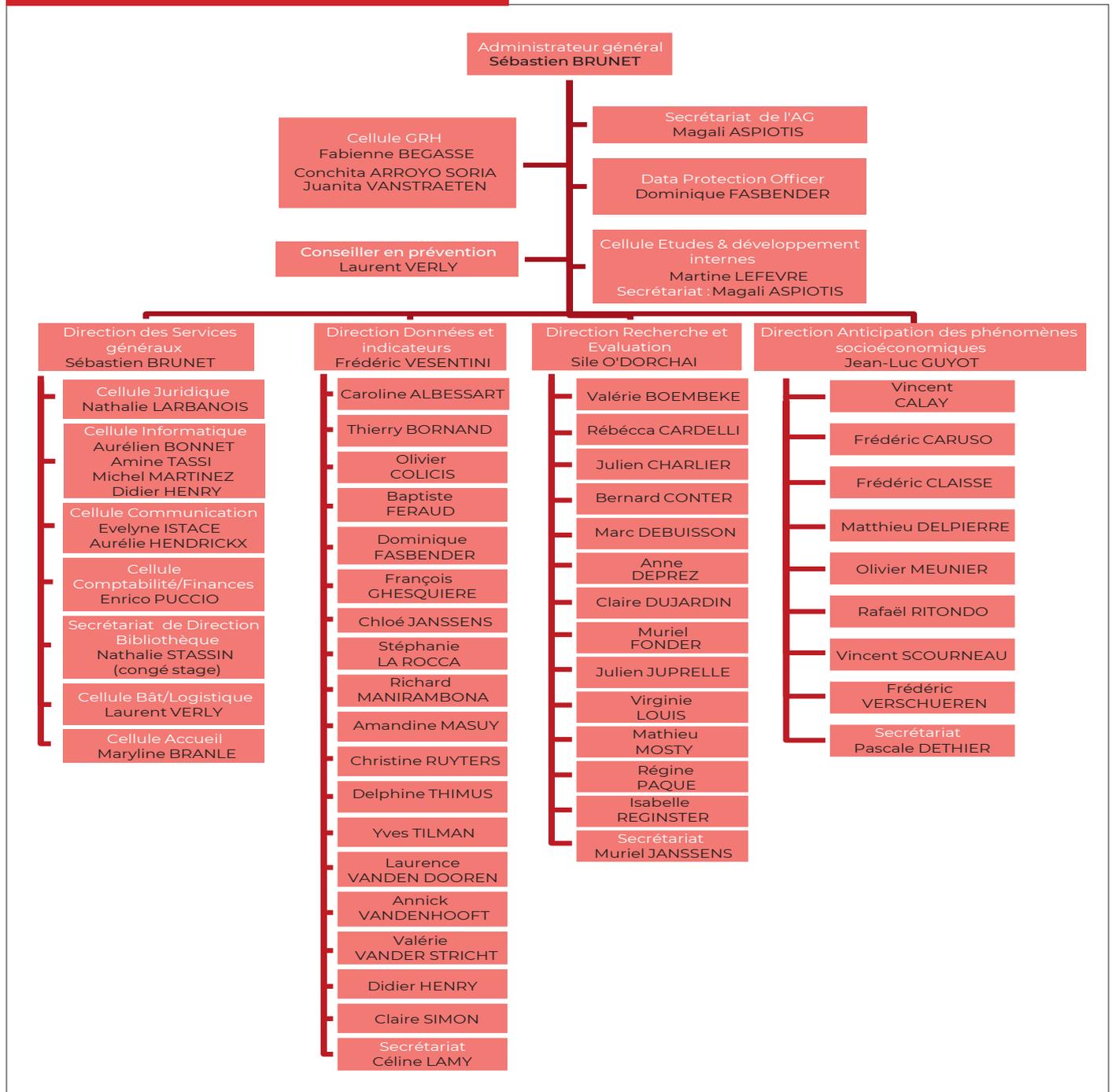
Ce graphique montre que la moyenne d'âge des membres du personnel se trouve dans la quarantaine. Cette tranche d'âge présente une légère disparité hommes/femmes entre 40 et 44 ans, où les hommes sont légèrement majoritaires.

Toutes autres tranches d'âge au sein de l'Institut accusent une disparité de genre.

Alors que les femmes sont en majorité en dessous de 35 ans et au-delà de 55 ans, le nombre d'hommes est généralement plus élevé dans les autres catégories d'âge.

Actuellement, la tranche d'âge des moins de 30 ans n'est plus représentée.

Organigramme de l'WEPS au 31 décembre 2023



RAPPORT FINANCIER 2023

Ressources	Réalisé : recettes 2023 (en euros)
Total des dotations, subsides et recettes	8 626 000
Utilisations	Réalisé : dépenses 2023 (en euros)
Dépenses de fonctionnement	
Personnel	6 378 270
Services et biens divers non repris à l'inventaire	832 897
Remboursement du trop-perçu sur subsides	85 637
Biens repris à l'inventaire	37 718
Total des dépenses de fonctionnement	7 334 522
Dépenses pour les missions décrétales	319 346
Total des dépenses pour les missions décrétales	319 346
Total général des dépenses	7 653 868

PRÉSENTATION DES COMPTES

1.4.1. Les recettes

La dotation de fonctionnement de 7 283 milliers d'euros couvre essentiellement les frais de personnel à concurrence de 87,58 %.

L'Observatoire du développement territorial est subsidié à hauteur de 103 milliers d'euros.

La Communauté française rembourse l'équivalent de deux salaires de chercheurs à concurrence de 186 milliers d'euros, dans le cadre de l'accord de coopération « Synergies statistiques ».

Une exonération de précompte professionnel de 562 milliers d'euros est rétrocédée par l'État fédéral et affectée à la recherche scientifique conformément à la loi. Elle représente 80 % des montants de précompte professionnel du personnel affecté à la recherche scientifique de l'Institut.

D'autres subventions spécifiques liées à des missions et négociées au niveau d'entités ministérielles régionales sont allouées pour un montant de 400 milliers d'euros.

À cela s'ajoute un transfert de revenus du pouvoir fédéral (Statbel) de 92 milliers d'euros représentant un remboursement de dépenses liées à un marché partiellement exécuté dans le cadre de l'enquête Eurostat GBV. Cette enquête ayant fait l'objet de subventions à l'IWEPS, les parts correspondantes aux subsides ont fait l'objet de remboursements aux pouvoirs subsidiaires et repris en « Remboursement du trop-perçu sur subsides » au budget des dépenses de fonctionnement.

1.4.2. Les dépenses

Le personnel représente un coût direct de 6 378 milliers d'euros. En y ajoutant les frais de missions, formations, séminaires et colloques (32 milliers d'euros), nous atteignons une dépense globale de 6 410 milliers d'euros, contre 5 988 milliers d'euros en 2022. Le [rapport de rémunération de l'Administrateur général](#) est disponible sur le site de l'IWEPS.

Les autres dépenses de fonctionnement en biens et services divers portent sur un montant globalisé de 801 milliers d'euros, contre 737 milliers d'euros en 2022.

À cela s'ajoute un remboursement du trop-perçu sur subsides pour 40 milliers d'euros à la RW et 46 milliers d'euros à la FWB, en

relation avec le marché partiellement exécuté dans le cadre de l'enquête Eurostat GBV susmentionné au point 1.4.1.

Les investissements concernent le renouvellement d'installation, de matériel et de mobilier tombé en désuétude et mis au rebut à hauteur de 38 milliers d'euros, contre 33 milliers d'euros en 2022.

Les dépenses décrétales se portent à un coût de 319 milliers d'euros, contre 353 milliers d'euros en 2021.

En 2023, l'ensemble des dépenses se porte à 7 654 milliers d'euros, contre 7 198 milliers d'euros l'année précédente, soit en augmentation de 6,34 %.

CHAPITRE 2

FAITS MARQUANTS DE 2023

En 2022, le Gouvernement wallon a adopté la 3^e stratégie wallonne de développement durable visant notamment à réaliser un suivi régulier de la mise en œuvre de 17 Objectifs de développement durable (ODD) sur son territoire sur la base d'indicateurs, avec des cibles chiffrées à atteindre à l'horizon 2030.

À mi-parcours de la mise en œuvre de ce Programme 2030 des ODD adoptés en 2015 – il ne reste que sept ans – ce suivi est d'autant plus important pour pointer les domaines dans lesquels des progrès ont lieu en Wallonie, mais aussi ceux dans lesquels les indicateurs montrent que la Wallonie n'avance pas suffisamment rapidement vers les ODD, voire régresse.

Au-delà du rapport qui a été actualisé en 2023 (et publié trois fois : 2017, 2020, 2023), l'IWEPS a décidé de développer un site web reprenant ce suivi, et au total 113 indicateurs.

Ce site a été lancé lors de l'événement du 29 septembre 2023 « À mi-chemin vers les Objectifs de développement durable : comment accélérer la transition des acteurs publics et privés? » colloque organisé par le SPW. Le site sera alimenté et actualisé chaque année. Le site www.indicateursODD.iweps.be a pour objectif d'informer tous les acteurs wallons en la matière, selon le principe de transparence. Il vise également à stimuler l'action dans les domaines où les efforts doivent être renforcés pour se rapprocher des ODD.

Pour chaque indicateur, les chiffres sont présentés sous forme de graphique, la tendance est calculée si les données le permettent et cette tendance est symbolisée par une flèche. Des descriptions de l'évolution et la métadonnée de l'indicateur sont également disponibles.

Aperçu du site, avec les logos pour les indicateurs avec cibles et les symboles d'évolution temporelle favorable/défavorable



Où en est la Wallonie PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

PAS DE PAUVRETÉ



Taux de risque de pauvreté



Taux de privation matérielle et sociale



Taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (EU2030)



FAIM « ZÉRO »



Pourcentage de la population bénéficiaire de banques alimentaires



Pourcentage de la population (de 6 ans et plus) qui consomme la quantité journalière recommandée de fruits et de légumes



Pourcentage de la population adulte en situation de surpoids ou d'obésité



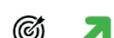
BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Espérance de vie sans incapacité à 65 ans



Pourcentage annuel de décès par suicide



Taux de suicide par 100 000 habitants



NOUVEAU DISPOSITIF DE COMMUNICATION : LE PODCAST

2.2.

En 2023, la Cellule Communication a mis en place un nouveau dispositif de communication : le podcast. Laurent Verly assure la technique et Aurélie Hendrickx, l'animation.

L'objectif du podcast de l'IWEPS est de mettre en lumière nos travaux, projets et actualités. La fréquence de diffusion visée est de « un numéro par mois » afin de fidéliser les auditeurs. Dans les podcasts, nous abordons aussi bien des publications, en offrant une porte d'entrée facile et rapide (+/- 20 minutes par numéro) vers nos contenus, que des outils (comme le FAQ de la prospective ou le site web ODD). Des numéros thématiques peuvent aussi être imagi-

nés dans le cadre de « journée mondiale » (exemple : la journée internationale d'action pour la santé des femmes du 28 mai). Notre studio peut accueillir au maximum trois intervenants avec la possibilité d'inviter des personnes extérieures à l'IWEPS.

Chaque épisode du podcast est diffusé via la plateforme Podcastics sur notre site internet via un *player* intégré (<https://www.iweps.be/podcast-de-liweps/>) et sur les plateformes de podcast (Apple Podcast, Google Podcast, Spotify, Deezer, etc.). Les podcasts sont aussi envoyés par courriel à notre base de données et publiés sur nos réseaux sociaux : Facebook et LinkedIn.

Aperçu de la page hébergeant les podcasts sur le site web - <https://www.iweps.be/podcast-de-liweps/>

Wallonie
IWEPS

Contactez-nous | Liens | Espace Presse | Outils | Plan du site

IWEPS | ACTUALITÉS | PROJETS | PUBLICATIONS | INDICATEURS STATISTIQUES | RECHERCHE

Podcast de l'IWEPS

Iweps / Podcast de l'IWEPS

Découvrez tous les mois, un nouvel épisode du Podcast de l'IWEPS consacré à ses travaux, projets et actualités. N'hésitez pas à vous abonner à ce podcast sur la plateforme de streaming de votre choix (Apple Podcast, Google Podcast, Spotify, Deezer, etc.).

#12 Le podcast de l'IWEPS
Enquête sur la violence à l'égard des femmes et d'autres formes de violence interpersonnelle

00:00 / 00:00

Numéro	Titre	Durée	Date
12	Enquête sur la violence à l'égard des femmes et d'autres formes de violence interpersonnelle	21 min	16/04/2024
11	Le Baromètre social de la Wallonie 2023 : une chute de confiance politique inédite	20 min	05/02/2024
10	Les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie	29 min	14/12/2023
09	Quelles perspectives macroéconomiques de la Wallonie pour 2023-2024 ?	18 min	25/10/2023
08	Où en est la Wallonie par rapport aux Objectifs de développement durable ?	28 min	18/10/2023
07	Quels effets macroéconomiques à long terme du Plan de relance de la Wallonie ?	15 min	12/10/2023
06	C'est quoi la prospective ?	26 min	22/08/2023

Statistiques récentes

- Enquête auprès des consommateurs wallons
- Taux d'emploi administratif des 15 à 64 ans
- Etat de santé
- Dynamique des emplois et des travailleurs
- Migrations internes / externes dans les communes wallonnes

Publications récentes

- 26 Avr 2024
Rapport sur l'économie wallonne 2024
- 22 Avr 2024
Évaluer les politiques locales en Wallonie
- 16 Avr 2024
Les violences liées au genre en Belgique
- 28 Mar 2024
Newsletter de l'Institut interfédéral de

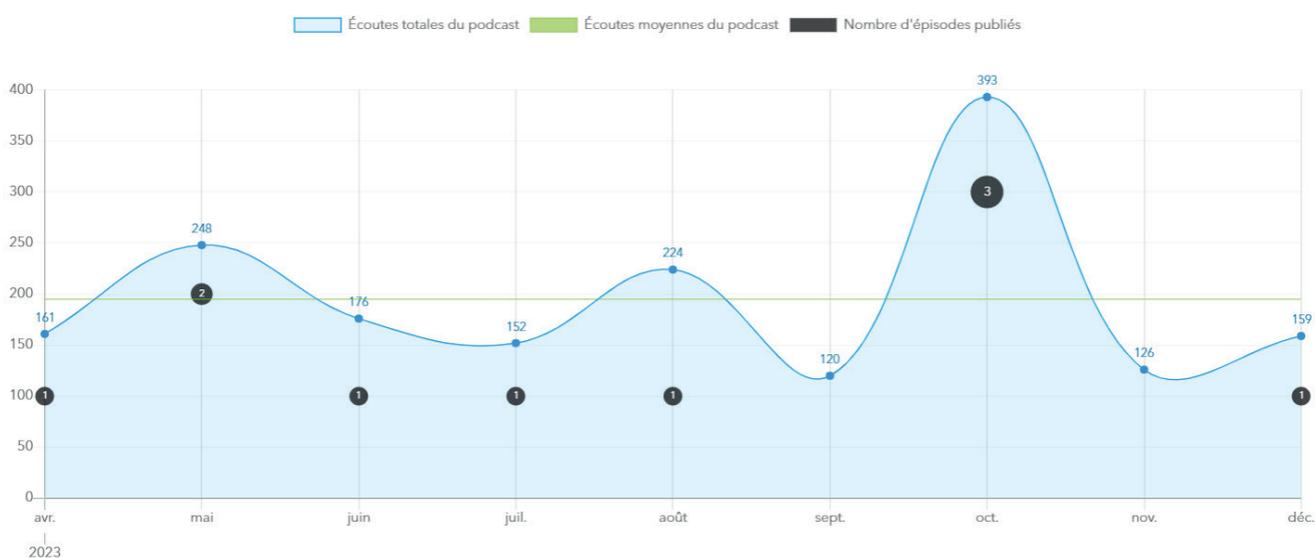
Podcastics nous fournit des statistiques détaillées par épisode. Ainsi, on peut dire que les dix épisodes publiés en 2023 ont généré, durant cette année, **1 759 écoutes cumulées**, avec une moyenne de **176 écoutes par numéro**.

Le dispositif rencontre un franc succès, que ce soit en externe ou en interne. Nos collègues scientifiques sont, en effet, de plus en plus motivés par l'exercice et convaincus de son utilité. Ainsi, le calendrier des prochains podcasts (2024) est déjà bien rempli.

Nombre d'écoutes cumulées en 2023 - statistiques de la plateforme Podcastics

1 759 écoutes

2023



CHAPITRE 3

MISSION DE L'AUTORITÉ
STATISTIQUE

RÉVISION DU DÉCRET FONDATEUR DE 2003

3.1.

L'interfédéralisation de la statistique officielle a été décidée lors de la sixième réforme de l'État de 2011. En application de cette décision, un **Accord de coopération a été signé en juillet 2014** entre le fédéral et les entités fédérées. Il est entré en vigueur après les actes d'assentiment pris par les législateurs impliqués. Il prévoyait dans son article 36 que le Gouvernement fédéral et les entités fédérées « *désignent, parmi leurs services, un service qui revêt la qualité d'autorité statistique et qui remplit les conditions suivantes 1° Le service concerné est organisé par une loi, un décret ou une ordonnance ou en vertu de telles dispositions ; [...] »*.

C'est dans ce cadre que l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme Autorité statistique de la Région wallonne, dans un **arrêté pris en novembre 2015**. Cette désignation attribuait ainsi à l'Institut une mission nouvelle, en plus de sa mission d'aide à la décision telle que fixée dans son **décret fondateur de 2003**. Pour la Région de Bruxelles-Capitale, c'est l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA) qui a été désigné comme Autorité statistique sur la base d'une **ordonnance sur la statistique existant depuis 2014, modifiée en 2015**. La mise en application de cette ordonnance a été fixée par l'**arrêté relatif à la coordination de la statistique régionale de novembre 2015, modifié par l'arrêté de mars 2017**. En Flandre, c'est la Vlaamse statistische autoriteit (VSA) qui a été désignée Autorité statistique; le Parlement flamand ayant adopté un **décret sur les statistiques publiques en avril 2016**, repris ensuite dans le **décret de gouvernance de décembre 2018** (titre III, chapitre 3, section 8 « organisation de la politique en matière de statistiques ») et modifié par le **décret du 2 juillet 2021** (section 9). Le décret sur les statistiques publiques a été suivi en avril 2016 par un **arrêté du Gouvernement flamand sur les statistiques publiques flamandes; arrêté modifié par un arrêté de mai**

2019, lui-même modifié par un arrêté en janvier 2022.

Ces instances régionales, désignées comme Autorités statistiques, se voient ainsi attribuer une mission fondamentale dans une société démocratique; à savoir garantir le développement, la production et la diffusion, auprès de toutes les composantes de la société, de statistiques pertinentes, exactes, à jour, accessibles, comparables et cohérentes, permettant d'éclairer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui les concernent. Pour ce faire, cette mission stratégique doit être exercée en répondant à des normes de qualité élevées, fixées par la communauté statistique internationale, précisément « *dans le respect des principes directeurs de la statistique publique, conformément au Code de bonnes pratiques de la statistique officielle européenne fixé par l'Union européenne (Eurostat) »*¹.

Dans tous les pays démocratiques, la mise en œuvre de cette mission se fonde sur une législation spécifique, élaborée conformément aux principes statistiques reconnus internationalement, expliquant comment seront organisées toutes les activités de développement, de production et de diffusion des statistiques officielles sur le territoire concerné. Ce cadre légal et administratif de la statistique officielle est généralement référencé sur le site des offices nationaux de statistiques².

Au niveau de la Wallonie, un avant-projet de décret modifiant le décret fondateur de l'IWEPS a été mis à l'examen par le Gouvernement wallon. Le but du projet de révision du décret est d'intégrer la nouvelle mission de l'Institut en matière de développement, de production et de diffusion de statistiques officielles dans le texte du décret initial et de fournir un cadre juridique pour sa mise en œuvre. Dès lors, la modification du décret de l'IWEPS, lorsqu'elle sera votée par le Parlement de Wallonie, per-

¹ Article 36 de l'accord de coopération du 14 juillet 2014 susmentionné.

² <https://statbel.fgov.be/fr/propos-de-statbel/nos-partenaires/portail-statistiques/offices-nationaux-de-statistique>

mettra la finalisation de la mise en œuvre des engagements pris par la Wallonie dans l'Accord de coopération de 2014. En effet, dans son article 45, cet Accord précise que « *Toutes les parties sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de la mise en œuvre de cet accord. Cela comprend également la modification des législations concernées qui doivent être adaptées aux dispositions du présent accord.* »

Ce travail de préparation et de rédaction des nouvelles dispositions décrétales à intégrer dans le texte fondateur a été pris en charge par la Cellule Études et Développements internes et par le service juridique de l'IWEPS. L'avant-projet de décret modifiant le décret fondateur de l'IWEPS est passé en première lecture au Gouvernement wallon en juin 2023. Les avis de l'Autorité de protection des données et du **Conseil économique, social et environnemental de Wallonie sur ce texte** ont été reçus en septembre 2023. Après son passage en deuxième lecture au Gouvernement wallon en décembre, le texte a été transmis au Conseil d'État.

Les principales sources qui alimentent le contenu de cet avant-projet de décret sont, d'une part, le **règlement européen 223/2009 relatif aux statistiques européennes** et le **règlement 2015/759 le modifiant** et, d'autre part, deux rapports approuvés au niveau des Nations unies par la Conférence des statisticiens européens. Le premier rapport « **La loi générique sur la statistique officielle** » (2016) fournit en effet un modèle pour « *mettre en place les bases juridiques nécessaires au fonctionnement d'un système statistique national et à la production de statistiques officielles de qualité.* » Le second rapport « **Guide sur la modernisation de la législation statistique** » (2019) donne des lignes directrices pour les autorités publiques qui souhaitent mettre à jour, renforcer ou réviser le cadre juridique de leur système statistique.

Partant de ces référentiels, les éléments clés repris dans l'avant-projet de décret modifiant le décret fondateur de l'IWEPS et intégrant sa nouvelle mission visent notamment :

- à définir les statistiques officielles, à distinguer d'autres travaux statistiques;
- à définir les producteurs de statistiques officielles qui composent le système statistique wallon et à garantir leur indépendance professionnelle;
- à établir le rôle de l'Autorité statistique en tant que coordinateur des statistiques officielles en Région wallonne;
- à définir les missions du chef statisticien et à clarifier ses procédures de désignation et de licenciement;
- à définir le rôle du Comité des utilisateurs de statistiques officielles;
- à définir le contenu et les modalités d'établissement des programmes statistiques wallons quinquennaux et annuels;
- à définir les principes et les procédures à appliquer pour le développement, la production et la diffusion de statistiques officielles;
- à permettre à tous les producteurs de statistiques officielles un accès aux données nécessaires à leur travail;
- à définir les droits et obligations des répondants et la confidentialité des données;
- à préciser les mesures permettant le respect du secret statistique;
- à inscrire la nécessité de répondre à des normes de qualités professionnelles.

Après la prise en compte de l'avis du Conseil d'État et le passage en troisième lecture au Gouvernement wallon, ce sera au Parlement de Wallonie d'examiner et de se prononcer sur le texte qui lui sera transmis.

PARTICIPATION DE L'WEPES AUX TRAVAUX DE L'INSTITUT INTERFÉDÉRAL DE STATISTIQUE (IIS)

3.2.

L'Institut interfédéral de la statistique (IIS) a été créé pour mettre en œuvre les missions qui lui ont été attribuées dans l'Accord de coopération susmentionné (art. 8 – 9 – 10 – 11) :

- la coordination des programmes statistiques et la rédaction d'un programme statistique intégré;
- la remise d'avis sur les positions belges dans les forums statistiques internationaux;
- la formulation de recommandations méthodologiques aux instances publiques qui élaborent des statistiques publiques;
- le monitoring de la qualité de la production statistique.

Il est géré par un Conseil d'administration composé de six membres :

- le président du Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie;
- le directeur général de Statbel;
- un membre du comité de direction de la BNB;
- les trois hauts fonctionnaires des Autorités statistiques régionales (VSA, IWEPS et IBSA).

Le Bureau fédéral du Plan, les Communautés et la Commission communautaire commune peuvent désigner chacun un représentant ou une représentante, comme observateur ou observatrice au Conseil d'administration de l'IIS.

Depuis sa mise en place en janvier 2016, l'Autorité statistique de la Région wallonne participe aux instances et aux travaux menés par l'IIS. L'Administrateur général de l'IWEPS est membre de son Conseil d'administration et des collaborateurs de l'IWEPS participent aux quatre groupes de travail thématiques permanents mis en place par celui-ci pour préparer ses décisions :

- « un groupe de travail « Délégués à la protection des données » : ce groupe 'mixte', composé des délégués à la protection des données, de juristes et d'experts en sécurité des données, a pour objectifs principaux de veiller au respect, par chaque institution, des conditions pour être reconnu comme 'autorité statistique', de veiller à la mise en œuvre d'une politique de sécurité et à la procédure pour l'introduction des demandes, ainsi que de veiller au développement d'une infrastructure informatique capable de faciliter l'échange des données; tout ceci dans le respect du principe du secret statistique, ainsi que des dispositions légales relatives à la protection de la vie privée (notamment le 'GDPR'). Ce groupe travaille sous la présidence d'un agent de Statbel.
- un groupe de travail « Positionnement international de l'IIS » : ce groupe, composé des coordinateurs internationaux, a comme objectifs essentiels d'émettre des avis sur les positions que la Belgique adopte lors de réunions internationales concernant l'élaboration de statistiques publiques ainsi que de débattre de l'ensemble des dossiers ayant une portée internationale et quand une coordination s'avère nécessaire. Ce groupe travaille sous la présidence d'un agent de Statbel.
- un groupe de travail « Programmation des travaux statistiques » : ce groupe rassemble les responsables de la réalisation des programmes de travail et a pour objectifs de préparer une feuille de route pour l'élaboration des programmes de travail de chaque autorité statistique et du programme intégré de l'IIS, ainsi que de veiller à leur mise en œuvre concrète. Ce groupe travaille sous la présidence d'un agent de Statbel.

- un groupe de travail « Indicateurs pour les Sustainable Development Goals (SDG's) » : ce groupe, composé de statisticiens spécialisés en matière de définition d'indicateurs ou de technique d'observation statistique du développement durable (avec le concours éventuel d'experts en développement durable), a pour objectifs : (1) de formuler des propositions au Conseil d'administration de l'IIS sur la mise en place, dans le contexte belge, d'une opérationnalisation statistique optimale pour des indicateurs réalisables et disponibles, tenant compte de l'efficacité au regard du coût et de la charge de réponse, et pour déterminer le rôle de chaque institution dans la collecte des données nationales et régionales; (2) de formuler des recommandations pour développer de nouveaux indicateurs, dans la catégorie 'LATER' de la liste des indicateurs de la United Nations Statistical Commission (UNSC); (3) de suivre l'évolution des listes d'indicateurs au niveau des listes d'UNSC et d'Eurostat; (4) à la demande du Conseil d'administration de l'IIS, formuler des avis complémentaires et définir des positionnements internationaux sur les aspects techniques de questions statistiques liés aux SDG's. Ce groupe travaille sous la présidence d'un collaborateur du Bureau fédéral du Plan »³.

Comme mentionné ci-dessus, l'Accord de coopération prévoit que l'IIS établisse annuellement un programme statistique intégré. Celui-ci est préparé dans le cadre du groupe de travail « Programmation des travaux statistiques ». Il porte sur les collaborations statistiques proposées entre les partenaires de l'IIS pour une année. Ces collaborations sont réglées par voie de *Service Level Agreements* (SLA). Les SLA relatifs aux collaborations retenues pour le programme statistique intégré 2023 ont été approuvés par le Conseil d'administration de l'IIS en octobre 2022.

En 2023, l'IWEPS a participé aux dix-huit collaborations suivantes sur les vingt collabo-

rations reprises dans **le programme statistique intégré de l'IIS 2023** :

- Données et statistiques extraites de la base de données relative aux baux locatifs (prolongation)
- Données de mobilité (prolongation)
- Étude de faisabilité sur la fourniture de statistiques publiques annuelles sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises (prolongation)
- Statistiques de trafic routier (prolongation)
- Mise sur pied d'un groupe de travail « Démographie » (prolongation)
- Amélioration de la qualité des statistiques sur les prix des terrains non destinés à l'urbanisation (prolongation)
- Enquête sur le comportement de déplacements (« enquête ménage ») (prolongation)
- Développement des statistiques sur l'emploi au niveau du secteur statistique (prolongation)
- Entreprises actives par taille (prolongation)
- Amélioration de la qualité des statistiques TVA : volet unités statistiques (prolongation)
- Indice DESI (indice relatif à l'économie et à la société numériques) au niveau régional (prolongation)
- REDEGEO : REDEsign découpages GEOgraphiques (prolongation)
- La détection des besoins de main-d'œuvre des entreprises dont les métiers sont en pénurie (prolongation)
- Analyse des données issues du prélèvement de la taxe kilométrique au niveau des trois régions belges (prolongation)
- Développement et harmonisation des statistiques relatives aux sols conformément à l'initiative SOILSTAT (poursuite des travaux)
- Gender-Based Violence Survey : traitement et diffusion des données (nouveau)

- Nouveau livrable et rationalisation des livraisons récurrentes de données afférentes aux assujettis à la TVA (nouveau)
- Hébergements informels (nouveau).

Par ailleurs, suivant la décision du Conseil d'administration de l'IIS de décembre 2020 relative à la publication deux fois par an d'une *Newsletter de l'IIS*, l'IWEPS a participé au groupe de travail *ad hoc* mis en place à ce sujet et à la publication des Newsletters de l'IIS numéros 4 et 5 à travers un article

relatif aux ONA's (Other National Authorities) « *Le système statistique européen dans sa composante « autres autorités nationales » (ONA's) » (mars 2023)* et un article consacré aux « *Cinq ans de collaboration interfédérale pour mesurer et mieux comprendre les violences liées au genre » (octobre 2023)*.

Conformément à l'article 8 de l'Accord de coopération de 2014, l'IWEPS a transmis à l'IIS en décembre 2023 le *Programme statistique annuel 2024 de l'Autorité statistique de la Région wallonne*.

CONSULTATION DES UTILISATEURS WALLONS DE STATISTIQUES

3.3.

Fin 2022, des représentants de catégories d'utilisateurs ont été invités à formuler leurs besoins d'informations statistiques à travers des entretiens semi-directifs avec une chercheuse de l'IWEPS. La démarche avait été accueillie favorablement et, au total, quinze entretiens ont été réalisés avec, selon les cas, un ou plusieurs représentants des groupes d'utilisateurs suivants : scientifiques, institutionnels, travailleurs, entrepreneurs, société civile.

En 2023, un travail de structuration et d'analyse des informations ainsi recueillies sur les besoins des utilisateurs et de leurs finalités a été réalisé. Ce travail a été synthétisé dans un tableau construit sur la base de la *classification des activités statistiques présentée lors de la Conférence des statisticiens européens en juin 2022*. Les besoins exprimés au cours de cette consultation informelle des utilisateurs wallons se structurent, en fonction de cette nomenclature, autour des domaines et des sujets suivants :

- statistiques démographiques : besoins de données sur la population, la main-d'œuvre, l'éducation, la santé, les revenus et la consommation, la protection sociale, le logement ;

- statistiques économiques : comptes et statistiques macroéconomiques, finances publiques, comptabilité environnementale, statistiques sur les entreprises, l'agriculture, l'énergie (consommation, performance, coût), les transports, le tourisme, les prix, la science et les technologies ;
- statistiques sur l'environnement : conditions et qualité de l'environnement, résidus dans l'environnement ;
- statistiques sur la gouvernance : participation à des plans et des projets, ouverture et transparence, sûreté et sécurité ;
- statistiques transsectorielles : développement durable, genre et groupes de population particuliers (aînés, détenus), conditions de vie et pauvreté, changements climatiques, société de l'information et transition numérique, économie circulaire ;
- infrastructure et méthodes statistiques : registres des logements et des bâtiments, état des lieux des sources de données wallonnes, sources administratives, diffusion et communication des données ;
- stratégie et organisation de la statistique officielle.

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'ICN

3.4.

En application des décisions de la sixième réforme institutionnelle de 2011, l'Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral et les entités fédérées a prévu, outre l'inter-fédéralisation de la statistique, l'intégration des entités fédérées dans le Conseil d'administration de l'ICN (Institut des comptes nationaux) en tant qu'autorités associées. C'est

ainsi que l'Administrateur général de l'IWEPS est membre du Conseil d'Administration de l'ICN et y représente la Région wallonne. Un collaborateur de l'IWEPS représente également la Région wallonne dans un des quatre comités scientifiques qui assistent le Conseil d'administration (le comité scientifique sur les comptes nationaux).

PARTICIPATION À D'AUTRES INSTANCES STATISTIQUES

3.5.

Le Gouvernement wallon a désigné deux membres de l'IWEPS comme représentant au Conseil supérieur de statistique, en application de [l'AR du 31 mars 1998, modifié par l'AR du 6 décembre 2004](#). Le Conseil supérieur de statistique est un organe consultatif qui « *émet des avis sur toutes les propositions relatives à la politique et aux travaux statistiques, y compris l'élaboration des comptes macroéconomiques, qui lui sont soumises par l'Institut national de statistique, l'Institut des comptes nationaux et par les Gouvernements de Communauté et de Région.* »

Par ailleurs, deux membres de l'IWEPS participent aux travaux de la Commission Coopération fédérale — groupe de concertation « Inventaire et statistique de recherche et développement » (Belspo), organe subsidiaire de la Commission coopération fédérale dont le secrétariat est assuré par Belspo en application des Accords de coopération de 1991 (remplacé en 2014) et de 1994, adapté en 2006, sur les statistiques de science, de technologie et d'innovation.

CHAPITRE 4

MISSION D'AIDE
À LA DÉCISION ET ACTIVITÉS
SCIENTIFIQUES PAR DOMAINE

L'IWEPS a été chargé par le Gouvernement wallon de réaliser un programme d'évaluation du Plan de relance de la Wallonie (PRW) reposant sur trois grands volets¹ : (1) un diagnostic de la situation sociale, économique et environnementale en Wallonie, (2) une évaluation *ex ante* et (3) une évaluation *ex post* (sur la base d'évaluations thématiques).

Un Comité transversal d'encadrement (CTE) a été mis en place pour accompagner l'IWEPS tout au long des travaux d'évaluation.

En juillet 2022, le programme d'évaluation du PRW a fait l'objet d'une NGW, approuvant la structure de celui-ci et la composition du CTE.

4.1.1. Un diagnostic de la situation sociale, économique et environnementale en Wallonie

Afin de disposer d'un référentiel actualisé du contexte social, économique et environnemental dans lequel se déploie le PRW – sans établir de liens de causalité entre les projets du PRW et des variations qui pourraient être observées en Wallonie –, il a été prévu que l'IWEPS procède à un état des lieux, en 2022 et 2024, et au départ de trois sources : le Rapport sur l'économie wallonne (IWEPS), l'Indice de situation sociale

de la Wallonie (IWEPS) et le portail de l'État de l'Environnement wallon (DEMNA – SPW ARNE).

Un premier état des lieux a été finalisé en octobre 2022. Fin 2023, l'IWEPS, en étroite collaboration avec le DEMNA (SPW ARNE), a entamé les travaux qui lui permettront de proposer, au printemps 2024, une actualisation de cet état des lieux.

4.1.2. Une évaluation *ex ante* des effets du PRW

L'évaluation *ex ante* du PRW, c'est-à-dire l'évaluation qui anticipe les effets des projets du PRW, comprend deux piliers, apportant des éclairages complémentaires : une évaluation de l'impact macroéconomique du PRW à laquelle s'adjoint une évaluation de l'impact du PRW au regard des 17 Objectifs de développement durable (ODD/SDG).

L'évaluation de l'impact macroéconomique du PRW a été scindée en deux temps. Une première analyse mobilise une méthode quantitative, basée sur la modélisation de l'économie régionale (modèle HERMREG), pour mesurer les effets économiques attendus de court et moyen termes (soit à l'horizon de 2026). Une seconde analyse apporte

un éclairage sur l'impact macroéconomique que pourrait générer le PRW à un horizon de plus long terme (2030-2040), en s'appuyant sur les enseignements de la littérature théorique et en exploitant les résultats d'évaluations d'impact menées par ailleurs, en particulier sur le Plan National de Relance et de Résilience (PNRR) belge.

L'évaluation au regard des ODD, quant à elle, adopte une approche participative (consultation d'experts et expertes de type Delphi) pour identifier l'ensemble des effets potentiels du PRW – en lien avec les enjeux économiques, sociaux et environnementaux – que ces effets soient escomptés ou non, positifs ou négatifs, ici ou ailleurs, à court ou plus long terme.

¹ Toutes les informations relatives au programme d'évaluation du PRW, ainsi que les publications qui en découlent, sont accessibles sur le site de l'IWEPS, à l'adresse <https://www.iweeps.be/projet/programme-devaluation-du-plan-de-relance-de-la-wallonie/>

Le rapport final de l'évaluation *ex ante* des effets macroéconomiques du PRW à court et à moyen termes a été remis au Gouvernement en juillet 2022, celui de l'évaluation *ex ante* du PRW au regard des 17 ODD en novembre 2022. Les deux rapports sont disponibles sur le site de l'IWEPS. Ils sont chacun accompagnés d'une vidéo présentant de manière didactique et accessible les principaux enseignements.

En octobre 2023, l'IWEPS a remis au Gouvernement et publié le troisième et dernier rapport d'évaluation *ex ante*, relatif aux effets macroéconomiques de long terme du PRW. La sortie de ce rapport s'est accompagnée d'un *podcast* décryptant les conclusions majeures de l'étude.

4.1.3. Des analyses évaluatives thématiques *ex post*

Le troisième et dernier volet du programme d'évaluation consiste en la réalisation d'évaluations thématiques *ex post*; c'est-à-dire des évaluations de projets dont la mise en œuvre a déjà débuté et dont les effets, *a minima* ceux de court terme, peuvent être observés.

La sélection des thématiques des évaluations *ex post* a été menée par l'IWEPS, en collaboration avec un groupe de travail composé des cabinets et des partenaires sociaux et environnementaux, et toujours avec l'accompagnement du CTE. Le groupe de travail a identifié huit thématiques devant être soumises prioritairement à une évaluation *ex post* : (1) les marchés publics, (2) la rénovation énergétique du bâti, (3) la lutte contre la pauvreté, (4) la recherche et l'innovation, (5) l'économie circulaire, (6) la relocalisation d'activités, (7) la décarbonation et (8) la formation. En lien avec ces huit thématiques, 25 projets du PRW ont été ciblés. Ces projets sont majoritairement des projets prioritaires et certains bénéficient d'un financement européen FRR — ce qui sous-entend que leur mise en œuvre a été enclenchée rapidement. Ce sont, en outre, des projets qui répondent à un ciblage stratégique par rapport à leur importance budgétaire et/ou leur caractère innovant.

En avril 2023, le Gouvernement wallon a donné son approbation quant à la sélection des thématiques pour le volet d'évaluation *ex post*.

Au total, sept rapports d'évaluation *ex post* sont prévus. Le calendrier de réalisation de ces évaluations *ex post* s'échelonne jusqu'à la fin de l'année 2026; tenant compte de la

mise en œuvre des projets du PRW et de la possibilité d'observer leurs effets.

Deux des sept rapports sont des synthèses rédigées par l'IWEPS, au départ de travaux de nature évaluative menés au sein des projets (par des évaluateurs internes ou externes) et renseignés lors de l'inventaire des évaluations des projets du PRW. Les deux synthèses portent sur (1) l'économie circulaire et (2) la formation professionnelle et la remise à l'emploi.

Les cinq autres rapports sont des évaluations *ex post* réalisées par l'IWEPS ou sous la responsabilité de l'IWEPS. Les cinq évaluations *ex post* sont relatives à (1) la commande publique responsable comme levier pour l'économie locale, (2) la rénovation énergétique au bénéfice des publics précaires, (3) l'accès des personnes précaires au logement, (4) la R&D en faveur de la décarbonation (focus sur la filière hydrogène) et (5) la filière industrielle/manufacturière.

Les questions évaluatives de ces évaluations *ex post* s'appuieront prioritairement sur trois critères : (1) l'efficacité (le projet atteint-il ses objectifs?) (2) l'efficience (les ressources sont-elles utilisées de manière optimale?) et (3) l'impact (quelle différence le projet fait-il?). La dimension du genre fera également l'objet d'une attention particulière dans le questionnement des évaluations.

Toujours en 2023, l'IWEPS a finalisé les deux premières études d'évaluabilité, concernant la commande publique responsable et la rénovation énergétique au bénéfice des publics précaires. L'étude d'évaluabilité est

le point de départ des travaux d'évaluation. Elle porte sur trois dimensions de la potentielle évaluation : (1) l'évaluabilité en principe ; (2) l'utilité de l'évaluation et (3) l'évaluabilité en pratique. Elle identifie l'ensemble des questions d'intérêt des parties prenantes puis délimite les contours d'une évaluation fiable, utile et réalisable, c'est-à-dire qui tienne compte de la disponibilité et de la qualité des données, des ressources allouées à l'évaluation et de l'utilisation anticipée de ses résultats.

En 2024, l'IWEPS pourra donc entamer la réalisation de ces deux évaluations, au départ des conclusions formulées et des pistes identifiées dans les études d'évaluabilité.

Dans le cadre de ce volet, l'IWEPS doit aussi mener un inventaire des évaluations (au sens large) prévues dans le PRW. L'objectif est de centraliser l'information quant aux travaux d'évaluation liés aux projets du PRW et de capitaliser sur certains de ces travaux pour mener à bien le volet *ex post* du programme d'évaluation confié à l'IWEPS. Après une première vague de collecte d'information organisée à l'automne 2022, une seconde phase a été amorcée à l'automne 2023, en collaboration avec la Cellule des Stratégies transversales du SPW. L'analyse de l'information récoltée sera finalisée au printemps 2024.

4.1.4. Le comité transversal d'encadrement

Le Comité transversal d'encadrement (CTE) est composé d'académiques, de représentants des partenaires sociaux, du Bureau fédéral du Plan, de la Cellule des Stratégies transversales du Secrétariat général, ainsi que de représentants de l'IWEPS. Il a pour mission de garantir l'indépendance de l'IWEPS en tant qu'évaluateur, la transparence de la démarche d'évaluation, la rigueur scientifique des travaux et la prise en considération d'une pluralité de points de vue.

Le CTE a été sollicité à deux reprises en 2023. En août 2023, via une consultation écrite, le CTE a remis ses points d'attention sur l'évaluation *ex ante* macroéconomique de long terme. Le 14 décembre 2023, le CTE a débattu des études d'évaluabilité concernant la commande publique responsable et la rénovation énergétique au bénéfice des publics précaires.

TERRITOIRE

4.2.

4.2.1. Observatoire du développement territorial

En 2023, l'ODT a poursuivi la collecte de données relatives au développement territorial, ainsi que la mise à jour des indicateurs précédemment construits (disponibilités foncières, artificialisation, étalement urbain...). Certains de ces indicateurs ont permis d'alimenter la réflexion liée à l'actualisation de la révision du Schéma de développement du territoire (SDT), l'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux, les Indicateurs complémentaires au PIB et les indicateurs des Objectifs de développement durable des Nations-Unies (ODD-UN). Des **fiches synthétiques** publiées

sur le site de l'IWEPS et mises à jour annuellement font état de différentes facettes du développement territorial wallon en reprenant des résultats d'observations statistiques et spatiales concernant des états du territoire wallon (structure spatiale, utilisation du sol), mais aussi des dynamiques territoriales (mouvements résidentiels...). À côté des chiffres, ces fiches présentent également des analyses alimentées à partir de différents travaux menés par l'ODT et l'IWEPS, mais aussi par d'autres acteurs du développement territorial wallon (administrations, universités...).

4.2.2. Suivi des Objectifs de développement durable (ODD)

La Communauté internationale s'est unie autour d'un projet commun depuis 2015 : le Programme 2030, comprenant les 17 Objectifs de développement durable (ODD). La Wallonie s'est engagée à atteindre ces objectifs à l'horizon 2030, a adopté en 2022 la 3^e stratégie wallonne de développement durable visant notamment à réaliser un suivi régulier de la mise en œuvre de ces 17 ODD sur son territoire sur la base d'indicateurs, avec des cibles chiffrées.

À mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030 – il ne reste que sept ans – ce suivi 2023 est d'autant plus important pour pointer les domaines dans lesquels des progrès ont lieu en Wallonie, mais aussi ceux dans lesquels les indicateurs montrent que la Wallonie n'avance pas suffisamment rapidement vers les ODD, voire régresse.

Au total, 113 indicateurs composent le tableau de bord 2023. 74 sont rattachés à un objectif chiffré (valeur cible) faisant partie des 89 objectifs chiffrés wallons à l'horizon 2030 rassemblés au sein de la troisième

stratégie wallonne de développement durable.

Ce travail a été réalisé entre mars et novembre 2023 par la Direction du Développement durable du Secrétariat général du Service public de Wallonie (SPW) et l'IWEPS, en collaboration avec d'autres services du SPW, en particulier le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement pour les indicateurs environnementaux.

Le bilan réalisé en 2023 a pour objectif d'informer tous les acteurs wallons en la matière, selon le principe de transparence. Il vise également à stimuler l'action dans les domaines où les efforts doivent être renforcés pour se rapprocher des ODD.

Les indicateurs présentés dans ce bilan sont rassemblés et analysés dans un rapport et sont consultables en ligne, sur le site de l'IWEPS construit en 2023 et dédié au suivi des ODD pour la Wallonie : www.indicateursODD.iweps.be

Par ailleurs, l'IWEPS, dans le cadre de l'IIS, participe et contribue au groupe de travail interfédéral sur les indicateurs de développement durable.

4.2.3. Bassins scolaires secondaires et bassins d'emploi

L'IWEPS a travaillé, en 2023, sur un projet de délimitation de zonages du territoire wallon sur la base de données administratives de type « flux ». Deux types de déplacements entre communes belges et/ou wallonnes ont été analysés : (1) les déplacements domicile-école dans l'enseignement secondaire, et (2) les déplacements domicile-travail des salariés. Les travaux ont permis la

production de découpages du territoire en bassins d'enseignement secondaire et bassins d'emploi. Leurs comparaisons géographiques avec des bassins de consommation a apporté des éléments à la meilleure compréhension de la structuration multifonctionnelle du territoire wallon. Ces développements font l'objet d'une publication en début d'année 2024.

4.2.4. Développement et diffusion de WalStat

WalStat, le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie créé en 2013, continue à se développer et à s'enrichir. Comme chaque année, l'équipe WalStat était présente au Salon des mandataires Municipales

pour faire connaître le portail et répondre aux questions de son premier public cible : les pouvoirs locaux. Une présentation de l'outil a été réalisée à la Fondation Roi Baudouin en décembre.

4.2.5. Degré d'urbanisation du territoire wallon

En 2023, l'ODT a appliqué la méthodologie du degré d'urbanisation défini par les instances internationales (Eurostat, ONU...) au territoire wallon. Il s'agit de classer les carreaux d'une grille de population de 1 km² selon leur densité et leur position. Sept types de mailles sont ainsi définies et permettent de caractériser finement le territoire, puis de classer les entités administratives (anciennes communes et communes). La méthode a été appliquée sur la base de chiffres de population légale au 1^{er} janvier 2021 et a permis le calcul de différents indicateurs, notamment en évolu-

tion. Une mesure d'étalement urbain a dès lors pu être proposée. En plus d'apporter des éléments de meilleure compréhension de la structuration du territoire, cette typologie offre un cadre d'analyse utile pour diverses thématiques où le caractère urbain/périurbain/rural du territoire peut avoir une influence sur les observations. Elle permet notamment la production d'indicateurs spécifiques à certains types de territoires et des comparaisons internationales, comme dans le cadre des indicateurs de développement durable de l'ONU (ODD).

4.2.6. Accessibilité géographique à la médecine générale

L'ODT poursuit sa collaboration avec l'AVIQ pour étudier la rencontre de l'offre et la demande en médecine générale sur le territoire wallon. Sur la base de données de Statbel et de l'AVIQ, un travail d'analyses spa-

tiales comparatif à vol d'oiseau et par voies viaires est réalisé afin de fournir des chiffres sur les mesures de l'accessibilité territoriale des habitants à la médecine générale à différentes échelles géographiques.

4.2.7. Santé commerciale des centres-villes

L'IWEPS a entamé une collaboration avec la Direction des Implantations commerciales (DIC, SPW, Direction générale opérationnelle de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche). Le projet vise à acquérir des connaissances sur le poids commercial des centres-villes et sur l'évolution de la dynamique commerciale au cours du temps. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de l'outil de prospective urbaine développé par la DIC, et en constitue un des volets. La

DIC a lancé un ensemble d'enquêtes auprès des commerces localisés dans les périmètres couverts par les Gestions Centre-Ville (GCV). Les données ainsi collectées seront couplées à des données tirées des bases de données « Entreprises » de Statbel, afin d'étudier l'évolution de la santé des centres-villes. L'IWEPS intervient au niveau de l'analyse de ces données (statistiques agrégées, évolutions, comparaisons entre secteurs...).

4.2.8. Dispositif de veille prospective

Au cours de l'année 2023, l'IWEPS a poursuivi le développement de son dispositif de veille prospective initié en 2022. Ce travail de veille peut être défini comme la « *surveillance permanente et active de l'environnement d'une organisation, d'un territoire ou d'un enjeu pour en comprendre les transformations et en explorer les évolutions*

futures possibles et ainsi nourrir la prise de décision » (Futuribles). Le dispositif vise à permettre l'accumulation continue et systématique d'information sur les transformations qui affectent les différents domaines sur lesquels les autorités publiques peuvent agir. La veille prospective constitue ainsi une étape clé du travail

d'anticipation au service de l'élaboration des politiques publiques. En 2023, dans le cadre d'un projet de prospective sur l'action publique en matière de pauvreté des enfants (en partenariat avec l'AVIQ), l'IWEPS a réalisé un exercice collectif de « horizon scanning », basé sur les hypothèses d'évolution d'une vingtaine de variables suscep-

tibles de déterminer les futurs possibles du contexte socio-économique wallon en 2050. L'exercice, mené à travers une séquence de plusieurs ateliers, a permis de construire trois scénarios contrastés et un scénario tendanciel, qui seront mis à jour en continu et contribueront à structurer le travail de veille.

POPULATION ET SANTÉ

4.3.

4.3.1. Monitoring de la population

L'objectif global de ce projet est d'instaurer une veille sur la démographie de la Wallonie, afin de faire face aux principales demandes en la matière (émanant de l'administration, du Gouvernement ou des citoyens), de représenter l'IWEPS dans la sphère scientifique de la démographie belge et de développer une compétence en matière de démographie au sein de l'IWEPS.

L'année 2023 a été notamment consacrée à l'alimentation du volet statistique du site de l'IWEPS, de WalStat et des indicateurs statistiques. Un rapport sur l'état de la démographie wallonne est également élaboré et a pris la forme en 2023, comme les années précédentes, de fiches qui abordent les dif-

férentes facettes de la démographie. Elles sont reprises également dans les *Chiffres clés de la Wallonie* qui ont été publiés en 2023.

L'IWEPS participe depuis plus de 25 ans aux groupes d'experts du Bureau fédéral du Plan (BFP) pour l'élaboration des perspectives de population (établissements des hypothèses). Des réunions au Bureau fédéral du Plan se sont tenues avec les instituts de statistiques régionaux (SVR, IWEPS, IBSA) et Statbel pour déterminer les hypothèses de mortalité, de migrations externes et de fécondité, des perspectives de population et des ménages, prenant en compte les effets récents de la baisse de la fécondité.

4.3.2. Bases de données démographiques issues du Registre national

Suite au contrat-cadre de confidentialité entre l'IWEPS et Statbel, une copie anonymisée des données individuelles, issues du Registre national, a été transmise à l'IWEPS en 2024 pour l'année 2023.

Cette base de données comporte tous les « états annuels » du 1^{er} janvier 1992 au 1^{er} janvier 2024, ainsi que les différents mouvements de la population (naissances, décès, migrations) enregistrés depuis 1992.

En interne à l'IWEPS, et en collaboration avec les autres instituts statistiques régio-

naux, le Bureau fédéral du Plan et Statbel, il a été procédé à une série de tests de cohérence et de conformité des données aux statistiques publiées par ailleurs.

Cette base de données représente un *input* pour un ensemble de projets développés à l'IWEPS : base de données WalStat, études portant sur l'aménagement du territoire, séries statistiques chronologiques de l'IWEPS, *Chiffres clés de la Wallonie*, etc.

4.3.3. Utilisation de données mobiles pour un suivi dynamique de la population en Wallonie

Ce projet a pour objectifs, dans un premier temps, de vérifier si les données mobiles sont une source fiable pour le suivi dynamique des déplacements des Wallons et Wallonnes en proposant une ébauche de méthodologie de validation des données mobiles, et, dans un second temps, d'utiliser ces informations pour tenter de caractériser les communes wallonnes en fonction de leurs affluences durant les différentes phases de la journée (par exemple, les communes attirant les travailleurs la semaine, les communes de villégiature, les communes "dortoirs"...).

Dans ce cadre, plusieurs actions déjà entamées les années précédentes ont continué en 2023 :

- Élaboration d'une ébauche d'une méthodologie de validation des données de

présences fournies par les opérateurs mobiles;

- Collecte d'informations, principalement sur internet, à propos d'événements particuliers (fêtes, foires, manifestations culturelles et sportives...) en Wallonie sur la période étudiée;
- Analyses des données journalières des présences dans les communes wallonnes pour trouver des profils types et des groupes de communes similaires;
- Création d'indices caractérisant le profil de présence journalière de la population dans les communes;
- Estimation de la présence annuelle moyenne dans les communes;
- Comparaison de données mobiles de sources différentes.

4.3.4. Activité statistique santé et handicap

Dans le cadre de l'activité dédiée à la santé, l'IWEPS s'est assuré de la continuité du travail de centralisation des bases de données qui permet aux chercheurs de l'IWEPS et à ceux de la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille des politiques de l'AVIQ l'élaboration scientifiquement fondée d'indicateurs pertinents pour couvrir différents axes de la santé (les bulletins d'état civil des naissances et des décès, l'enquête nationale de santé, l'extraction de la base de données Pharmanet...). De nombreux indicateurs de mortalité, de périnatalité et de consommation de médicaments ont pu être mis à jour grâce à ces bases de données.

La mise à jour du cadastre de l'AVIQ a permis la mise à jour des indicateurs Walstat des médecins généralistes.

En plus de ce travail sur les indicateurs, l'IWEPS a continué à mettre à disposition des données de santé aux organismes qui en formulent la demande, sous forme de bases de données agrégées, de tableaux et de graphiques.

Des échanges de données ont été effectués entre l'AVIQ et l'IWEPS en vue de l'étude de faisabilité de création d'indicateurs sur le handicap à partir des données de gestion de

l'AVIQ. La création d'une base de données statistiques est en voie de validation.

Depuis 2021, l'IWEPS a pu accéder aux données de l'Échantillon représentatif permanent de l'Agence intermutualiste grâce au nouveau statut de partenaire utilisateur des données. L'exploration de la base de données s'est poursuivie. De premières données sur les chutes chez les personnes âgées et sur la fréquence de visite chez le médecin généraliste ont été extraites et analysées avec l'AVIQ.

Dans le cadre de l'enquête OCDE 2023, pour le chapitre sur l'accessibilité aux soins, l'IWEPS, l'IBSA et Statistiek Vlaanderen ont collaboré à la recherche et la validation de données et métadonnées pour quatre indicateurs d'offre de soins (médecins, infirmiers et infirmières, nombre de lits hospitaliers, durée de séjour à l'hôpital).

En 2023, le chapitre de démographie de l'in-focentre transfrontalier de santé a été mis à jour en collaboration avec l'Observatoire de la santé et du social d'Amiens. Le travail s'est poursuivi avec la récolte des données et les premiers indicateurs des chapitres des déterminants socio-économiques et d'offre de soins.

4.4.1. Tendances économiques — Analyses conjoncturelles

Depuis 1991, l'IWEPS effectue semestriellement des exercices de prévisions économiques à court terme de l'économie wallonne. Le **numéro 64** de Tendances économiques est sorti en avril 2023. Dans ce numéro, les données Dynam-Reg ont été exploitées pour analyser la dynamique du

marché du travail en Wallonie. Le **numéro 65** a été publié en octobre 2023. Ces deux numéros comportaient des encarts relatifs à l'inflation et à l'évolution des revenus. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le service conjoncture de l'IRES (UCLouvain).

4.4.2. Activité statistique Entreprises

En 2023, une note méthodologique a été réalisée, résumant les travaux de la première étape, à savoir les différentes définitions existantes, les différentes sources de données (avantages et inconvénients) et une conclusion de ce qui a été retenu (définition, source de données et population étudiée). Ensuite, a été mise en œuvre une étude de faisabilité sur la production des statistiques sur les entreprises actives par taille (petites, moyennes et grandes entreprises) qui intégrerait la dimension économique, à partir des sources disponibles et selon une/des définition(s) existante(s) (ex. : définition européenne). Si les résultats de l'étude de faisabilité s'avèrent concluants, le développement et l'implémentation pour la production récurrente des statistiques visées au 1^{er} alinéa en vue de leur publication selon les modalités qui conviennent le mieux à chacune des régions seront mis en

œuvre, mais de manière cohérente et concertée avec les autres régions. L'IWEPS s'engage à publier un tableau de bord des entreprises pour la Wallonie. L'IBSA s'engage à publier les statistiques sur son site internet. VSA s'engage à publier les statistiques sur son site internet Statistiek Vlaanderen. Dans le cas où l'étude de faisabilité donne des résultats jugés insuffisants, une note méthodologique sera rédigée reprenant les adaptations nécessaires et les solutions éventuelles permettant d'établir correctement les statistiques sur les entreprises actives par taille (petites, moyennes et grandes entreprises) qui intégrerait la dimension économique.

Le projet a été prolongé jusque fin 2024 dans la mesure où il fallait réfléchir à la localisation des entreprises (au sens statistique). Le rapport final est prévu fin 2024.

4.4.3. Nouvelles statistiques régionales (Optique dépense du PIB)

Les travaux visant à étendre les statistiques économiques régionales établies dans un cadre comptable harmonisé ont été poursuivis en 2023. Ils s'inscrivent depuis 2016 dans les activités de l'Institut des Comptes nationaux. Durant l'année 2022, l'IWEPS a ainsi à nouveau contribué au suivi de l'ensemble de ces travaux et a pris part plus spécifiquement à l'estimation régionale des

dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages, ainsi que celle de l'épargne des ménages. La dernière campagne des comptes régionaux a vu également l'introduction des données de l'EBM 2022 ainsi que le développement d'une méthode d'estimation provisoire pour la dernière

année disponible. L'IWEPS a participé activement à la publication habituelle des comptes régionaux de l'ICN en janvier 2023. Cela concernait, entre autres, les dépenses de consommation finale pour la période 1995-2020 ainsi que les comptes des revenus des ménages, y compris l'épargne, pour la période 1999-2020. La publication donne lieu à la rédaction de note, de tableaux

explicatifs tant pour les membres de l'ICN que pour le public intéressé via une publication pdf, des séries statistiques en ligne et des communiqués de presse.

En mars 2023, ont également été publiés les comptes régionaux relatifs aux importations et exportations belges de biens et services pour la période jusqu'à l'année 2021.

4.4.4. Modélisation de l'économie régionale : HERMREG

Dans le cadre d'une convention entre l'IWEPS, les autres Instituts de Statistique régionaux (VSA et IBSA) et le Bureau fédéral du Plan (BFP), l'Institut collabore au projet HERMREG. L'objectif de ce projet est le développement d'un modèle multisectoriel régional de l'économie belge, via une désagrégation régionale des perspectives économiques nationales à moyen terme réalisées par le Bureau fédéral du Plan, la mise à disposition d'une base de données des principaux agrégats économiques régionaux et une analyse de différentes variantes.

Pour l'exercice de 2023, l'IWEPS a d'abord contribué à la réalisation de la **projection 2023-2028** publiée au mois de juillet. En parallèle de l'exercice récurrent, l'équipe de recherche a poursuivi les travaux de la nouvelle phase de développement qui s'étend de 2022 à 2026.

Depuis la fin de la phase précédente (qui s'est clôturée fin 2021), un modèle *bottom-up* adapté à la simulation de chocs économiques régionaux est disponible (il modélise directement les économies régionales dont l'agrégation représente l'économie nationale). Avant une actualisation complète prévue en 2025 et 2026, ce nouvel

outil bénéficie encore de certains développements méthodologiques, qui ont eu trait en 2023 au module énergie et aux salaires (prise en compte d'un coin fiscal-social), de façon à améliorer le réalisme des simulations futures.

L'essentiel du travail de l'équipe de recherche s'est néanmoins tourné vers la version *top-down* du modèle sur laquelle reposent les projections annuelles (cette version du modèle désagrège une projection nationale donnée). L'objectif est d'en étendre le contenu à de nouveaux agrégats, d'en améliorer la prévision de court terme et de renforcer les fondements théoriques des équations économétriques actuelles. En 2023, plusieurs composantes de la demande ont ainsi été abordées : le commerce international par région, la consommation des ménages et les investissements. Un premier essai de refonte de modélisation de l'activité productive régionale (le PIB) en fonction de ces éléments de la demande a également été mené l'année dernière. Enfin, concernant le marché du travail, les navettes interrégionales ont été étudiées, de façon à permettre une modélisation plus fine de ces dernières, par branche d'activité cette fois.

4.4.5. LAMARTRA - *Bridging decarbonization and labour market in sustainability transitions*

LAMARTRA est un projet de recherche financé par BELSPO dans le cadre du programme BRAIN-be 2.0 phase 2 (2018-2023). Il est porté par un consortium d'universités composé de l'ULB (CEDD — Prof. Tom

Bauler), de la KUL (HIVA - Dr. Karolien Lenaerts), de l'UCL (CRIDIS — Prof. Isabelle Ferreras), de l'ULiège (SPIRAL — Prof. Pierre Delvenne) et de l'IWEPS.

Ce projet est financé par le programme pour quatre ans à partir du 1^{er} février 2021. L'IWEPS a été sollicité par l'ULB pour participer à ce consortium afin de développer les aspects prospectifs de la recherche.

Faisant le pont entre les analyses des transformations du travail et les politiques d'atténuation du changement climatique, le projet LAMARTRA vise à développer des scénarios de politiques publiques en la matière. Il vise à proposer des réponses aux questions : comment comprendre les développements en cours et futurs des transitions bas-carbone et sur le marché du travail, et quelles stratégies de gouvernance sont possibles en Belgique pour assurer la poursuite conjointe d'objectifs climatiques et d'emploi « justes » ?

Les objectifs de recherche poursuivis par le projet sont :

- développer et opérationnaliser un cadre conceptuel intégré qui articule les processus de transition « bas carbone » et « marché du travail ». Ce cadre est élaboré à travers un ensemble d'études de cas relatives aux trajectoires d'innovation et aux dynamiques d'exnovation ;
- cartographier le profil des travailleurs dans les entreprises industrielles à forte intensité en carbone (secteurs ETS) et dans d'autres secteurs fortement émetteurs. L'analyse s'intéresse aux travailleurs vulnérables (par exemple, les travailleurs peu qualifiés, les femmes, les migrants) ;

- élaborer des scénarios prospectifs avec les principales parties prenantes pour identifier l'éventail des futurs possibles et souhaitables reliant les processus de transition bas carbone et sur le marché du travail dans les secteurs sélectionnés ;
- identifier les défis et les stratégies de gouvernance des transitions dans des cas sélectionnés ;
- concevoir des mix de politiques publiques appropriés pour relier les « deux transitions », éclairées par une analyse interdisciplinaire et une discussion des implications en matière de gouvernance ;
- tester, diffuser et exploiter les résultats et les synergies de ces activités de recherche. Cela implique des recherches transdisciplinaires, des ateliers et des échanges réguliers avec le comité de suivi, les porteurs de projet, BELSPO et les acteurs clés (public/privé/académique et société civile) dans les cas sélectionnés.

En 2023, le consortium a développé un travail de terrain dans le secteur agricole et une analyse quantitative de l'évolution des emplois « verts »/« green jobs ». En collaboration avec le laboratoire SPIRAL de l'ULiège, l'IWEPS a réalisé des ateliers prospectifs dédiés à la « double transition » (écologique/sur le marché de l'emploi) dans le domaine de l'agriculture et de la construction. Voir : <https://lamartra.be>

4.4.6. L'autonomie alimentaire pour la Wallonie : quelles pistes pour 2040 ?

Les changements climatiques affectent de nombreux secteurs d'activité. Parmi ceux-ci, celui de l'agriculture n'est pas un des moins préoccupants. Par ailleurs, la pandémie de Covid-19 et l'actuelle guerre en Ukraine ont rappelé à quel point certains territoires sont extrêmement dépendants des échanges internationaux pour leur approvisionnement alimentaire.

Dans ce contexte, de nombreux acteurs s'interrogent sur les risques de pénurie alimentaire que pourraient connaître les pays européens.

Les autorités régionales wallonnes, quant à elles, sont déjà conscientes des enjeux de la sécurité et de la souveraineté alimentaire. Plus particulièrement, le Plan de relance wallon (PRW) consacre l'amélioration de cette souveraineté comme axe prioritaire de développement économique régional et identifie plusieurs objectifs opérationnels pour parvenir à celui-ci.

L'agriculture et le système agroalimentaire sont considérés dans ce plan comme étant des secteurs essentiels pour la relance et le redéploiement de la Wallonie dans un contexte de transition. Selon le Gouvernement,

la crise de la Covid-19 a démontré toute l'importance de maîtriser nos filières d'approvisionnement alimentaire et de les relocaliser en Europe, en Belgique et en Wallonie, autant que possible. Cette nouvelle dynamique constitue, par ailleurs, une source de création d'emplois de qualité et de revenus décents, tout au long de la chaîne de production.

Pour le PRW, l'agriculture et l'alimentation jouent également un grand rôle en termes de santé, d'environnement et de climat, sans parler de leurs liens avec la préservation des paysages et l'aménagement du territoire... L'agriculteur est un acteur central du redressement de la Wallonie et de la qualité de vie de ses habitants. Agriculture et production alimentaire méritent donc une attention toute particulière.

Le Plan identifie un nombre restreint d'objectifs opérationnels pour encourager une agriculture de qualité, génératrice de valeur ajoutée et d'emplois décentement rémunérés, et engagée durablement dans la transition climatique et environnementale. Ces objectifs sont les suivants :

- relocaliser l'alimentation et développer des plateformes logistiques ;
- réaffirmer le rôle multifonctionnel de l'agriculture et de l'élevage ;
- mesurer et valoriser l'impact environnemental des exploitations agricoles ;
- soutenir la transition environnementale de l'agriculture ;
- stimuler l'éco-entrepreneuriat dans le domaine agroalimentaire et amplifier la « relève » des agriculteurs et producteurs agricoles ;
- soutenir et amplifier l'accompagnement des cantines durables ;

- organiser la distribution et la valorisation de la production wallonne optimisant les débouchés existants.

Soucieux de contribuer à la réflexion des autorités régionales, l'IWEPS a amorcé, en 2022, une réflexion prospective à propos de la résilience et la souveraineté alimentaire de notre région à l'horizon 2040-2050.

Pour ce faire, un travail en trois étapes a été planifié.

La première a consisté en l'organisation, en mars 2023, d'un Futurama, le séminaire prospectif de l'IWEPS, visant à dresser un certain nombre de constats descriptifs et à poser les bases d'un cadrage analytique et théorique à propos des systèmes alimentaires locaux en général et du système alimentaire wallon en particulier, et ce dans une perspective multidisciplinaire.

La deuxième étape prend la forme de la réalisation et de la mise en ligne d'un Cahier de prospective présentant (1) les contributions rédigées par les intervenants au Futurama, (2) une mise en perspective transversale de ces contributions et (3) une base de données bibliographiques relatives aux thématiques de la souveraineté, de la résilience et de la sécurité alimentaire, ainsi qu'à l'analyse des systèmes alimentaires. La finalisation et la mise en ligne de ce cahier sont fixées au deuxième trimestre 2024.

La dernière composante du triptyque permet la discussion des deux premières par les « experts de terrain » et les parties prenantes. Cette mise en débat et en perspective prend place dans un second Futurama, clôturant l'ensemble du processus d'exploration prospective et tenu au deuxième trimestre 2024.

4.4.7. Fonds des calamités naturelles publiques, mise à jour des montants maxima par l'IWEPS

À la suite de la demande du ministre en charge de l'intervention du fonds des calamités naturelles publiques, et conformément au décret relatif à celles-ci qui prévoit que l'IWEPS soit consulté pour l'adaptation des

montants maxima de réparation des dommages causés, l'IWEPS a été chargé d'effectuer les calculs pour adapter ces montants en fonction des catégories de l'indice des prix à la consommation, et ce pour l'année 2022.

4.5.1. Assistance méthodologique au FEDER et Fonds social européen

L'IWEPS a poursuivi sa collaboration avec les administrations en charge de la gestion des Fonds structurels européens en Wallonie. Cette assistance méthodologique a consisté notamment en une aide à la rédaction des cahiers des charges des évaluations des pro-

grammes, la participation aux comités d'accompagnement des différentes évaluations, le calcul d'indicateurs de contexte et de réalisation, et l'information des comités de suivi semestriels des programmes sur la conjoncture économique et sociale régionale.

4.5.2. Comptes de l'emploi

Les comptes de l'emploi constituent un système de statistiques intégrées et cohérentes dans le domaine du marché du travail. Les données de base sont saisies au niveau territorial le plus fin possible, à savoir le niveau communal. Les comptes de l'emploi comprennent deux volets : un volet offre de travail (des travailleurs) et un volet demande de travail (des entreprises). L'objectif général du projet est de rassembler et estimer les statistiques nécessaires à l'analyse du marché du travail wallon (statistiques cohérentes du niveau local au niveau régional et harmonisées avec les estimations réalisées au niveau fédéral et dans les autres régions) et d'analyser ces données.

En 2023 : collecte, traitement et contrôle des données nécessaires à l'actualisation des séries constitutives des comptes de l'emploi pour la période 2011-2021, demande

de données particulièrement détaillées destinées à estimer le nombre de frontaliers sortants et le nombre de doubles comptages de personnes connues de plusieurs organismes (ONSS, ORPSS, INASTI, ONEm) auprès de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale, réponses à des demandes extérieures.

En 2023, des données suffisamment détaillées restent encore indisponibles. En effet, l'application plus stricte du règlement RGPD fait qu'il n'est plus possible actuellement d'obtenir des données suffisamment détaillées de l'ONSS pour pouvoir estimer la population active occupée communale par sexe et classe d'âge. En juin 2023, une estimation provisoire moins détaillée, sans possibilité de croiser le sexe et l'âge, a été publiée pour les années 2019 à 2021 et sera révisée dès que l'accès à des données plus complètes sera possible.

4.5.3. Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail (Dynam-Reg)

En 2023, une nouvelle convention couvrant la période 2023-2025 a été établie entre l'ONSS, d'une part, et l'IWEPS pour la Wallonie, l'IBSA pour Bruxelles et le Département WSE pour la Flandre, d'autre part. Outre la mise à jour et la diffusion sur internet des données et indicateurs relatifs à la dynamique de l'emploi et la dynamique

des travailleurs au niveau des marchés de l'emploi régionaux deux fois par an, cette nouvelle convention prévoit les développements suivants : l'estimation de ces indicateurs à un niveau infrarégional (bassins d'emploi, région de référence, centres urbains...), l'ajout de caractéristiques relatives aux travailleurs (salaire, niveau scolaire,

nationalité...), des données relatives à la transition entre emploi salarié et emploi indépendant, la mesure de la dynamique de long terme (> 1 an) et l'ajout de tableaux interactifs sur le site internet.

L'ONSS développe ces sets de données sur la base de standards scientifiques internationaux et fait appel à ce propos à l'expertise du partenaire scientifique du projet Dynam, à savoir l'HIVA, institut spécialisé au sein de la KULeuven.

Toutes les données Dynam-Reg sont disponibles sur le [site de Dynamstat](#). Elles sont publiées chaque année par l'IWEPS sous la forme d'une fiche statistique sur le site de l'IWEPS et dans les *Chiffres clés de la Wallonie*.

En janvier 2023, les estimations Dynam-Reg de l'évolution entre les deuxièmes trimestres 2020 et 2021 (estimations définitives) et 2021 et 2022 (estimations provisoires) ont été publiées et analysées par Tim Goesaert, Ludo Struyven, Karen Huysmans, Thomas Boogaerts et Peter Vets dans le Release Q2 2022 « [La dynamique du marché du travail atteint des sommets inégalés](#) ».

En juin 2023, les données définitives relatives à la dynamique entre les quatrièmes trimestres 2020 et 2021 (estimations définitives) et 2021 et 2022 (estimations provisoires) ont été publiées et analysées par Tim Goesaert, Ludo Struyven, Karen Huysmans, Thomas Boogaerts et Peter Vets dans le Release Q4 2022 « [Dynamique de l'emploi, des travailleurs et des changements d'emploi en 13 tendances](#) ».

Pour la première fois, les données sont disponibles au niveau des Bassins d'emploi EFE. Elles ont été analysées par Thomas Boogaerts, Tim Goesaert, Karen Huysmans, Ludo Struyven et Peter Vets dans le Dynam Flash de novembre 2023 « [Dynamique de l'emploi dans nos régions](#) ».

En décembre 2023, les estimations Dynam-Reg de l'évolution entre les deuxièmes trimestres 2021 et 2022 (estimations définitives) et 2022 et 2023 (estimations provisoires) ont été publiées et analysées par Tim Goesaert, Ludo Struyven, Karen Huysmans, Thomas Boogaerts et Peter Vets dans le Release Q2 2023 « [Dynamique de l'emploi, des travailleurs et des changements d'emploi en 10 tendances](#) ».

4.5.4. Intégration des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Wallonie

Grâce au financement IPRA octroyé par l'IWEPS, Mathilde Pourtois mène à l'UCLouvain et à l'IWEPS une recherche doctorale portant sur l'insertion des jeunes wallons sur le marché du travail. Ce projet de recherche a pour objectif d'évaluer, à l'aide de méthodes microéconométriques, deux types de politiques d'emploi : d'une part, le versement d'allocations d'insertion aux jeunes chômeurs de longue durée, d'autre part, une subvention à l'embauche ciblée sur les jeunes chômeurs peu et moyennement qualifiés.

Dans le cadre du premier projet, Mathilde étudie l'effet des restrictions d'accès aux allocations d'insertion sur le passage à l'emploi, sur des indicateurs de la qualité de

l'emploi et sur des variables en lien avec les conditions de subsistance telles que la composition familiale et le fait de dépendre du revenu d'intégration, par exemple.

Le second projet vise à estimer l'impact des aides à l'embauche Impulsion moins de 25 ans sur le passage à l'emploi. En 2023, les résultats de cette recherche ont été publiés sous différentes formes : [un rapport de recherche de l'IWEPS](#) présentant dans le détail la question, les données et les résultats de l'analyse d'impact et un article vulgarisé discutant des interprétations et formulant des recommandations dans la revue *Regards économiques*. Un article scientifique est également en préparation.

4.5.5. Incitants financiers à la formation des demandeurs d'emploi

Depuis les années 2018-2019, dans le cadre de la politique de lutte contre les pénuries d'emploi pour certains métiers et, plus précisément, dans son volet formation, un nouveau type d'instrument public est mobilisé : l'incitant financier. En septembre 2018, l'« Incitant+ » ou « Incitant350 » a été mis en œuvre. En janvier 2022, la « Prime Construction » ou l'« Incitant 2000 » a été mis en place. Enfin, le contexte dans lequel sont mis en œuvre ces différents incitants a changé en janvier 2023 avec le doublement des aides financières en cours de formation (de 1€ à 2€ par heure de formation suivie).

Ces différentes modifications dans les incitants financiers à la formation peuvent éclairer

différents effets de ces incitants qui entendent engendrer une augmentation du nombre de personnes formées, davantage encore pour les métiers en pénurie, et *in fine*, une diminution des pénuries d'emploi pour ces métiers.

En 2023, un examen de la temporalité de mise en œuvre de ces incitants et des données disponibles a été réalisé en collaboration avec le Forem. La première analyse envisagée porte sur l'évolution du nombre de personnes formées dans les métiers en pénurie et sur l'effet du dispositif « Incitant+ » sur ce nombre. Une demande de données ad hoc a été élaborée et la constitution du lot de données par le Forem sera finalisée début 2024.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

4.6.

4.6.1. Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs

L'IWEPS est partie prenante du projet « Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs », piloté par le Secrétariat général du MFWB (accord de coopération de mars 2014). L'objectif est la mise en place d'une base de données pérenne mettant en relation des données de l'enseignement obligatoire, de l'enseignement supérieur, de l'enseignement de promotion sociale, des opérateurs de l'alternance, des dispositifs de formation professionnelle wallons et bruxellois et du datawarehouse Marché du Travail et Protection sociale de la BCSS. L'enseignement et la formation financés par la Communauté germanophone sont également couverts par le dispositif. Un tel système d'information doit permettre une analyse approfondie des trajectoires à l'intérieur du système éducatif, puis dans l'emploi et la formation professionnelle continue sur la base d'un suivi de cohortes successives. L'IWEPS est impliqué, depuis le lancement du projet, dans la conception et la mise au

point de l'outil, et dans l'analyse des données et l'élaboration des premiers indicateurs. Il participe activement au comité de pilotage du projet.

À l'heure actuelle, les sources de données suivantes ont été couplées et intégrées dans la base de données pour la cohorte de sortants de 2013-2014 : les données DGEO (enseignement secondaire obligatoire en FWB), la base de données SATURN (enseignement supérieur non universitaire en FWB), les données du CREF (enseignement supérieur universitaire francophone), les données relatives à l'enseignement en Communauté germanophone (secondaire et supérieur non universitaire), les données de l'IFAPME (formation en alternance en Wallonie), ainsi que les données relatives au marché du travail (Banque Carrefour de la Sécurité sociale). En mai 2023, une première analyse portant sur les **trajectoires de l'enseignement obligatoire vers l'enseignement supérieur** a été publiée. De premières ana-

lyses des données relatives au marché du travail ont pu être effectuées (portant jusqu'en 2016, soit trois années complètes après la sortie de l'enseignement). Les résultats préliminaires ont été présentés au cours d'une journée d'étude consacrée au cadastre

organisée par le Pôle Recherches du MFWB le 23 novembre 2023. Parallèlement, l'intégration des données relatives aux dispositifs de formation professionnelle (Forem, Bruxelles-Formation et ADG) se poursuit (tests préalables et analyses de qualité).

4.6.2. Indicateurs sur l'éducation et la formation

L'IWEPS calcule chaque année une série d'indicateurs sur l'éducation et la formation à partir de différentes sources de données : l'Enquête sur les forces de travail (EFT, Statbel), les données sur les élèves inscrits dans l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone, ainsi que les données relatives à l'accueil de la petite enfance en FWB et en Communauté germanophone. Ces indicateurs concernent notamment le niveau de diplôme, la relation entre diplôme et statut sur le marché du travail, la transition enseignement-emploi (NEET, abandon scolaire pré-

coce, etc.), la couverture en places d'accueil pour la petite enfance, les lieux de domicile et de scolarisation des élèves (au niveau communal), le retard scolaire dans l'enseignement secondaire. Ces indicateurs sont publiés sur le site internet de l'IWEPS (notamment sur le portail WalStat et/ou sous forme de fiches dans les *Chiffres clés de la Wallonie* et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet). Pour partie, ces indicateurs servent à alimenter d'autres projets et publications de l'IWEPS, et notamment l'Indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) et l'Indice de situation sociale (ISS).

4.6.3. Priorités de formation pour la Wallonie

Dans le cadre d'un projet de réforme des incitants financiers à la formation des salariés, le cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Formation a demandé à l'IWEPS d'identifier, d'une part, des domaines de formation prioritaires et, d'autre part, des critères d'agrément des formations éligibles au dispositif du Chèque formation.

Pour ce faire, l'IWEPS a réalisé une enquête adressée à un panel d'experts de l'économie wallonne et de la formation profession-

nelle et a réalisé une trentaine d'entretiens semi-directifs auprès d'acteurs patronaux, syndicaux, administratifs, économiques et du monde de la formation.

Le rapport adressé en janvier 2024 comprend un ensemble de propositions sur des priorités de formation articulées aux orientations du Plan de relance pour la Wallonie et une dizaine de pistes de réflexion sur les caractéristiques des formations éligibles.

INÉGALITÉS SOCIALES

4.7.

4.7.1. Indicateurs de pauvreté

En 2023, ce projet a vu la publication d'une quinzaine de fiches présentant chacune un indicateur relatif à la pauvreté en Wallonie. Cela a permis la constitution d'un chapitre

« Inégalités sociales » dans les *Chiffres clés de la Wallonie*, contextualisant et analysant ces indicateurs, ainsi que la publication du Tableau de bord de la pauvreté en Wallonie.

4.7.2. Développement et calcul de l'Indice de situation sociale (ISS)

Dans le cadre de ses travaux sur les indicateurs complémentaires au PIB, l'IWEPS a construit et publié au mois de novembre 2023 son **dixième exercice de l'Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS)**, et le **site dédié**.

L'ISS vise à dresser le bilan annuel du progrès social de la Wallonie en comparaison avec l'évolution du PIB/habitant, sur une période de dix-neuf années. Cet indice permet d'apporter des balises pour suivre, année après année, depuis 2004, l'évolution d'indicateurs de l'état de la situation sociale et des déséquilibres socio-économiques. Il s'articule autour de dimensions généralement reconnues comme constituant des conditions de vie et de la qualité de vie d'une population (démographie, santé, logement, formation, sécurité, culture, valeurs, revenu, emploi).

Comme l'année précédente, cette 10^e édition du Rapport ISS est assortie d'un travail d'investigation qui mobilise de nombreuses études scientifiques et contributions d'acteurs multisectoriels. Cette édition est enrichie par l'apport de dix-sept entretiens

approfondis auprès de représentants de l'action sociale et judiciaire. L'objectif de cette partie est de compléter et d'étayer les observations basées sur les indicateurs statistiques mobilisés dans l'ISS par une analyse circonstanciée des conditions de vie et des inégalités touchant les groupes sociaux les plus exposés aux risques et aux conséquences dévastatrices des crises qui se succèdent.

Cette analyse est le fruit d'un travail interdisciplinaire mené au sein de l'IWEPS et avec les collègues des institutions partenaires.

Toujours dans le cadre des indicateurs complémentaires au PIB, l'indice de gouvernance en Wallonie (IGW) a été mis à jour sur le site internet de l'IWEPS suite à l'actualisation des données de l'enquête 'European Quality of Government Index' (EQI) de 2021. L'indice wallon évalue la gouvernance à travers 1) la qualité des services publics (le système éducatif, le système de santé, la police), 2) l'impartialité des services publics, 3) l'évaluation du niveau de corruption générale et dans les services publics ainsi que l'évaluation du processus électoral.

4.7.3. Les Relais sociaux de Wallonie

En 2023, le travail de collecte des données auprès des services partenaires des relais sociaux de Wallonie a été poursuivi en collaboration avec les relais sociaux de Wallonie. L'intégration des données prove-

nant des deux nouveaux relais sociaux intercommunaux est entamée très progressivement et partiellement en 2023. Celle-ci devrait être élargie dans les années à venir.

4.7.4. Regards croisés des travailleurs sociaux sur l'hébergement d'urgence en Wallonie. Enjeux, évolutions et perspectives

Ce projet a pour objectif d'établir un état des lieux de l'hébergement d'urgence en Wallonie centré sur les évolutions marquantes de l'offre et de l'utilisation des services, sur les difficultés rencontrées sur le terrain, sur les enjeux actuels et les pistes d'amélioration exprimées par les travailleurs sociaux. En 2023, l'IWEPS et les relais sociaux urbains et intercommunaux ont entamé la préparation du séminaire (prévu en avril

2024) « Regards croisés des travailleurs sociaux sur l'hébergement d'urgence en Wallonie. Enjeux, évolutions et perspectives », qui devrait réunir une cinquantaine de travailleurs sociaux de l'hébergement d'urgence et d'autres services partenaires des relais sociaux (travail de rue, maisons d'accueil, actifs en Wallonie). La préparation en 2023 a consisté en la rédaction de ce projet, en plusieurs entretiens exploratoires dans

des abris de nuit situés en Wallonie et dans un relais social intercommunal ne comportant pas encore d'abri de nuit et en quatre réunions tenues à l'IWEPS avec des représentants des neuf relais sociaux urbains et

intercommunaux. Après le séminaire, un rapport écrit est également prévu en 2024 à partir des analyses réalisées par les travailleurs sociaux (confrontation des points de vue et des pratiques locales en vigueur en Wallonie).

4.7.5. Quels futurs pour les politiques de lutte contre la pauvreté infantile à l'horizon 2040 ?

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'IWEPS et l'AVIQ et s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de sortie de la pauvreté, adopté par le Gouvernement wallon en novembre 2021.

Il se focalise sur les futurs possibles des outils d'action publique de lutte contre la pauvreté des enfants.

Les objectifs du projet sont :

- réfléchir à l'évolution du rôle des politiques régionales et communautaires sur la pauvreté infantile pour, d'une part, comprendre ce qui est envisagé comme un problème public (« la pauvreté infantile ») et, d'autre part, étudier les effets possibles des politiques régionales et communautaires sur celui-ci ;
- s'intéresser à l'« enfant » comme destinataire d'une action publique spécifique composée de dispositifs et d'outils relevant d'une pluralité de champs d'action (social, éducatif, économique...) qui varient en fonctions des âges (de la naissance à la fin des études secondaires) ;
- développer une approche prospective de nature « exploratoire » visant à identifier quatre à cinq scénarios contrastés pouvant nourrir les futures politiques régionales et communautaires en matière de lutte contre la pauvreté infantile ;

- mettre en place une large participation des acteurs institutionnels et de terrain en lien avec la pauvreté et les politiques de l'enfance ainsi que des experts.

Au cours du premier semestre 2023, l'équipe IWEPS-AVIQ a clôturé la deuxième phase du projet dédiée à la réalisation d'un « diagnostic prospectif », entamée en septembre 2022. Ce diagnostic permet de définir le système de variables qui conditionnent l'état de la pauvreté infantile en Wallonie ainsi que les réponses politiques qui lui sont apportées. Le travail de l'équipe a visé à stabiliser la représentation du système prospectif et à développer la base prospective sur laquelle sont élaborés les scénarios exploratoires de la recherche.

Au cours du second semestre 2023, l'équipe a entamé le développement des scénarios prospectifs. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'une série d'ateliers rassemblant des experts thématiques et les parties prenantes des politiques de lutte contre la pauvreté des enfants. Ces ateliers ont permis de mettre au point une première version des scénarios qui a été communiquée au Comité de suivi du projet fin décembre 2023.

Ces scénarios seront finalisés dans le courant du premier trimestre 2024.

4.7.6. Développement d'indicateurs de loyers

En partenariat avec Stabel, l'IBSA et Statistics Vlaanderen (à travers un Service Level Agreement (SLA), dans le cadre de l'Institut interfédéral de statistique), l'IWEPS contribue à l'obtention régulière de données issues de l'enregistrement des baux de manière à pouvoir actualiser annuellement

les indicateurs développés précédemment et à pouvoir en développer d'autres en croisant ces données avec celles du cadastre. Ce SLA a été finalisé en 2023 et un nouveau SLA visant à mettre en œuvre ces indicateurs sera mis en place en 2024.

4.7.7. Projet exploratoire — SWCS

En 2022, un contact avait été noué entre l'IWEPS et la SWCS (Société wallonne du crédit social). La SWCS dispose de données sur les dossiers d'attribution de crédits sociaux, sur les caractéristiques des biens immobiliers liés et, dans une moindre mesure, sur les profils socio-économiques des personnes.

À partir de ces données, le projet exploratoire porte sur deux points, dans une optique de collaboration *win-win*. D'une part, mesurer si, et comment, ces données peuvent être utiles et pertinentes pour l'IWEPS afin de produire des éventuels futurs indicateurs. D'autre part, mesurer si, et comment, ces données de la SWCS peuvent être valorisées dans le cadre d'un accès *open data* et peuvent contribuer à alimenter certaines études scientifiques (par ex. sur la question des ménages isolés).

Pour mener à bien cette analyse exploratoire, l'IWEPS avait reçu un échantillon de données portant sur un an d'activité (1 951 cas).

Un rapport de faisabilité, essentiellement sur la qualité des données et sur leurs perspectives d'utilisation, a ensuite été rédigé au premier trimestre 2023 et présenté à la SWCS dans la foulée. Les conclusions principales de ce rapport mettent à jour le fait que les données sur les crédits hypothécaires ont un potentiel important et qu'elles peuvent contribuer à une palette d'études variées et apporter, *in fine*, certains éclairages et certaines ressources pour aider à la prise de décision. Cependant, certaines limitations quant à la qualité des données collectées demeurent et ne doivent pas être sous-estimées. Enfin, ces données gagneraient à être couplées avec d'autres sources de données.

Ce rapport est potentiellement une première étape vers une collaboration plus poussée entre l'IWEPS et la SWCS, pouvant être matérialisée par une convention de plus long terme.

GENRE

4.8.

4.8.1. Genre et revenus

Suite aux travaux menés précédemment par l'IWEPS sur les inégalités de revenus entre femmes et hommes, l'IWEPS a pu dévelop-

per un **set d'indicateurs portant sur le genre**, dont l'accent est fortement marqué sur les inégalités de revenus et de salaires.

4.8.2. Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie — Valorisation et diffusion des données de la publication « Genre et santé mentale »

En 2022, dans le cadre de la collection « Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique », l'IWEPS décidait de porter une attention particulière à la santé mentale des femmes en Wallonie, en raison notamment de la crise sanitaire mondiale et de ses conséquences spécifiques sur la santé mentale des femmes.

C'est ainsi qu'un nouveau cahier « Genre et santé mentale » avait vu le jour. Cette publication avait notamment pour objectif de lutter contre certaines représentations collectives et stéréotypées en ce qui concerne la santé mentale des femmes et des hommes en mettant en perspective une série d'indicateurs sexospécifiques.

Durant l'année 2023, l'IWEPS a décidé d'aller à la rencontre d'acteurs politiques, de partenaires associatifs et sociaux susceptibles d'être concernés par la problématique. L'objectif était, dans un premier temps, de porter à la connaissance de ces acteurs un ensemble de statis-

tiques générées sur la santé mentale des femmes et des hommes en Wallonie, d'en vulgariser les enseignements, mais aussi de sensibiliser ces différents acteurs clés à la nécessaire prise en compte du genre dans les politiques de santé publique.

4.8.3. Développement d'une culture externe par l'élaboration et la diffusion de concepts et approches partagés sur le genre

L'IWEPS, dans sa volonté d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs et actrices à la nécessaire prise en compte du genre dans les politiques publiques, a décidé de développer une culture externe par l'élaboration et la diffusion de concepts et d'approches partagées sur le genre.

C'est dans le cadre de cet objectif que s'inscrit la participation de l'IWEPS à deux récents certificats portant sur la problématique des violences de genre.

Un premier certificat interuniversitaire — haute école consacré aux discriminations et violences basées sur le genre a vu le jour en 2023. La volonté de ce certificat est de permettre aux professionnels de première ligne des secteurs de la santé, du psychosocial, du judiciaire, de la communication et de l'éducation de comprendre et repérer les violences basées sur le genre afin de mieux y répondre et de les prévenir.

Dans le cadre de ce certificat et à la demande d'Henallux, l'IWEPS a réalisé en 2023 un module spécifique consacré aux normes de genre et à leurs effets, notamment en prenant appui sur un ensemble de concepts et de données disponibles en lien

avec la thématique des violences de genre : « La construction des normes de genre et leurs effets » Cardelli R., Henallux, 14 février 2023, Namur.

Dans la même optique, l'IWEPS a également participé au nouveau certificat « Violences interpersonnelles. Outils pour une approche intégrée » co-organisé par le département de médecine générale de l'ULB et la haute école libre de Bruxelles Ilya Prigogine. Ce certificat a été élaboré pour répondre aux enjeux et à la diversité des besoins autour de la problématique des violences de genre.

Dans le cadre de ce certificat, l'IWEPS, en collaboration avec la chercheuse Christel Hamel (chargée de recherche à l'institut national d'études démographiques en France – INED) a contribué à l'élaboration d'un module transversal portant sur les violences et rapports sociaux de genre. Ce module proposait une approche historique, sociologique et épidémiologique du phénomène : « Violences et rapports sociaux de genre. Approche historique, sociologique et épidémiologique » Cardelli R. et Hamel C., Campus Erasme, 13 et 14 janvier 2023.

4.8.4. Enquête Gender-Based Violence (GBV) : préparation des données

En lien avec la DPR et la DPC, l'IWEPS a conduit en 2022 une collaboration inter-fédérale visant à mener en Belgique l'enquête « EU survey on gender-based violence against women and other forms of interpersonal violence » (EU-GBV). L'enquête EU-GBV est une enquête commanditée par

Eurostat qui a pour but de récolter des données sur les victimes de violences basées sur le genre dans les états européens. L'objectif est de mieux quantifier et de mieux comprendre le phénomène afin de permettre aux états de mener des politiques plus efficaces de lutte contre le phénomène.

En collaboration avec les administrations régionales et communautaires ainsi qu'avec les Gouvernements respectifs, ce travail a abouti à la mise en œuvre de l'enquête sur le terrain. L'enquête a pris fin en août 2022, faisant place au travail de traitement des

données, suivant les procédures fournies par Eurostat, de septembre 2022 à juin 2023. Un rapport présentant les chiffres clés de l'enquête a été réalisé durant le dernier quadrimestre de l'année 2023. Il sera publié en mars 2024.

4.8.5. Envisager le logement selon une perspective genrée. Participation au groupe de travail « Genre et logement » mis en place par le CWEHF

La participation de l'IWEPS au groupe de travail « Genre et logement » mis en place par le CWEHF fait suite à un rapport de recherche réalisé par l'ULg et commandité par le CWEHF. Ce rapport avait pour objectif de dresser un état des lieux en ce qui concerne la prise en compte du genre dans les politiques de logement.

Partant des principaux constats de ce rapport, un groupe de travail rassemblant différents experts et expertes sur les questions de genre et de logement a été mis en place fin 2022. L'objectif était d'identifier les axes déterminants en matière de logement pour une meilleure prise en compte des femmes dans les politiques de logement et d'urbanisme.

Les résultats des réflexions issues de ce groupe de travail ont donné lieu à la réalisa-

tion, par le CWEHF, de trois capsules vidéos qui visaient à souligner l'intérêt d'intégrer la dimension de genre dans les politiques urbanistiques et du logement, à des niveaux différents :

- mettre les femmes au cœur de la politique du logement ;
- penser autrement l'habitat ;
- tenir compte de l'environnement.

L'IWEPS a participé activement, en 2023, à l'élaboration et au contenu de la première vidéo visant à mettre les femmes au cœur de la politique du logement. Pour alimenter le contenu de cette première capsule, un document de synthèse statistique, intitulé « Penser autrement le logement dans les politiques » a été réalisé par l'IWEPS.

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

4.9.

4.9.1. Statistiques et indicateurs de la mobilité

Les travaux et études en matière de mobilité au sein de l'Institut trouvent leur origine dans l'intégration de l'Observatoire wallon de la mobilité (OWM) au sein de l'IWEPS au 1^{er} janvier 2004. Ils sont notamment déterminés par les missions spécifiques de l'OWM (arrêté GW du 6 décembre 2001) et s'inscrivent dans le cadre global des missions et recherches menées par l'IWEPS et plus particulièrement dans une approche transversale telle que prônée au sein de l'Institut.

En 2023, plusieurs axes sont privilégiés par les travaux en matière de mobilité et notamment celui visant la consolidation des données et des statistiques (en termes de disponibilité, de limites, de contraintes et de méthode) et la définition d'indicateurs et de recherches en lien avec les thématiques transports et mobilité à partir de différentes sources existantes, régionales, fédérales et internationales; ce qui a notamment permis :

- la mise à jour des indicateurs [sur le site de l'IWEPS](#), participant à la construction

d'un référentiel scientifique en matière de statistiques de mobilité; et cela en partenariat avec les acteurs régionaux concernés, l'observatoire pouvant servir de plateforme d'information, d'échange, de débats relatifs à la problématique de la mobilité et des transports; particulièrement en 2023, suite à la sollicitation de l'IWEPS par le SPW MI et le Cabinet du ministre Henry (ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures);

- l'intégration d'éléments sur la mobilité dans des ouvrages collectifs régionaux et dans les publications IWEPS, notamment [les Chiffres clés de la Wallonie](#);

- la mise à disposition des informations, la diffusion des indicateurs et données via le site de l'IWEPS (rubrique indicateurs statistiques, *Chiffres clés de la Wallonie* et outil WalStat) et autre communiqué de presse dans le cadre de la semaine de la mobilité. Le niveau de désagrégation et d'inscription spatiale de ces données est fonction de l'existence et de la disponibilité de l'information;
- la valorisation à travers nos réseaux d'échanges et d'autres comités ainsi qu'en réponse à des demandes extérieures;
- l'élaboration des programmes statistiques dans le cadre de l'IIS (cf. ci-dessous) relatifs à la mobilité.

4.9.2. Enquêtes et informations ayant trait aux comportements des individus

En relation avec les activités statistiques « mobilité » (cf. ci-dessus), une attention particulière reste de mise pour l'amélioration des informations ayant trait aux comportements des individus, avec l'objectif d'avoir des bases de données récurrentes sur les stratégies des individus en matière de déplacements permettant à l'Observatoire wallon de la mobilité et l'IWEPS de poursuivre ses missions et recherches (tout en s'inscrivant dans la continuité du travail scientifique réalisé dans les précédentes enquêtes de mobilité régionales et fédérales).

En 2023, l'IWEPS a poursuivi son « travail de veille » en la matière et notamment par des échanges avec les partenaires belges sur les différentes enquêtes en projet ou en cours. Ce travail s'inscrit dans le prolongement des deux enquêtes de mobilité mises en place par l'IWEPS ([MOBWAL](#) et [GPSWAL](#)). Les connaissances acquises sont également sollicitées pour l'élaboration de deux enquêtes à venir en 2024 : une enquête pilote mobilité commanditée par le SPW MI et l'enquête qui sera menée par l'IWEPS dans le cadre de l'ISADF (et relatif entre autres au droit à la mobilité).

4.9.3. Interactions mobilité et aménagement du territoire

Dans la continuité des travaux et des participations à la réflexion sur les enjeux de la mobilité actuels et à venir traitant notamment de l'accessibilité du territoire, les observatoires de la mobilité et du développement territorial poursuivent leurs interactions particulièrement afin de mettre en exergue les interactions entre la mobilité des personnes et l'aménagement du territoire en Wallonie. Le but est d'interroger la capacité du système wallon (mobilité/localisation des activités) à répondre aux enjeux et contraintes énergétiques, environnementaux, sociaux et économiques.

Découlant du [Working Paper n° 34](#) (publié en 2022) préconisant une approche transversale et partagée du territoire, deux interventions (cf. points « Publications » et « Colloques ») en séminaire ont été produites en vue d'alimenter les diverses réflexions, singulièrement en matière d'interactions mobilité/aménagement du territoire en milieu rural (CESE Wallonie) et d'autre part dans la connaissance des éléments contributifs à la hausse de la demande de transport à l'aune des défis économiques, sociaux et environnementaux (SFPMT).

En lien avec l'outil développé en interne pour une mesure de l'accessibilité du territoire par divers moyens de transport, l'IWEPS collabore avec les services de l'AOT du SPW MI en vue de définir un

indicateur d'accessibilité de la population aux arrêts de transports en commun; les résultats et la méthodologie feront l'objet d'un *Working paper* à prévoir en 2024.

4.9.4. Tableau de bord de la mobilité et partenariat étroit entre l'IWEPS et le SPW MI

Tenant compte des documents stratégiques et des politiques de mobilité du Gouvernement, l'IWEPS (et son Observatoire wallon de la mobilité) et le SPW Mobilité Infrastructures (Direction des Études stratégiques et de la prospective) ont décidé de travailler en partenariat étroit et de s'engager dans l'élaboration d'un Tableau de bord de la mobilité (TBM), en collaboration avec d'autres administrations régionales wallonnes. Son objectif principal est de fournir un référentiel commun au travers de la mise en place d'un système de collecte, de centralisation et d'analyse des données visant à assurer un monitoring de la mobilité régionale.

Chacun des partenaires contribue au présent projet au regard de ses missions propres et pour l'amélioration des connaissances utiles à la prise de décision en Wallonie. Le travail de consolidation des données et autres indicateurs s'est pour-

suivi en 2023 en vue de produire une dizaine de fiches indicateurs (publication attendue au printemps 2024) informant sur les diverses facettes de la mobilité tant au niveau du transport des personnes que de celui des marchandises et au regard des objectifs de la SRM.

L'année 2023 a également été mise à profit pour concevoir et débiter le projet « Vers une mobilité active et inclusive » (MIAct, cf. projet 4.9.5) relevant de la subvention accordée à l'IWEPS dans le cadre du TBM par le ministre de la Mobilité. Il s'inscrit dans le prolongement de l'étude diligentée par l'IWEPS en 2021 « Élaboration des modes de collecte d'informations et des méthodologies pour une mesure de la pratique des modes actifs en Wallonie » et fait suite à la concertation avec la Cellule Mobilité active du SPW MI en 2023 pour la définition et la mise en place d'un « Observatoire des modes actifs ».

4.9.5. Vers une mobilité active et inclusive (MIAct)

Dans le cadre de la subvention 2023 accordée (arrêté ministériel, décembre 2020) par le ministre de la Mobilité à l'IWEPS dans le cadre du TBM, l'IWEPS a été sollicité pour entreprendre un projet de recherche axé sur la mobilité active, sous l'angle du genre. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des politiques régionales Wallonie Cyclable 2030 et Wallonie Piétonne 2030 et dans l'évaluation de ces deux politiques.

En adoptant une approche qualitative, à travers des focus groups, des marches et des balades à vélo exploratoires, le projet vise à appréhender les dynamiques sous-jacentes aux pratiques, perceptions et obstacles ren-

contrés par les femmes dans l'utilisation des modes actifs et des infrastructures qui leur sont dédiées. Ce projet engage une variété de parties prenantes, incluant des acteurs et actrices du terrain, des experts et expertes en mobilité active et/ou en genre, ainsi que des utilisatrices et non-utilisatrices des modes actifs. Parmi les partenaires associés à ce projet figurent l'Université de Liège, l'ASBL Tous à pied, l'ASBL Pro Velo et HEC Consulting.

La collecte des données s'est clôturée en décembre 2023. La publication des résultats est prévue pour mai 2024 et proposera des orientations pour progresser vers une mobilité active et inclusive en Wallonie.

4.10.1. Statistiques et indicateurs « Énergie et Environnement »

L'année 2023 a été consacrée au suivi et à la mise à jour des indicateurs relatifs à la thématique Énergie et Environnement sur le site de l'IWEPS, sur le portail de WalStat,

ainsi qu'en réponse aux demandes extérieures touchant aux thématiques « Énergie et Environnement-Air ».

4.11.1. Évaluation du Service citoyen

Dans la convention-cadre relative au développement du Service citoyen en Wallonie (2018-2021), le Gouvernement wallon et la Plateforme pour le Service citoyen ont donné à l'IWEPS une mission d'évaluation du Service citoyen. Au premier semestre 2023, l'IWEPS a finalisé ses travaux d'évaluation : ces six premiers mois ont été l'occasion de conclure l'analyse de contribution, qui complète utilement la comparaison « avant-après » terminée en 2022. En juin 2023, l'IWEPS a présenté les résultats de ses travaux au Comité d'accompagnement du Service citoyen, composé

notamment des représentants des commanditaires de l'évaluation. Dans la foulée de ce comité, l'IWEPS a publié son rapport d'évaluation sur son site internet, avec pour intitulé : « **Évaluation du Service citoyen : développement personnel et cohésion sociale au cœur des changements pour ses jeunes participants** ». En plus du rapport et de ses annexes, l'IWEPS a publié une synthèse du rapport en dix pages, un communiqué de presse et un podcast d'une quinzaine de minutes relatant les enseignements principaux de l'évaluation du Service citoyen.

4.11.2. Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie (troisième édition)

L'IWEPS collabore avec la Direction de la Cohésion sociale du Département de l'Action sociale du Service public de Wallonie Intérieur et Action sociale à la troisième édition du Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie. Ce rapport est structuré selon l'accès aux droits fondamentaux (15 chapitres pour 15 droits) dans une approche à la fois individuelle de l'accès de chaque citoyen aux droits qui lui sont en principe garantis, et collective de la réduction des inégalités entre les citoyens.

Cette troisième édition du Rapport a été conçue pour être publiée en ligne par étapes ; ce qui offre la possibilité d'une latitude dans la contribution de chaque partie prenante au rapport et offre la possibilité d'une mise à jour régulière des informations.

Chaque droit fait l'objet d'un chapitre qui expose les fondements du droit, un cadrage statistique, les instruments et dispositifs mis en œuvre pour favoriser l'accès au droit, les enjeux et les perspectives en vue d'améliorer

la réalisation du droit et procurer davantage d'équité et de solidarité sur notre territoire.

L'IWEPS est en charge du cadrage statistique de chacun des chapitres. À cette fin, il s'appuie autant que possible sur les projets statistiques, études et analyses développés à l'IWEPS (Fiches SIROP, Walstat, ISS, ISADF,

enquête...) en contribuant à leur valorisation et à leur diffusion.

En 2023, le chapitre 'Droit à une vie amoureuse et familiale non contrainte' et le chapitre 'Droit au travail' ont été finalisés. Ils sont accessibles sur le [site de la DiCS](#).

4.11.3. Développement d'indicateurs liés à la gouvernance locale

Dans le but de proposer de nouveaux indicateurs et outils au niveau local, permettant à terme une aide à la prise de décision (aider les décideurs et les acteurs locaux à déterminer leurs priorités d'action et à objectiver leurs décisions en prêtant une attention particulière aux situations difficiles et aux publics vulnérables), plusieurs tâches de planification ont été effectuées en 2023. Visant l'élargissement du socle d'informations au niveau local, ces tâches convergent vers la volonté d'enrichir l'ISADF (Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux) à l'échéance de mai 2025.

En concertation avec les Cabinets Collignon et Morreale, avec le comité des référents de l'ISADF et avec la DiCS, plusieurs axes de développement prioritaires ont été identifiés afin d'enrichir la couverture des droits fondamentaux, dont la problématique de la santé mentale, l'accès au droit à l'alimentation, l'accès au droit au logement, l'approche des situations d'inégalités sociales et économiques ou encore les violations de certains droits au regard des publics vulnérables et des situations sensibles.

Plus largement, pour un enrichissement significatif de l'ISADF, la piste prioritaire poursuivie est une enquête représentative et harmonisée auprès des citoyens (âgés de 18 ans et plus) des communes francophones de Wallonie. Durant l'année 2023, le cadre méthodologique de cette enquête a été mis en place : construction de 51 clusters homo-

gènes de communes, dimension et mode de l'échantillonnage, administration centralisée de l'enquête, choix des modes de passation de l'enquête. Les estimations budgétaires ont été ré-établies, soumises au Gouvernement et validées en décembre 2023 (Note verte reçue le 8 décembre 2023).

Méthodologiquement, cette enquête reposera sur un tirage des personnes enquêtées dans le Registre national (selon quelques variables de stratification comme l'âge, le genre, le niveau de revenu ou un indice de ruralité), la construction d'un questionnaire en ligne (qui parcourra l'accès effectif aux différents droits fondamentaux) et la mise à disposition d'un questionnaire papier dès l'invitation. Ainsi, le design de l'enquête sera basé sur un mode autoadministré.

Cette enquête de grande ampleur touchera 102 000 citoyens. Des marchés publics sont prévus en 2024 afin d'obtenir les meilleures ressources possibles, notamment concernant l'impression des lettres d'invitation et des questionnaires, ainsi que leurs envois postaux.

Parallèlement aux données issues de l'enquête, un travail de recherche et d'exploitation d'informations provenant des sources administratives ou de travaux davantage géomatiques se poursuit. L'agrégation de toutes ces données, ou plutôt des indicateurs qui en découleront, permettra un nouvel ISADF plus riche et plus complet.

4.11.4. Enquête Baromètre social de la Wallonie

L'enquête Baromètre social de la Wallonie (BSW) est une enquête réalisée par l'IWEPS auprès d'un échantillon représentatif de la population de 18 ans et plus vivant en Wallonie. Cette enquête est réalisée depuis 2003, tous les quatre à cinq ans, sur des questions comme le sentiment d'appartenance, la confiance dans les institutions, le fonctionnement de la démocratie ou encore les relations sociales.

La collecte des données de l'enquête 2023 s'est faite entre le 2 mars et le 2 juin 2023 de manière autoadministrée, c'est-à-dire que les participants à l'enquête répondaient eux-mêmes au questionnaire soit en ligne soit en version papier, sans l'intervention d'un enquêteur. Ce projet a nécessité un budget de 34 000 euros qui couvraient le tirage de l'échantillon, l'impression des courriers, l'impression des questionnaires,

l'affranchissement des courriers ainsi que l'encodage par un tiers des questionnaires papier. Toutes les autres tâches de cette phase du projet (confection du questionnaire en ligne et de la version papier, *helpdesk*, contrôle qualité...) ont été réalisées en interne et ont nécessité la mobilisation de plusieurs personnes en plus du responsable de projet. Le résultat de cette collecte de données a permis de disposer d'un échantillon de 1 867 personnes qui ont répondu à l'enquête.

De juillet à décembre, la deuxième phase de ce projet a consisté à nettoyer la base de données, à pondérer les données ainsi qu'à les analyser de manière à rédiger le rapport « Regards statistiques n°11 » sur les résultats du Baromètre social de la Wallonie 2023. Les résultats de cette enquête seront communiqués début 2024.

MÉTHODOLOGIE

4.12.

4.12.1. PIMEA — Processus IWEPS Mixte pour des Enquêtes autoadministrées

Dans le cadre de la mise en place d'un processus interne d'enquêtes autoadministrées, permettant potentiellement à l'IWEPS de gagner en temps, en budget et en réactivité, il a été procédé en 2023 à toute une succession de tâches pour la mise en place de l'enquête BSW2023 (Baromètre social de la Wallonie 2023) :

- coordination logistique avec le sous-traitant choisi pour le marché public d'impression, la mise sous pli et l'expédition des courriers d'invitation et de rappel pour participer à l'enquête ;
- coordination logistique et méthodologique avec Statbel pour le tirage de l'échantillon des personnes invitées à participer à l'enquête et pour l'encodage des questionnaires papier qui ont été retournés ;
- suivi de la phase de collecte des questionnaires en ligne avec l'outil LimeSurvey et réception des questionnaires papier retournés par courrier pré-affranchi ;
- préparation de la demande de partage de données à Statbel pour l'enrichissement de l'échantillon avec données de sources administratives ;
- contrôle de qualité des encodages des questionnaires papier effectués par Statbel ;
- traitement de la non-réponse et calage sur marges pour garantir la représentativité de l'échantillon par rapport à la population wallonne ;
- soutien méthodologique en interne auprès du chef de projet BSW2023 pour l'exploitation des données d'enquête.

4.12.2. Cycle de séminaires statistiques

En 2021, une réflexion a été menée afin de mettre en place des séminaires statistiques récurrents au sein de l'IWEPS. Ces séminaires sont l'occasion de réunir les chercheurs de la Direction Données et Indicateurs (mais ils sont ouverts à tous les collègues en interne) autour de thématiques successives, autant méthodologiques que pratiques, afin de proposer une vaste

réflexion collective et tendre vers l'actualisation de bonnes pratiques statistiques. Ces séminaires ont commencé en février 2022. Les sujets suivants ont été présentés en 2023 :

- Que veut dire « significatif » ?;
- Utilisation et interprétation de tests statistiques en population exhaustive ;
- Les clés et les ratios.

4.12.3. Le FAQ de la prospective

Plusieurs éléments ont amené au développement de ce projet dès 2020, notamment l'implication de l'IWEPS dans des activités d'enseignement et de formation en matière de prospective, la nécessité de stabiliser un référentiel épistémologique et conceptuel pour la pratique de la prospective à l'IWEPS et la présence, parmi nos interlocuteurs, d'une grande méconnaissance du contenu, des objectifs et de l'intérêt de cette pratique.

La fonction de ce « FAQ » (la foire aux questions) est triple : (1) constituer un support pédagogique de qualité, (2) expliciter les orientations du travail prospectif à l'IWEPS en présentant des réalisations typiques et (3) apporter des réponses claires aux interrogations en lien avec la prospective que peuvent se poser les partenaires et les interlocuteurs de l'Institut et les destinataires de nos activités.

2023 a vu la finalisation et la mise en ligne sous la forme d'un « wiki de la prospective » d'un premier ensemble de 38 fiches et des bibliographies y afférentes. Les questions traitées ont été identifiées sur la base de l'expérience des chercheurs de l'IWEPS, issues des interactions avec des interlocuteurs provenant d'horizons très différents et concernés par des préoccupations diversifiées. Cette liste pourra évoluer en fonction des besoins. Les fiches sont accessibles sur le [site de l'IWEPS](#).

Chaque fiche-question a été documentée et élaborée avec un souci de clarté et dans une optique de vulgarisation. Après avoir été soumises à l'examen critique d'experts externes et retravaillées en fonction de leurs suggestions, ces fiches ont fait l'objet d'un travail de mise en forme et de présentation permettant leur mise en ligne.

4.12.4. Thèse de doctorat : Apprendre en prospective : enquête sur les conditions qui favorisent l'apprentissage en prospective

En 2023, les dernières données nécessaires à la finalisation de la thèse ont été collectées. En effet, le projet prospectif du CRA-W, Probov, s'est terminé et il a donc été possible de réaliser un entretien final avec les participants pour collecter de l'information sur leurs représentations et sur leur vécu durant la démarche. La comparaison entre les modèles mentaux initiaux et finaux de douze personnes qui ont assisté aux ateliers

de prospective a donc pu être réalisée en utilisant l'outil « cartes cognitives ». Ceci a permis de mettre en évidence que certains participants ont bien modifié leurs croyances en intégrant des éléments issus de Probov, ou, dit autrement, qu'ils ont appris des choses lors de la démarche.

Dès lors, une analyse quali-quantitative comparée (AQQC ou QCA en anglais) a été

initiiée pour identifier les conditions qui ont favorisé ou découragé ces apprentissages. Cette comparaison permet d'évaluer la théorie élaborée lors d'une étape précédente de la recherche. Ce travail est tou-

jours en cours et sa finalisation est prévue pour juillet 2024.

Enfin, l'analyse par théorisation ancrée, clôturée lors de l'année précédente, a été adaptée et soumise pour publication.

4.12.5. *Working Paper* relatif à l'intégration de dimensions transversales dans les évaluations de politiques publiques

Les inégalités de genre persistantes dans tous les domaines de nos sociétés présentent autant d'injustices que les politiques publiques se doivent de corriger. Plus largement, à l'heure des changements climatiques, de la surexploitation des ressources naturelles et des inégalités entre pays et individus, l'analyse des politiques publiques et leur évaluation doivent intégrer l'ensemble des effets sociaux, économiques, environnementaux qu'elles génèrent.

L'objet de ce *Working Paper* est de mettre en lumière des cadres, approches, outils et

méthodes qui permettent d'intégrer les dimensions transversales du genre et du développement durable dans l'évaluation des politiques publiques. Il vise ainsi à contribuer à l'adaptation de la discipline et de la communauté évaluative aux transformations majeures que traversent notre société et nos politiques.

Ce *Working Paper* est une étape dans l'élaboration de la seconde édition du livre *Penser l'évaluation des politiques publiques* qui est menée dans le cadre du Certificat Interuniversitaire en Évaluation de Politiques Publiques (cf. section 5.4.3).

CHAPITRE 5

SYNERGIES ET PARTENARIATS

Pour la réalisation de ses objectifs et missions, l'IWEPS continue de tisser soigneusement des partenariats et collaborations solides. Partage d'expérience et complémentarité sont sans doute les mots-clés qui caractérisent les institutions et organisations qui envisagent leur développement selon un mode collaboratif plutôt que concurrentiel. C'est dans cette philosophie que s'inscrit

l'IWEPS et c'est la raison pour laquelle un des objectifs principaux définis dans le plan opérationnel est celui du développement de partenariats tant scientifiques qu'administratifs. Par ailleurs, comme membre du Conseil d'Administration de l'IIS, l'IWEPS collabore avec ses partenaires institutionnels dans la mise en application de l'interfédéralisation de la statistique publique.

SYNERGIES STATISTIQUES

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES 5.1.

Suite au décret du 26 novembre 2009, portant assentiment de l'accord de coopération conclu le 8 octobre 2009 entre la Région wallonne (dénommée usuellement « Wallonie ») et la Communauté française (dénommée usuellement « Fédération Wallonie-Bruxelles ») dans le cadre du renforcement des synergies dans les matières statistiques, l'IWEPS est chargé, en collaboration étroite avec les services du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC, de produire des analyses, des études et des collectes de données dans les domaines relevant des compétences de la Fédération.

L'objectif est de contribuer au pilotage des politiques en articulant les systèmes d'information, en harmonisant les concepts, les indicateurs et en organisant des récoltes de données de manière transversale aux découpages des compétences et des terri-

toires. La coopération vise ainsi à réaliser des économies d'échelle et à ouvrir de nouveaux chantiers.

Dans le cadre de ce décret, l'IWEPS mobilise l'équivalent de deux temps pleins pour travailler dans les domaines relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs chercheurs et chercheuses de l'IWEPS contribuent à ce dispositif, soit de manière ponctuelle, soit de manière continue.

Depuis 2015, le programme des synergies statistiques a été organisé autour des thématiques liées aux compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il comporte à la fois des projets pour lesquels l'IWEPS a engagé des ressources et des projets sur lesquels l'IWEPS est sollicité comme expert.

En 2023, les activités réalisées en lien avec les synergies concernaient les thématiques suivantes :

5.1.1. Enseignement

En 2023, l'IWEPS a poursuivi la préparation des éléments constitutifs du futur cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs (voir 4.6.1.).

De plus, des indicateurs sur l'enseignement et la petite enfance sont régulièrement mis à jour sur le portail WalStat, ainsi que sous forme de fiches dans les *Chiffres clés de la Wallonie* et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet (voir 4.6.2.).

Par ailleurs, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a créé un Monitoring sur la création de places dans les écoles, permettant d'identifier des zones en tensions démographiques sur la base de l'outil DisExion et d'y estimer les besoins en création de places scolaires dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire (Décret du 19 juillet 2017). Le projet a abouti en 2023.

5.1.2. Les chiffres clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'IWEPS participe de manière récurrente à la publication « La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres » par la réalisation d'indicateurs socio-économiques. Le projet, initialement constitué d'une publication annuelle, a

évolué vers une publication en ligne sous la forme d'une plateforme interactive, accompagnée d'une publication synthétique sous format papier.

5.1.3. Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes

L'IWEPS a été ponctuellement sollicité pour des questions méthodologiques et un partage d'expérience dans le cadre des

réflexions et des travaux du Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes.

5.1.4. Cohésion sociale

L'IWEPS contribue au volet statistique du Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie qui couvre notamment les compétences gérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce rapport est structuré selon l'accès aux droits fondamentaux dans une approche à la fois individuelle, de l'accès de chaque citoyen aux droits qui lui sont en principe garantis, et collective, de la réduction des

inégalités entre les citoyens. L'état des lieux statistique s'appuie notamment sur les projets statistiques développés à l'IWEPS (Fiches, Walstat, ISS, ISADF, enquêtes...) et contribue à leur valorisation et à leur diffusion. En 2023, le chapitre 'Droit à une vie amoureuse et familiale non contrainte' et le chapitre 'Droit au travail' ont été finalisés. Ils sont accessibles sur le [site de la DiCS](#).

5.1.5. Pauvreté infantile

En 2019, suite à des discussions avec l'Observatoire de l'Enfance, la Jeunesse et l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ), l'IWEPS a publié un indicateur synthétique de privation des enfants au niveau wallon qui a été actualisé en 2022 sur la base de données de 2021. Il sera mis à jour

tous les trois ans (périodicité du module de l'enquête). Les indicateurs de privation matérielle et sociale et de taux de risque de pauvreté sont calculés et publiés chaque année pour les moins de 18 ans de manière à évaluer l'ampleur de la pauvreté des enfants.

5.1.6. Fonction publique

Dans le cadre de son exercice récurrent de collecte et d'analyse de données sur l'emploi public en Wallonie et en FWB, l'IWEPS produit traditionnellement un rapport qu'il publie tous les deux à trois ans sur son site. En 2023, l'IWEPS a proposé un nouveau format de présentation des résultats : un portail de l'emploi public. [Ce portail](#) a été mis en ligne en mai 2023 sur le site de l'IWEPS. Il est composé de trois parties, qui se distinguent par le périmètre qu'elles recouvrent : l'em-

ploi public dans les institutions wallonnes, l'emploi public en Wallonie et l'emploi public dans les institutions de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les dernières données disponibles pour cette édition datent de 2021 et des mises à jour de ces données seront effectuées chaque année.

Dans la foulée de la mise en ligne de son portail, l'IWEPS a rédigé en juin 2023 deux nouvelles demandes de données : une pour

les institutions de la Wallonie et une pour les institutions de la FWB. Les données demandées par l'IWEPS aux institutions portent cette fois sur l'année 2022. Les institutions ont rassemblé les données demandées pendant l'été et l'automne 2023 et les ont

envoyées de façon sécurisée à l'IWEPS. Durant l'hiver 2023, l'IWEPS a mis à jour les données de ses tableaux, graphiques et cartes. Début 2024, les résultats issus de cette nouvelle collecte de données seront intégrés dans le portail.

5.1.7. Baromètre associatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles

À son initiative, le MFWB réalise une enquête auprès du secteur associatif qu'il subventionne afin de documenter ce secteur autour des questions telles que l'emploi, le type d'activité ou encore le public cible. En 2022, un marché public a été lancé pour concevoir le questionnaire et collecter les données. Celui-ci a été attribué à Sonecom. Il a

démarré en novembre 2022 et s'est terminé en octobre 2023. L'IWEPS participe au comité d'accompagnement de ce marché dans le cadre des synergies statistiques. L'exploitation et la diffusion des résultats vont se faire ultérieurement par un service du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

5.1.8. Enquête sur les violences de genre

En lien avec la DPR et la DPC, l'IWEPS a conduit en 2023 une collaboration interfédérale visant à mener en Belgique l'enquête européenne Gender-Based Violence. En collaboration avec les administrations régio-

nales et communautaires ainsi qu'avec les Gouvernements respectifs, ce travail a abouti en 2023 à la rédaction d'un rapport (publié en mars 2024) sur les violences de genre en Belgique.

5.1.9. Impact de la crise sanitaire sur les personnes précarisées

À l'invitation de la Cellule pour la réduction des inégalités sociales et de la lutte contre la pauvreté de la FWB, l'IWEPS a participé jusqu'en janvier 2023 aux travaux du comité d'accompagnement des phases 2 et 3 de la recherche sur l'impact réel de la crise sanitaire auprès des publics précarisés sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (rapport final validé en janvier

2023). Au préalable, Sonecom avait entrepris la troisième et dernière phase de la recherche qui consistait en une enquête quantitative auprès d'un grand nombre de services de la FWB en contact avec des personnes précarisées (enseignement et centres PMS, culture, aide à la jeunesse, maisons de justice...).

5.1.10. Langues régionales endogènes en Wallonie

La Fédération Wallonie-Bruxelles a fait réaliser par un institut de sondage une enquête par panel auprès de la population wallonne sur le « parler » wallon comme langue endogène. Dans le cadre des synergies statistiques, l'IWEPS a été sollicité pour participer au comité d'accompagnement de cette enquête. Celle-ci s'est clôturée à la fin du

premier semestre 2022. Les résultats ont commencé à être analysés par la Direction de la recherche du MFWB depuis le second semestre 2022. L'IWEPS a été associé à l'analyse de ces résultats via son implication dans le comité d'accompagnement. Le **rapport de recherche** est disponible sur le site du MFWB depuis septembre 2023.

5.1.11. Le baromètre Pauvreté et inégalités sociales en FWB

À la demande de la Cellule pour la réduction des inégalités sociales et de la lutte contre la pauvreté de la FWB, l'IWEPS a participé au groupe de travail préparant la publication du baromètre de la lutte contre la pauvreté et de la réduction des inégalités sociales en FWB (inscrit dans le Plan de lutte contre la pauvreté de la FWB et dont la première édition est prévue début 2024). En 2022, les travaux ont d'abord consisté à définir le concept de pauvreté en FWB et à collecter une série

d'indicateurs statistiques préexistants (EU-SILC, indicateurs régionaux bruxellois et wallons...) repris dans une publication ponctuelle, Zoom "Pauvreté et inégalités sociales en FWB". En 2023, la Cellule pour la réduction des inégalités sociales de la FWB a choisi de recentrer le périmètre de la publication sur les données produites par la FWB afin, notamment, de mettre en lumière les zones d'ombres qui persistent en matière de mesure de la pauvreté au sein de la FWB.

5.1.12. Le baromètre « jeunes » de la FWB

L'IWEPS a été sollicité pour un soutien méthodologique et administratif afin de préparer l'enquête qui sera mise en œuvre

en 2024 pour le baromètre « jeunes » de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.

STATISTIQUES TRANSFRONTALIÈRES 5.2.

L'IWEPS représente la Wallonie dans six groupes de travail produisant des statistiques transfrontalières.

5.2.1. Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région

Le Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région a continué le développe-

ment du [portail statistique de la Grande Région](#) qui est opérationnel depuis juillet 2016.

5.2.2. Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE)

L'IWEPS participe au Comité de pilotage et aux travaux du réseau des Instituts spécialisés de l'OIE.

L'OIE décrit et analyse la situation et l'évolution du marché du travail de la Grande Région. À cela s'ajoute un thème spécifique défini tous les deux ans mettant en lumière un aspect particulier du marché de l'emploi de la Grande Région.

Durant l'année 2023, les données et analyses sur les principaux thèmes du champ formation et emploi (le marché du travail, la démographie, la formation et les mobilités transfrontalières) ont été mises à jour sur le [site de l'OIE](#).

Les nouvelles données et analyses sont également diffusées chaque mois via une newsletter.

Le 23 mars 2023, l'OIE a présenté lors d'un webinaire qui a rassemblé environ 60 personnes, un aperçu complet des dernières évolutions du marché de l'emploi transfrontalier, de la situation économique, l'état actuel et les dernières projections de la population en Grande Région, ainsi que les indicateurs les plus récents sur la situation de l'éducation. Catherine Croisille, de l'association Frontaliers Grand Est, est intervenue en tant que partenaire du réseau de l'OIE et a présenté les réglementations des différents pays en matière de salaire minimum.

Sous Présidence du Land de Rhénanie-Palatinat (2023/2024), c'est le thème spécifique des stratégies régionales en matière

de main-d'œuvre qualifiée au sein de la Grande Région qui a été retenu.

C'est ainsi que le 7 novembre 2023, l'OIE a organisé un atelier-débat sur ce thème au Campus de la Chambre des Métiers de Trêves. Six intervenants issus de toutes les composantes, de la Grande Région ont présenté tant les stratégies en matière de main-d'œuvre qualifiée que des projets ou initiatives visant à promouvoir la main-d'œuvre dans leur région respective. Après cet aperçu complet, ces experts ont pu échanger lors d'une table ronde, en particulier sur les aspects transfrontaliers du thème. Le public présent (50 participants) a également pu interagir avec le panel d'experts en posant des questions ou en livrant leurs remarques.

5.2.3. Projet Interreg TRANSSTAT (Échanges structurels de données au-delà des frontières)

Les échanges de données de TransStat sont nés d'un projet Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen (2019-2022) avec l'objectif de conserver l'expertise des précédents projets transfrontaliers et de faciliter pour les nouveaux projets le processus de collecte, de traitement et d'analyse des données dans un contexte transfrontalier.

Depuis mars 2022, un accord de coopération a été signé pour trois ans entre l'INSEE, l'IGN belge et les collaborateurs initiaux du projet (Province de Flandre Occidentale, IWEPS, Région des Hauts-de-France et le Département du Nord). Cet accord (2022-2025) donne un cadre à la maintenance du projet.

L'expérience des échanges transfrontaliers montre qu'il n'y a guère de transfert de savoir-faire entre les projets en ce qui concerne le processus de collecte et de traitement des données dans un contexte transfrontalier. Chaque projet rencontre des difficultés de comparabilité des données en raison des différences de définition des jeux de données, de la méthodologie de collecte et/ou de traitement des données, de la

périodicité disponible et du système de géoréférencement.

Le projet TransStat propose de rendre accessibles ces informations sur la comparabilité des données aux futurs projets transfrontaliers. Il a mis en place un modèle coopératif et structurel d'échange de données entre les diverses autorités de la zone transfrontalière.

Ce modèle repose sur l'utilisation des catalogues de métadonnées existants dans nos institutions nationales ([Geo.be](#), Institut Géographique National) ou régionales ([Geo2France](#), Région des Hauts-de-France). Des fiches de métadonnées homogénéisées entre les trois régions sont disponibles dans ces deux catalogues grâce au mot-clé TransStat. Ces fiches reprennent l'accès aux données, les informations sur les métadonnées et la fiche de comparabilité des données transfrontalières.

Ces éléments sont nécessaires non seulement pour comprendre les données, mais aussi pour les interpréter et les utiliser correctement dans un contexte transfrontalier.

CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE EN ANALYSE PROSPECTIVE

5.3.

Dans le cadre de sa mission de développement de la prospective en Wallonie, l'IWEPS a été à l'initiative, en 2014, de l'organisation de la première édition du certificat interuniversitaire en analyse prospective. Ce programme de 75 heures est organisé par l'UCLouvain, l'ULiège, l'IWEPS et le CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers — France). La neuvième édition a été tenue dès janvier 2023.

Ce certificat s'adresse à toute personne titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long se destinant à occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'une démarche prospective, tant dans le cadre d'une politique publique, que dans celui d'un secteur économique, d'un programme social et du non marchand. Il convient à des acteurs investis dans les domaines de la coopération, l'emploi, la formation, l'éducation, la recherche, l'économie, la gestion, l'environnement, la santé, le transport, l'énergie, la culture, l'aménagement de l'espace, etc. En l'absence du titre requis, une admission par Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) est envisagée.

Il présente plusieurs atouts : un partenariat interuniversitaire, une collaboration entre le monde universitaire, les pouvoirs publics, le secteur privé et le monde associatif, une participation d'experts nationaux et internationaux, des méthodes pédagogiques participatives et un séminaire intégratif mettant la prospective en action. S'articulant autour de trois modules de cours et se concluant par un séminaire d'intégration des acquis, il conjugue apports théoriques et études de cas. L'équipe enseignante est composée d'académiques spécialistes de la prospective et d'experts de terrain chevronnés; ce qui permet de renforcer le lien entre la théorie et la pratique.

L'édition 2023 du Certificat a accueilli 17 participants et participantes, provenant d'institutions aussi diverses que des administrations communales, provinciales, communautaires, régionales et fédérales, des enseignants, des gérants d'entreprises, des assistants sociaux, des éducateurs. Depuis sa mise en œuvre, le Certificat a assuré la formation de près de 170 personnes.

DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE D'ÉVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

5.4.

5.4.1. Formations à l'École d'administration publique en évaluation de politiques publiques

L'IWEPS, au vu de ses missions d'alimentation du débat démocratique et de soutien à la prise de décision, a pour objectif de promouvoir une culture de l'évaluation des politiques publiques en Wallonie. Depuis 2015, l'IWEPS assure pour l'École d'administration publique une formation d'introduc-

tion à l'évaluation des politiques publiques. Elle s'adresse à tous les agents chargés de la mise en œuvre ou du suivi d'une politique publique et, en particulier, aux personnes amenées à être impliquées dans un processus d'évaluation d'une politique — en tant que commanditaire, membre d'une ins-

tance d'accompagnement, voire même comme évaluateur. La formation donne les bases nécessaires à la compréhension de ce qu'est un processus d'évaluation intégré dans une démarche publique, avec un ancrage particulier dans le contexte wallon et communautaire. Dans un esprit de pédagogie participative, la formation alterne apports théoriques et applications pratiques. Elle est dispensée tant en présentiel qu'en distanciel. Des formations complémentaires en évaluation de politiques publiques sont également organisées dans le cadre d'un parcours de formation en évaluation.

En 2023, trois sessions de la formation introductive ont été organisées et une quarantaine d'agents des administrations et organismes wallons et communautaires y ont participé. Une réflexion sur la réforme des formations complémentaires a été menée, sur la base des résultats de l'enquête auprès des participants aux formations (cf. *infra*). De nouvelles modalités pour ce parcours de formation, avec des modules axés sur la pratique, plus courts (une demi-journée) et plus réguliers (trois fois par an minimum), ont été définies. Ces nouveaux modules débuteront en 2024.

5.4.2. Enquête sur l'évaluation des politiques publiques au niveau des administrations en RW

L'IWEPS assure, pour l'École d'administration publique, des formations à l'évaluation des politiques publiques pour les agents de la RW et de la FWB. L'Institut a souhaité réaliser une évaluation « à froid » de ces formations afin d'en connaître les apports pour les participants et pour leur entité et d'identifier les améliorations à y apporter. Profitant de cet exercice, l'IWEPS a étendu le questionnaire pour y intégrer un volet relatif à la pratique évaluative de ces participants et au sein de leur entité. L'objectif est d'identifier et de comprendre les facteurs qui favorisent ou entravent cette pratique et de capter les besoins pour faciliter leurs travaux. L'enquête qualitative auprès d'anciens participants à la formation introductive à l'évaluation des politiques publiques s'est déroulée de mars 2022 à janvier 2023. Une dizaine d'entretiens semi-directifs (d'une heure

environ) auprès d'agents provenant d'une diversité d'entités publiques (SPW, MFWB, OIP de la RW et de la FWB) ont été réalisés. En mars 2023, une note de synthèse a été partagée avec l'EAP reprenant les enseignements relatifs à : (1) ce qui a été appris en formation ; (2) la perception des participants de pouvoir mobiliser ce qui a été appris ; (3) la mobilisation effective de ce qui a été appris ; (4) l'impact sur le travail du participant et sur son entité. Des propositions d'amélioration pour un parcours de formation en évaluation y sont également présentées. Par ailleurs, une analyse des facteurs individuels, organisationnels et transversaux influençant la pratique évaluative a été menée et les pistes identifiées pour soutenir le développement de la pratique évaluative ont été discutées au sein de l'IWEPS dans le cadre de FUTEVAL (cf. section 5.4.5).

5.4.3. Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques (CIEPP)

Le Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques est organisé par trois universités francophones de Belgique (ULiège, UCLouvain, ULB), l'Institut Destrée et l'IWEPS. Il a pour ambition de répondre aux enjeux et questions spécifiques que des acteurs de terrain confrontés aux phéno-

mènes évaluatifs rencontrent. Il vise à former les participants à occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'évaluations de politiques, de projets et de programmes publics et non marchands. Le programme comporte d'une part 150 heures

de formation, réparties sur onze mois et, d'autre part, un travail personnel de fin de formation à réaliser par les participants. La formation convient à des acteurs investis dans des domaines couverts par les pouvoirs publics et le secteur non marchand : coopération au développement, emploi, formation, éducation, recherche, économie, environnement, culture, santé, transport, etc.

À la suite de la réflexion sur la réforme du certificat entamée en 2022, le programme a été aménagé en 2023 afin de mieux correspondre aux contraintes professionnelles et

aux attentes des participants. De nouveaux espaces sont dédiés pour les travaux et l'accompagnement du travail de fin de formation. Une attention particulière est également allouée à la diversité des pratiques évaluatives.

La dixième édition du certificat a été lancée en septembre 2023. Une quinzaine de personnes engagées dans la vie professionnelle y participent. L'IWEPS assure la coresponsabilité du module « Pratiques de l'évaluation » ainsi que l'encadrement de travaux de fin de formation.

5.4.4. Accompagnement dans la mise en place, la réalisation et le suivi d'évaluations menées en dehors de l'IWEPS

Dans le cadre de sa mission de promotion d'une culture de l'évaluation, l'IWEPS répond à des demandes des cabinets ministériels, d'administrations ou d'associations représentatives pour accompagner des évaluations qu'ils commanditent. Cet accompagnement peut prendre la forme d'une mission ponctuelle (aide à la rédaction des clauses techniques d'un cahier des charges ou à l'analyse des offres reçues, réalisation de l'analyse de la politique pour identifier les questions évaluatives, etc.) ou d'un soutien tout au long du processus d'évaluation (participation au comité d'accompagnement ou aide directe au gestionnaire de l'évaluation).

Au sein de l'OWSA (Observatoire wallon du sans-abrisme), en 2023, l'IWEPS participe à la réflexion sur la méthodologie à développer et sur les indicateurs à prévoir dans le cadre de l'évaluation des dix projets Territoires zéro sans-abri. À ce stade (le

démarrage des projets ne remonte qu'à novembre 2023), il est, en effet, prématuré d'évoquer la mise en œuvre de l'évaluation.

L'IWEPS poursuit également sa collaboration avec l'Agence Fonds social européen et la Direction de la gestion et de l'animation des programmes FEDER en Wallonie : aide à la rédaction des cahiers des charges des évaluations, participation aux comités d'accompagnement, calcul d'indicateurs de contexte et de réalisation, et information sur la conjoncture économique et sociale régionale) (cf. section 4.5.1.).

Depuis peu, l'IWEPS répond aussi à des demandes d'accompagnement de type coaching auprès d'évaluateurs émergents. En 2023, l'IWEPS soutient ainsi le service d'évaluation et de prospective de l'AVIQ pour une évaluation relative à l'aide matérielle aux personnes en situation de handicap.

5.4.5. Réflexion stratégique sur les orientations futures des missions d'évaluation de l'IWEPS

Depuis sa création en 2004, l'IWEPS exerce deux missions dans le domaine de l'évaluation : la production et la mise à disposition d'évaluations de politiques publiques et la promotion d'une culture de l'évaluation en Wallonie. En 2023, l'IWEPS a initié une réflexion stratégique sur les orientations

futures de ses missions d'évaluation, au travers d'un projet nommé FUTEVAL.

Ce processus – d'abord interne – est l'occasion, pour les chercheurs concernés par l'évaluation au sein de l'Institut, de faire le point sur leurs pratiques et outils d'évaluation actuels, d'adopter une définition commune

de l'évaluation des politiques publiques et de développer une vision partagée d'un futur souhaitable de leurs activités d'évaluation en lien avec les deux missions de l'IWEPS.

Les fruits de ce processus participatif viendront nourrir les documents programmatiques du travail de l'Institut en matière d'évaluation de politiques publiques.

SUIVI STATISTIQUE DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS EN WALLONIE

5.5.

L'IWEPS fait partie de la Cellule de coordination de l'accueil des réfugiés ukrainiens en Wallonie (SPW) depuis avril 2022 pour prendre en charge le volet statistique. La mission s'est progressivement étendue à la gestion de l'ensemble des données concernant les réfugiés ukrainiens en Wallonie (production de nouvelles données, collecte de données existantes, validation, construction d'indicateurs et diffusion des résultats auprès de publics variés (politiques, administrations, presse)). En 2023, l'IWEPS a apporté un soutien méthodologique à l'OIM (Organisation internationale des migrations) pour la réalisation d'un questionnaire auprès des acteurs de l'intégration des étrangers et à l'analyse des réponses.

L'IWEPS assure la représentation de la Région wallonne au CELEVAL. Il s'agit de l'organe consultatif composé d'experts d'un large éventail de départements gouvernementaux. Il est mandaté par le Comité fédé-

ral de coordination (COFECO) pour répondre à différentes questions statistiques et fournir des scénarios. Les questions traitées évoluent en fonction de la situation en Ukraine et l'accueil des réfugiés en Europe et en Belgique en particulier.

L'IWEPS participe également aux Groupes de travail organisés par l'OIM et représente la Région wallonne dans le groupe de travail « migration » du Plan national de résilience géré par le Centre national de crise.

En 2023, plusieurs visites de terrain dans les hébergements conventionnés par la Wallonie et en Flandre ont eu lieu. Des échanges avec les cellules de coordination des autres entités fédérées ont été organisés. Tout cela dans le but d'identifier les bonnes pratiques et de garder des traces de ce qui a été mis en place dans le cadre de cette crise, afin de pouvoir en tirer des enseignements pour la gestion de crises futures.

PARTICIPATION AU RÉSEAU ÉGALITÉ EN BELGIQUE FRANCOPHONE

5.6.

Le Réseau Égalité en Belgique francophone, créé en 2014, s'est développé comme un réseau de ressourcement de professionnels provenant de différents secteurs (social, santé, culturel, administratif...) qui se donnent l'occasion de penser et de s'outiller sur la question de l'égalité au sein de « chantiers » collectifs thématiques.

Depuis 2020, plusieurs partenaires réunis au sein du Réseau, en questionnement sur leurs

pratiques, mènent une recherche sur les modes d'action locale des acteurs associatifs et publics. L'IWEPS a été sollicité pour participer activement à ce chantier de réflexion.

Cette démarche a débuté par une critique élaborée à partir des questions et des difficultés rencontrées dans des pratiques inscrites dans la méthodologie de gestion de projet au sein de situations professionnelles

concrètes et variées dans différents secteurs (santé, social, éducation, culture...)

Au terme de cette étape, il est apparu comme nécessaire d'engager, d'encourager ou d'accompagner un certain nombre de transformations structurelles qui concernent, au moins, le temps, le discours, l'état d'esprit et la méthode, le territoire.

En 2023, un séminaire de recherche et de formation a été organisé (le 25 mai) autour de la question : « De la gestion de projet vers l'experimentalisme démocratique ? » en présence de Marc Maesschalck (Centre de philosophie du droit — UCLouvain). À la suite de cette rencontre, des journées de recherche-formation ont été organisées par

le Réseau Égalité et PhiloCité Recherches autour de l'action et de l'évaluation collectives dans une visée expérimentaliste. Ces journées de formation organisées en ateliers (un atelier par province) visaient à pratiquer l'action collective et l'évaluation autour de situations sans recourir à la planification et à la segmentation du projet. Cette formation était destinée aux acteurs de terrain, chefs de projet, membres d'une administration publique ou chercheurs et chercheuses. Les contributions à ces différents ateliers ont été partagées lors d'un séminaire organisé à Namur, le 14 décembre.

L'IWEPS a contribué activement à la préparation et à l'animation de ces ateliers de formation. Ce chantier se poursuit en 2024.

CHAPITRE 6

PUBLICATIONS, ACTIVITÉS
ÉDITORIALES, COLLOQUES ET
GROUPES DE TRAVAIL

6.1.1. Articles scientifiques dans des revues internationales

- BORNAND T. & FERAUD B. (2023) « La qualité des enquêteurs importe dans la non-réponse partielle des répondants qui sont moins motivés par l'enquête », *Statistique et société*, (11| 1), 23-37.
- CONTER B. & FANIEL J. (2023) « Belgique : Hausse des salaires nominaux, aides publiques ponctuelles et perte de pouvoir d'achat », *Chronique internationale de l'IRES*, n°180, p.123-138, <https://doi.org/10.3390/su151410786>.
- GIACOMIN O, JANSSEN F, GUYOT J.-L. & LOHEST O. (2023) "Opportunity and/or Necessity Entrepreneurship? The Impact of the Socio-Economic Characteristics of Entrepreneurs", *Sustainability*, 2023; 15(14):10 786. <https://doi.org/10.3390/su151410786>
- YORDANOV M., D'ANDRIMONT R., MARTINEZ-SANCHEZ L., LEMOINE G., FASBENDER D. & VAN DER VELDE M. (2023) "Crop identification using Deep Learning on LUCAS crop cover photos", *Sensors*, 23(14), 6298.

6.1.2. Articles scientifiques dans des revues nationales

- CHARLIER J. & JUPRELLE J (2023) CESE Wallonie, 2023. Revue Wallonie n°156, septembre 2023 : interview en pages 21-22.
- CONTER B. & FANIEL J. (2023) « La conflictualité sociale interprofessionnelle en 2022 : blocage salarial, inflation et jobsdeal alimentent la mobilisation », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2539-2540.
- DEJEMEPPE M., DELPIERRE, M. & POURTOIS M. (2023) « Les aides à l'embauche n'améliorent pas les perspectives d'emploi des jeunes faiblement scolarisés en Wallonie », *Regards économiques*, 181, 10 p.
- RUYTERS, C. & LAFFUT, M. (2023) « L'ISADF, un outil statistique au service de la cohésion sociale », *Revue l'Observatoire — Hors série* « 30 ans au service de la cohésion sociale en Wallonie, juin 2023 <https://revueobservatoire.be/IMG/pdf/dics-publication-web.pdf>

6.1.3. Articles de vulgarisation

- CARDELLI, R. (2023) Rédaction d'un document de synthèse statistique « Penser autrement le logement dans les politiques », Document de travail, janvier 2023.
- CARDELLI R. (2023) Participation à l'élaboration du contenu de la capsule vidéo « Mettre les femmes au cœur de la politique du logement », CWEHF, 2023.

6.1.4. Chronique « Prospective(s) »

À l'initiative du bimestriel *Imagine Demain Le Monde*, qui se présente comme « le magazine belge francophone des mutations en cours et à venir », l'IWEPS tenait, depuis le numéro 150 (mai-juin 2022), une chronique régulière intitulée « Prospective(s) ». Les

chroniques rédigées en 2023 ont porté sur l'éradication de la pauvreté des enfants, ainsi que sur l'avenir de l'enseignement supérieur. La collaboration a pris fin en septembre 2023, suite à la réorganisation du magazine.

- CALAY V. & CLAISSE F. (2023) « Demain, la fin de la pauvreté infantile? », *Imagine Demain le Monde*, n°155, mars-avril 2023, pp. 68-69.
- CLAISSE F. et GUYOT J.-L. (2023) « Enseignement supérieur recherche futur désespérément », *Imagine Demain le Monde*, juillet 2023, à paraître en ligne.

6.1.5. Publications récurrentes de l'IWEPS

6.1.5.1. Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie

Cette **brochure** reprend les statistiques mensuelles du chômage, établies à partir des données de la STAT92 du Forem et les données annuelles du marché du travail, calculées sur la base des données de l'ICN, de l'ONSS, de l'INASTI et de l'Enquête sur les forces de travail, ainsi que les chiffres des bénéficiaires du revenu d'intégration.

Cette publication d'une trentaine de pages a été mensuellement remise à jour et mise à disposition sur le site internet de l'IWEPS.

6.1.5.2 Tendances économiques – Analyses et prévisions conjoncturelles

L'analyse conjoncturelle publiée deux fois par an couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne. Deux numéros de **Tendances économiques** ont été publiés en avril et en octobre, soit les numéros 64 et 65.

6.1.5.3 Dynamiques régionales

Depuis 2013, l'IWEPS s'est doté d'une revue scientifique propre : *Dynamiques régionales*. Avec cette revue, l'Institut poursuit l'ambition de donner davantage de visibilité aux travaux scientifiques susceptibles de contribuer au débat public et à la conduite de la politique régionale. La particularité de cette revue est d'être interdisciplinaire, c'est-à-dire d'approcher sous divers angles de vue des problématiques de portée régionale. À cet effet, *Dynamiques régionales* ouvre ses pages à des contributions de diverses natures réalisées tant en dehors qu'au sein de l'IWEPS, en veillant à les rendre accessibles à un public non spécialisé.

Dynamiques régionales est une publication électronique. Tous les numéros de la revue sont accessibles gratuitement sur **le site internet au format pdf**, ainsi que sur la plateforme

cairn.info. Claire Dujardin, Virginie Louis et Sile O'Dorchai en assurent le comité de rédaction.

En 2023 sont parus le numéro 14 « Les finances publiques wallonnes : état des lieux et perspectives » (avril 2023) et le numéro 15 « La Wallonie tire son plan. Regards croisés sur la gouvernance par les plans et les chiffres » (juillet 2023).

Les finances publiques de la Wallonie inquiètent un grand nombre d'acteurs économiques, financiers et politiques. La question de la soutenabilité des finances publiques paraît plus préoccupante pour la Région wallonne que pour d'autres entités fédérées. Le numéro 14 de la revue *Dynamiques régionales* s'est donné comme objectifs d'analyser les principaux aspects des finances publiques wallonnes et de pouvoir éclairer tout citoyen sur les enjeux et les perspectives, au travers des articles suivants :

- BAYENET B., « Introduction : les finances publiques wallonnes : état des lieux et perspectives » ;
- BAYENET B. et BOURGEOIS M., « Les recettes de la Wallonie : état des lieux et marges de manœuvre régionales » ;
- MATTE M., « Les conséquences de la crise de la Covid-19 et des inondations sur les finances régionales » ;
- BOVEROUX P. et SIMAR L., « Le Plan de Relance de la Wallonie » ;
- BAYENET B. et DEBRUN X., « La soutenabilité de la dette wallonne » ;
- DESSOYA A., « Les finances des communes wallonnes : situation budgétaire et principaux enjeux » ;
- DARTE D., PATERNOSTRE E. et VOISIN F., « Les finances des provinces wallonnes : l'impact de la reprise de financement des zones de secours ».

Le numéro 15 de *Dynamiques régionales* est issu de la 11^e Conférence annuelle de l'IWEPS qui s'est tenue en novembre 2021 et qui était consacrée à la mise en perspective critique des plans comme instruments de politique publique. L'objectif de ce numéro est dès lors d'explorer la transformation de notre fabrique de la politique en interrogeant ces objets complexes que sont les plans et leur écosystème, composé d'indicateurs, de *benchmarks*, de standardisation et de statistiques. Le numéro rassemble cinq articles :

- BRUNET S., « Introduction : la Wallonie tire son plan. Regards croisés sur la gouvernance par les plans et les chiffres »;
- CONTER B. et ORIANNE J.— F., « Du plan aux plans : hypothèses heuristiques de la transformation de l'action publique »;
- FALLON C., « Get up Wallonia! Comment la Wallonie dessine ses plans »;
- EYRAUD C., « Statistiques publiques et citoyens »;
- BALLATORE M., « Gouverner l'éducation en Europe par le *benchmarking* ».

L'année 2023 a également été consacrée à la mise en œuvre de trois numéros à paraître en 2024 et 2025. Le premier s'intéressera à l'évaluation des politiques locales, le deuxième abordera les enjeux de la réhabilitation des friches en Wallonie et le troisième rassemblera des contributions autour de la mobilité, dans une perspective de transition.

6.1.5.4. Rapports de recherche

- CARDELLI, R. (2023) Genre et santé mentale, Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie, Direction Santé mentale, AVIQ, 23 janvier.
- CHAMAGNE L. & MANIRAMBONA R., (2023), Profil des populations du territoire du projet Psicocap — Offre en santé mentale, Projet PSICOCAP Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, mars.
- DEJEMEPPE M., DELPIERRE, M. & POURTOIS M. (2023) Quel effet des aides à l'embauche sur l'emploi des jeunes faiblement scolarisés en Wallonie? Une

évaluation d'impact du subsidie Impulsion moins de 25 ans, **Rapport de recherche de l'IWEPS n°55**, juillet, Namur, 82 p.

- DEPREZ A., REGINSTER I., RUYTERS C. (2023) Les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie sur deux décennies. Calcul et mise à jour de l'Indice de situation sociale 2023 (10^e exercice), **Rapport de recherche de l'IWEPS n°57**, décembre, Namur, 132 p.
- DUJARDIN C., MEULEWAETER C. & TULUMOGLU H. (2023) De l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, MFWB, Zoom — Analyse quantitative.
- FERAUD B., REGINSTER, I., RUYTERS, C., CHUNG, J. et DE MOT, L. (2023). Analyses statistiques croisées des mesures d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) et d'indicateurs de la crise sanitaire de la Covid-19 en Wallonie, **Rapport de Recherche de l'IWEPS n°53**, janvier, Namur, 95 p.
- FONDER M. & LOUIS V. (2023) SDG Mapper et Consultation d'experts en ligne : outils numériques pour évaluer un plan de relance régional, Forum International Francophone de l'Évaluation, Luxembourg, juillet.
- FONDER M., LOUIS V., MOSTY M., REGINSTER I. (2023), Évaluation *ex ante* du Plan de Relance de la Wallonie au regard des Objectifs de développement durable, **Rapport de recherche n°52 de l'IWEPS**, octobre, Namur, 135 p.
- IWEPS & SPW — Direction du Développement Durable (2023), sous la direction de BRUNET S., CALABRO M.-C., O'DORCHAI S., REGINSTER I., VAN GAMEREN V. et ZUINEN N., Où en est la Wallonie par rapport aux objectifs de développement durable? Bilan des progrès — Édition 2023, septembre, 252 p.
- MAINGUET C. et RUYTERS C. (2023) État des lieux statistique de la cohésion sociale au regard du droit à une vie amoureuse et familiale non contrainte, Chapitre 3 du Rapport sur la Cohésion sociale en Wallonie — Droit à une vie amoureuse et

familiale non contrainte, SPW-DiCS <http://cohesionsociale.wallonie.be/sites/default/files/RCS-Vie%20amoureuse%20-%206mars23.pdf>

- MOSTY M. (2023) Évaluation du Service Citoyen : Développement personnel et cohésion sociale au cœur des changements pour ses jeunes participants, *Rapport de recherche de l'IWEPS n°54*, juin, Namur. 137 p.
- MOSTY M. (2023) Rapport de l'étude d'évaluabilité de la thématique de la rénovation énergétique au bénéfice des publics précaires — Volet des évaluations thématiques *ex post* du programme d'évaluation du PRW, décembre.
- O'DORCHAI S. (2023) La transition juste : Un défi pour les statistiques wallonnes, Actes du 25^e Congrès des Économistes « Réussir la transition vers une économie zéro carbone » (sous la direction d'Estelle Cantillon), Campus Charleroi Métropole, 16 novembre 2023, actes édités par l'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles (responsable : Dominique Cabiaux), pp. 137-144, novembre.
- RUYTERS C. & VANDER STRICHT V. (2023) État des lieux statistique de la cohésion sociale au regard du droit au travail, Chapitre 3 du Rapport sur la Cohésion sociale en Wallonie — Droit au travail, SPW-DiCS. <http://cohesionsociale.wallonie.be/sites/default/files/RCS-Travail.pdf>

- VERSCHUEREN F. (2023) Evaluation des effets macroéconomiques à long terme du Plan de relance de la Wallonie, *Rapport de recherche de l'IWEPS n°56*, octobre, Namur, 42 p.

6.1.5.5. Working papers

- CHARLIER J. (2023). Degré d'urbanisation ou de ruralité du territoire : la méthode internationale DEGURBA appliquée à la Wallonie, *Working Paper de l'IWEPS n°39*, Namur, 66 p.
- FONDER M. & O'DORCHAI, S. (2023) Intégrer des dimensions transversales dans les évaluations : de l'évaluation sensible au genre à l'évaluation sensible à la durabilité, *Working Paper de l'IWEPS n°38*, mai, Namur, 39 p.

6.1.5.6. Regards statistiques

- GHESQUIÈRE F. (2023) La structure de la propriété des logements en Wallonie et en Belgique, *Regards statistiques n°8*, IWEPS, mars.
- GHESQUIÈRE F. (2023) Tableau de bord de la pauvreté en Wallonie 2023, *Regards statistiques n°9*, IWEPS, octobre.
- GHESQUIÈRE F. (2023) Emploi, non-emploi et niveaux de vie : les chiffres du débat, *Regards statistiques n°10*, IWEPS, décembre.

COLLOQUES

6.2.

6.2.1. Les Futurama

Le Futurama est l'espace d'intelligence collective proposé par l'IWEPS pour développer la réflexion prospective en Wallonie. Il consiste en un séminaire public de prospective dont la vocation est d'alimenter le débat public wallon de réflexions prospectives proposées par des experts acadé-

miques et techniques de thématiques clés. En 2023, trois Futurama ont été organisés en ligne. Ils ont chacun rassemblé un public d'une centaine de personnes issues de la société civile, des administrations publiques et du secteur privé. Ils sont retransmis sur la [chaîne YouTube de l'Institut](#).

- « *Une autonomie alimentaire pour la Wallonie. Quelles pistes d'évolution pour 2040 ?* » (30 mars 2023, animé par Vincent Calay)

Les questions d'approvisionnement et de sécurité alimentaire ont fait un retour très net dans l'actualité et les débats politiques au cours des dernières années. La pandémie de Covid-19 a généré une « crise d'accessibilité » à l'alimentation dans de nombreux pays, faisant réapparaître le spectre des famines. La guerre en Ukraine a rendu visible notre dépendance aux productions céréalières des grandes plaines d'Europe orientale. Les crises environnementales liées au réchauffement climatique (sécheresses, inondations, variations de température intrasaisonnières...) ont jeté leurs lots d'incertitudes sur les évolutions futures des systèmes de culture. En outre, les questions de santé publique associées aux logiques productives de l'agriculture (emploi de pesticides et fongicides, OGM...) ou encore l'impact de cette agriculture sur le réchauffement climatique reviennent régulièrement au cœur de controverses sur la manière d'organiser nos systèmes de production alimentaire.

Dans ce contexte, l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2023, d'une Politique agricole commune européenne réformée soulève de nombreux enjeux. Cette nouvelle PAC laisse en effet aux États membres une plus grande marge de manœuvre dans leurs stratégies. Cette évolution semble faire écho à la réémergence de la « souveraineté alimentaire » pour faire face aux incertitudes planant sur la capacité du système agricole actuel à garantir la sécurité alimentaire, mais aussi pour répondre aux problèmes sociaux importants rencontrés par le secteur en raison de sa très forte internationalisation.

Le Plan de relance récemment adopté par le Gouvernement wallon s'inscrit dans ces évolutions : une série d'objectifs y visent à encourager une agriculture de qualité, génératrice de valeur ajoutée et d'emplois décentement rémunérés, et engagée durablement dans la transition climatique et environnementale.

Les défis pour l'avenir s'avèrent donc majeurs. Par ce Futurama, l'IWEPS a proposé d'amorcer une analyse prospective destinée à identifier les pistes à suivre pour améliorer la résilience et la souveraineté alimentaire wallonne à l'horizon 2040.

- « *Quels futurs pour l'État social ?* » (26 octobre 2023, animé par Vincent Calay)

La pandémie de Covid-19 est venue rappeler l'importance de la protection sociale et de son financement. Dans l'urgence, les pouvoirs publics ont injecté plusieurs milliards d'euros pour éviter le débordement du système de soins de santé et compenser les pertes de revenus causés par la crise sanitaire et les confinements successifs, multipliant les mesures exceptionnelles : extension du bénéfice du chômage temporaire à de nombreux travailleurs, sauvegarde des revenus des indépendants grâce au droit passerelle et à la possibilité de reporter le versement des cotisations sociales.

Pourtant, durant la décennie 2010, la Sécurité sociale belge avait connu de nombreuses transformations tendant à la réduction progressive de son financement : réforme du régime des retraites par l'allongement des carrières et la suppression progressive de la plupart des dispositifs de retraite anticipée ; baisse de plus de 2 milliards d'euros du budget octroyé aux soins de santé entre 2015 et 2020 ; dégressivité accrue des allocations de chômage. Ces réformes ont également renforcé une tendance à la conditionnalité des droits mise en place au début des années 2000, en conséquence de la diffusion du paradigme de l'État social actif.

En regard de ces évolutions, d'un point de vue prospectif, la période de pandémie pourrait être interprétée comme un « germe de changement », voire une « rupture » potentielle de tendance. En effet, cet événement majeur semble avoir ouvert la décennie 2020 par un questionnement : le désinvestissement de la Sécurité sociale observé depuis plusieurs décennies pourrait-il être mis en cause par l'émergence de nouveaux risques sanitaires, sociaux, mais aussi écologiques liés aux conséquences

du réchauffement climatique? Une nouvelle forme d'État social serait-elle occupée à émerger, questionnant les choix et orientations réalisés depuis le début des années 1990?

Ce douzième Futurama a tenté d'apporter des pistes de réponses à ces importantes questions au moyen de contributions d'experts des questions sociales et « sociales-écologiques ».

- « *Transition et loisirs: quels futurs pour le tourisme en Wallonie?* » (30 novembre 2023, animé par Vincent Calay)

Depuis peu, les conséquences du changement climatique sur les espaces touristiques sont devenues considérables : inondations régulières et destructrices, dégradation des plages par la montée des eaux, sécheresses récurrentes altérant les forêts et certains écosystèmes spécifiques comme les Hautes Fagnes, baisse de l'étiage des cours d'eau menaçant certaines activités comme le kayak, disparition de l'enneigement hivernal prolongé sur les plateaux ardennais. La récente crise énergétique a, par ailleurs, eu un impact important sur des infrastructures très énergivores comme les parcs d'attractions ainsi que sur les pratiques de déplacement des touristes. Enfin, la forte inflation connue depuis la fin de la pandémie de Covid-19 a rendu l'accès au tourisme plus difficile pour près de la moitié de la population wallonne, qui n'a pu, en 2021, partir en vacances.

Cette situation rend l'avenir du tourisme wallon, tant comme pratique que comme activité économique, très incertain. Il constitue, pourtant, un secteur au poids non négligeable : il contribue à hauteur de 4 % au PIB de la Région, emploie 5 % des salariés wallons et a généré, en 2022, neuf millions de nuitées. Les impacts conjugués des changements climatiques sur les espaces touristiques et sur le contexte socio-économique pouvant s'intensifier dans l'avenir, s'impose à ses acteurs un questionnement prospectif les aidant à identifier les meilleures voies à suivre.

La dernière étude stratégique sur le Tourisme wallon à l'horizon 2023 commanditée par le Gouvernement recommande de renforcer le secteur autour de deux axes « Authenticité, savoir-faire, culture et patrimoine » et « Nature et évasion » et d'en maximiser les retombées économiques. Si ces orientations paraissent fondamentales, demeure une incertitude sur les stratégies du secteur pour s'adapter aux enjeux sociaux et environnementaux auxquels il fait face.

Ce Futurama, co-organisé par le Commissariat général au tourisme (CGT) et l'IWEPS, a proposé, à travers les interventions d'experts, une première réflexion visant à comprendre la situation actuelle, les enjeux auxquels fait face la Wallonie, mais aussi la façon dont les acteurs touristiques tentent de s'adapter à ce nouvel environnement.

6.2.2. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation

- BORNAND T. (2023) « Perceived inequality undermines political trust especially when this perception is socially shared » State of trust in social and political psychology, European Association of European Psychology - General Meeting (pre-conf), Cracovie (Pologne), 30 juin.
- CALAY V. (2023) « Utilisation de la démarche prospective dans la conception d'une stratégie organisationnelle. Le cas

de la digitalisation de l'administration publique wallonne », Certificat Interuniversitaire en Management Public (CiMAP), ULB, Bruxelles, 24 janvier.

- CALAY V. (2023) « La Digitalisation de l'économie et des organisations publiques. Quelques enjeux prospectifs. » Certificat Interuniversitaire en Analyse Prospective (CIAP), UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 10 février avril.

- CALAY V. (2023) « Utilisation de la démarche prospective dans la conception d'une stratégie organisationnelle. Le cas de la digitalisation de l'administration publique wallonne », Certificat Interuniversitaire en Management Public (CiMAP), ULB, Bruxelles, 15 mars.
- CALAY V. (2023) Animation de la table ronde « Quels futurs pour le tourisme en Wallonie? », Colloque Tourisme et Nature en Wallonie à l'heure de l'Anthropocène : entre transitions et ruptures, Haute École Robert Schuman, Libramont, 24 mars, président de séance.
- CALAY V. (2023) « La Digitalisation des administrations publiques. Quels enjeux? », Conférence CGSP « Digitalisation dans l'administration », Namur, 11 avril.
- CALAY V. (2023) « Prospective des politiques de lutte contre la pauvreté infantile en Wallonie. Présentation du projet et de sa méthodologie », Séminaire méthodologique de prospective du laboratoire SONYA, ULB, 24 mai.
- CALAY V.; FRANSOLET A. & REGINSTER I. (2023) « La transition juste en Europe : mesurer pour évoluer », 25^e Congrès des économistes belges, Charleroi, 16 novembre.
- CARDELLI R. (2023) « Résultats et enseignements de la publication « genre et santé mentale », Commission égalité entre femmes et hommes Écolo, Liège, 30 mars.
- CARDELLI R. (2023) Participation à la semaine d'études de Vie féminine, Forum n°2 consacré à la santé mentale des femmes : « La santé mentale des femmes à l'épreuve de la précarité, de l'isolement et du racisme », Godinne 12 juillet.
- CARDELLI R. (2023) « Vers une ville plus inclusive. Penser l'espace public sous l'angle du genre. » Beliris, 9 mars.
- CHARLIER J. (2023) « Assurer l'accès géographique de la population wallonne aux distributeurs de billets — éléments méthodologiques », séminaire de l'IBSA sur l'accessibilité géographique, Bruxelles, 9 mars.
- CHARLIER J. (2023) Intervenant à une conférence-débat sur l'artificialisation du sol organisée par le CIEP Luxembourg, Saint-Hubert, 21 mars.
- CHARLIER J. & JUPRELLE J. (2023) « Interaction mobilité/aménagement du territoire en milieu rural : enjeux et perspectives », séminaire du CESE intitulé « Vivre la ruralité, comment l'imaginer? », Liège, 9 juin.
- CHARLIER J. & JUPRELLE J. (2023) « Aménagement du territoire, accessibilité, dépendance à la voiture et demande de mobilité », séminaire du SPF Mobilité et Transport intitulé « La hausse de la demande de transport à l'aune des défis économiques, sociaux et environnementaux », Bruxelles, 29 septembre.
- CHARLIER J. & REGINSTER I. (2023) Présentation des travaux ODT sur les polarités résidentielles à l'Observatoire du Commerce de Wallonie (en visioconférence), 22 mars.
- CHARLIER J. & REGINSTER I. (2023) « Structuration urbaine de la Wallonie en polarités résidentielles — des balises pour identifier des centralités en Wallonie », Conférence de la Société géographique de Liège, 12 décembre.
- CONTER B. (2023) « L'accompagnement des chômeurs en Wallonie : métamorphose numérique ou dépendance au sentier de l'activation? », Communication au congrès de l'Association française de sociologie/RT 6 politiques sociales, Lyon, juillet.
- CONTER B. (2023) « Les politiques publiques et la qualité de l'emploi », Journée de formation des formateurs syndicaux, CSC, Namur, juin.
- CONTER B. (2023) « Politiques de l'emploi, transitions et bien-être au travail : quelles tensions? », Intervention au Certificat universitaire en Clinique du travail, Université de Liège.
- DELPIERRE M. (2023) « L'autonomie alimentaire, pourquoi, comment et à quel prix? Éléments d'analyse économique »,

- Futurama de l'IWEPS : Une autonomie alimentaire pour la Wallonie. Quelles pistes d'évolution pour 2040 ? webinaire.
- DEPREZ A. & RUYTERS C. (2023) Présentation du rapport ISS (9^e exercice – 2022), Séminaire stratégique du service de la cohésion sociale de la Ville de Namur, Namur, 23 mars.
 - DEPREZ A. (2023) Intervention au colloque *Comment prévenir les expulsions*, organisé par le RWDH, atelier « *Rendre compte de la problématique des expulsions: de la nécessité de disposer de données* », Monceau Fontaine, 15 juin.
 - DEPREZ A. (2023) « Les expulsions domiciliaires en Wallonie : premier état des lieux, 2015. Quels enseignements (presque) dix ans plus tard » au webinaire de formation sur « Les expulsions domiciliaires » organisé par l'UVCW, 11 décembre.
 - DUJARDIN C. (2023) Séminaire du Pôle Recherches, MFWB consacré au Cadastre des Parcours Educatifs et Post-éducatifs, 2 communications : (1) Dujardin C., Meulewaeter C., Tulumoglu H. « De l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles : Analyse des transitions à partir du Cadastre des Parcours Educatifs et Post-Educatifs »; (2) Dujardin C., Manirambona R. « L'entrée sur le marché du travail d'une cohorte de sortants de l'enseignement : Premières analyses exploratoires au moyen des données de la BCSS », novembre.
 - FONDER M. & LOUIS V. (2023) SDG Mapper et Consultation d'experts en ligne : outils numériques pour évaluer un plan de relance régional, panel « Techniques innovantes de collecte de données pour une évaluation complexe », 5^e Forum international francophone de l'évaluation (FIFE), Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 6 juillet.
 - GHESQUIÈRE F. (2023) « Les inégalités sociales en Wallonie, concept, enjeux et mesures », Chaire IWEPS à l'Université de Liège, 13 février.
 - GHESQUIÈRE F. (2023) « La propriété des logements en Wallonie », *Midi du Lepur*, ULiège, 24 avril.
 - GHESQUIÈRE F. (2023) « Emploi et niveaux de vie : Objectivation par les chiffres », États généraux de l'insertion, L'emploi en 2023 : en avoir ou pas ? en vouloir ou pas ?
 - GHESQUIÈRE F. & MASUY A. (2023). « WalStat quartiers : un outil indispensable pour l'action locale », *Municipalia*, 20 avril.
 - GUYOT J.-L. (2023) « Souveraineté et sécurité alimentaire de la Wallonie : pertinence et cadrage d'une analyse prospective », *Futurama n°11, webinaire de prospective de l'IWEPS, Une autonomie alimentaire pour la Wallonie. Quelles pistes d'évolution pour 2040 ?* Namur, 30 mars.
 - GUYOT J.-L. (2023) « La formation d'adultes en Wallonie : situation générale et enjeux socio-économiques », communication présentée à la journée d'étude « Du fin fond de la forêt de Sherwood... à la recherche des stagiaires et des apprenants » organisée par la *Chambre Emploi – Formation de Wallonie picarde* et ses partenaires, Froyennes, 5 octobre.
 - JANSSEN C. (2023) « Prendre en compte la dimension de genre dans la pénalisation des violences sexuelles entre partenaires : l'exemple de la réforme du Code pénal sexuel en Belgique », *Penser les catégories pénales à l'aune des sciences sociales: savoirs et expériences situés*, Colloque organisé par l'Institut de Recherches et d'Études Féministes (IREF-UQAM), le Département des sciences juridiques de l'UQAM et l'IDHES-ENS Paris-Saclay, à l'UQAM, Montréal (Canada), 18 au 20 septembre.
 - JUPRELLE J. (2023) SPF M&T, 2023. Séminaire sur la demande de transport : des pistes de réflexion pour l'avenir de la mobilité. 16 septembre.
 - LOUIS V. (2023) « Évaluation ex ante du Plan de Relance de la Wallonie au regard des objectifs de développement durable », Réseau des Centres de Compétence, Libramont (Centre de compétence Wallonie Bois), 30 mars.

- LOUIS V. (2023) *Tendances économiques n°65 : messages clés*, présentation réalisée pour la FGTB — interrégionale wallonne, Beez, 9 novembre.
- MEUNIER O. (2023) Conseil National de la Productivité — Rapport annuel 2023, décembre.
- MOSTYM. (2023) « Évaluer l'action publique : outils et méthodes », ULB-Solbosch, Bruxelles, Belgique, 10 février.
- REGINSTER I. (2023) Futurama - Protection sociale Quelques chiffres clés et analyses sur l'accès aux droits en Wallonie, IWEPS, Namur, 26 octobre. Deux présentations :
 1. « Les chiffres — Le bilan des progrès vers les ODD : où en est la Wallonie ? » Isabelle Reginster, IWEPS et Valentine van Gameren, Direction du développement durable, SPW
 2. Atelier 7 « Comment définir des objectifs ambitieux et des indicateurs pertinents? Quels référentiels utiliser pour s'inspirer? », Isabelle Reginster, IWEPS — Julien Coppens, Sustenuto — Muriel Duroy, Belgarena — Charlotte Beco, AC d'Aywaille.
- REGINSTER I. (2023) Colloque : « À mi-chemin vers les Objectifs de développement durable : comment accélérer la transition des acteurs publics et privés? » organisé par la Direction du Développement durable, Namur; 29 septembre.
- REGINSTER I. & VAN GAMEREN V. — Direction du développement durable, SPW (2023) « Où en est la Wallonie par rapport aux Objectifs de développement durable? Méthode et résultats du bilan des progrès 2023 », SDG Forum, <https://www.sdgs.be/fr/sdg-forum>, Bruxelles, 19 octobre.
- REGINSTER I. (2023) « Quelques balises autour des indicateurs de développement durable », Rencontre Réseau ODD organisé par Espace Environnement sur le site de Monceau-Fontaines, 5 décembre.
- O'DORCHAI S. (2023) La transition juste : Un défi pour les statistiques wallonnes, 25^e Congrès des Économistes « Réussir la transition vers une économie zéro carbone » (sous la direction d'Estelle Cantillon), Campus Charleroi Métropole, 16 novembre.
- RITONDO, R. (2023) « The conditions of learning from foresight », *FFRC Research Seminar*, Turku, Finlande, 20 janvier.
- VANDENHOOFT A. (2023) Présentation d'un poster « Mise en place d'un observatoire transfrontalier franco-belge sur les données du handicap et du handicap psychique », Richard Manirambona, Annick Vandenhooft, Laurent Chamagne, Emilie Gardeur, François Ihuel, Stéphanie Gruss, Marie-Paule Lerude, Ahmed Condé, Fabien Gierski, Delphine Miraucourt, Sophie Berjot, Jocelyn Deloyer, Christine Maes, Congrès EMOIS, Nancy, 16-17 mars.
- VANDENHOOFT A. (2023) « Utilisation et interprétation de tests statistiques en population exhaustive. Cas pratique: Monitoring de la mortalité pendant la crise Covid ». Séminaire statistique DDI IWEPS, 20 avril.
- VANDENHOOFT A. (2023) « Psicocap : Six focus groups franco-belges sur les pratiques en santé mentale », Demi-journée d'étude : *Des jeunes et des maux : Regards croisés sur la souffrance psychique*, UMon, 20 avril
- VANDER STRICHT V. (2023) « Taux de chômage, taux d'emploi, taux d'activité et créations d'emploi : l'éclairage statistique du marché du travail », Chaire IWEPS à l'Université de Liège, *Statistiques et marché du travail*, 6 février.
- VANDER STRICHT V. (2023) Conférence « Het meten van werkloosheid in België - Mesurer le chômage en Belgique » et table ronde-débat « *Le taux d'emploi en 2030* » lors de l'atelier presse « *Comment déchiffrer le marché du travail belge ?* » du 20 octobre, exclusivement réservé aux journalistes. Un événement organisé sur recommandation du Conseil supérieur de Statistique par Statbel, en collaboration avec l'IBSA, l'IWEPS, Statistiek Vlaanderen, le Steunpunt Werk, le Departement Werk & Sociale Économie, le SPF Emploi, le Bureau fédéral du Plan et la Banque nationale de Belgique.

DEMANDES DIRECTES ADRESSÉES À L'IWEPS

6.3.

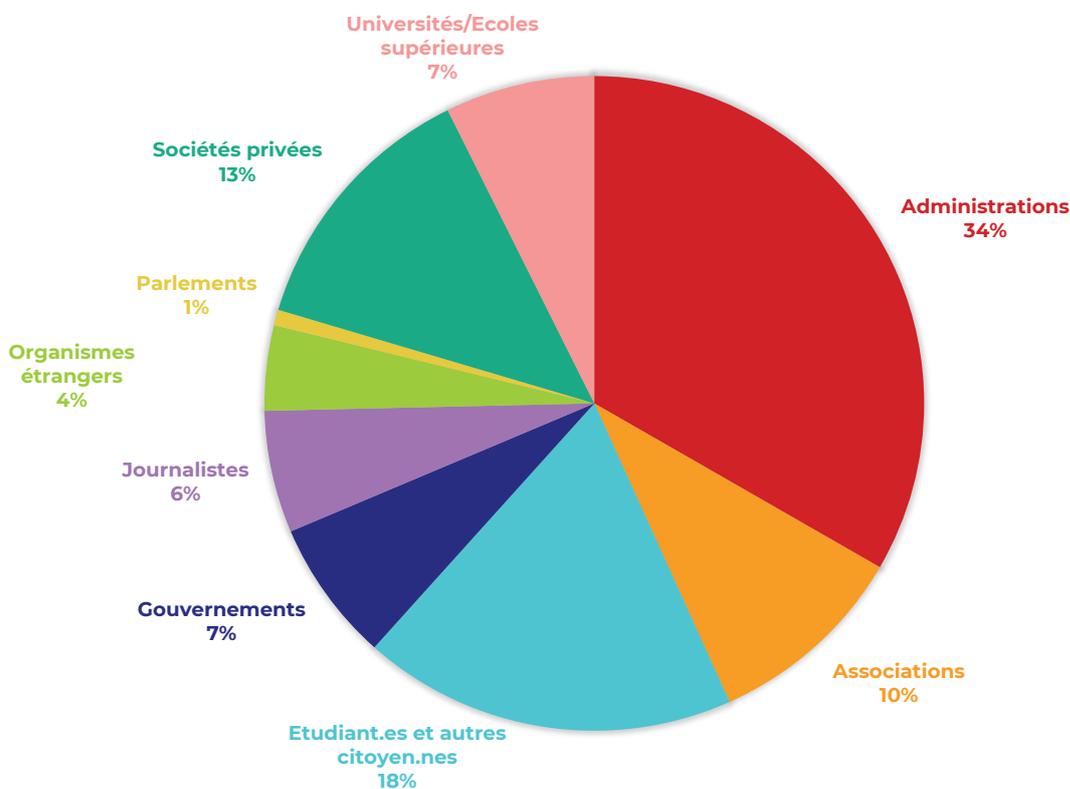
Chaque année, l'IWEPS est amené à répondre à une série de demandes statistiques qui lui sont directement adressées. L'année 2023 est la neuvième pour laquelle ce travail est visibilisé dans le Rapport d'activité de l'Institut.

On y observe que, sur l'ensemble de la période, près de la moitié des demandes est plutôt d'origine institutionnelle et provient essentiellement des administrations (notamment communales) et, dans une moindre mesure, des gouvernements, des assemblées parlementaires et d'institutions étrangères. L'autre moitié émane pour sa part de journalistes, d'associations, de sociétés privées, mais aussi de citoyens et citoyennes (dont une bonne part d'étudiants et d'étudiantes).

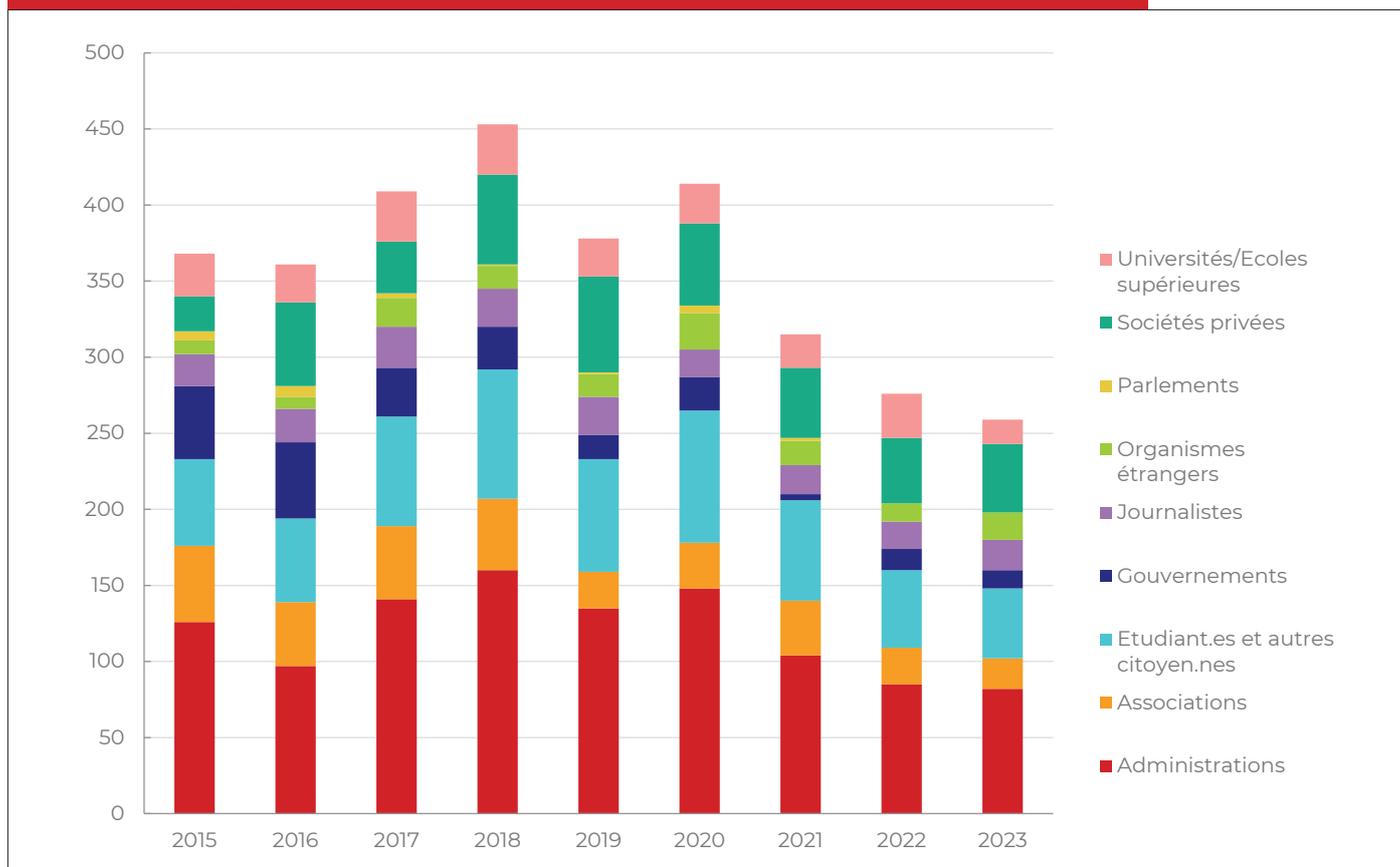
Ces requêtes sont de nature très différente et peuvent occuper, chacune, un ou plusieurs chercheurs de l'Institut, de quelques minutes à plusieurs jours, les demandes institutionnelles nécessitant souvent plus de temps. L'analyse en nombre de demandes ne permet donc pas de mesurer la charge de travail, mais bien de donner une vue sur nos usagers.

En 2023, 259 demandes directes ont été honorées. Il s'agit du nombre le plus bas de la période. L'évolution de ces chiffres doit cependant être interprétée avec prudence, car, si le nombre de demandes peut être tiré vers le haut par la notoriété de l'Institut en tant que pourvoyeur d'informations, il est parallèlement tiré vers le bas par l'efficacité de nos dispositifs de diffusions (site internet, réseaux sociaux, publications, etc.).

Origine des demandes directes auxquelles l'IWEPS a donné réponse entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2023 (n=3 233)



Évolution des origines des demandes directes auxquelles l'IWEPS a répondu (2015-2023)



Sur l'ensemble de la période, la structure de nos usagers apparaît très stable.

Ce panorama des demandes directes et ponctuelles ne constitue donc qu'une petite partie du service rendu par notre institution en matière de dissémination de connais-

sances. Nombre de nos usagers trouvent par ailleurs les informations dont ils ont besoin via nos productions, dont les formes et les modes de diffusions se diversifient d'année en année, du livre classique au site internet, du communiqué de presse au podcast...

PARTICIPATION À DES RÉSEAUX ET GROUPES DE TRAVAIL

6.4.

6.4.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques

- Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité-ULiège
- Chambre de concertation « agences privées de placement » (CESE Wallonie)
- Collaborations et Comités d'accompagnement de l'étude « Bilans énergétiques de la Région wallonne » SPW Territoire, Logement, Patrimoine et Énergie;
- Comité consultatif Fondation Registre du Cancer
- Comité d'accompagnement : convention de collaboration IWEPS-SPW MI et relatif à la subvention octroyée à l'IWEPS pour aider à la réalisation d'un Tableau de Bord de la Mobilité (TBM)

- Comité d'accompagnement : convention de collaboration IWEPS-SPW MI et relatif à la subvention octroyée à l'IWEPS pour aider à la réalisation d'une analyse genrée de la mobilité active en Wallonie
- Comité de lecture revue Belgeo
- Comité de pilotage « Analyse de la fréquentation des espaces naturels en Wallonie » du CGT
- Comité de suivi de l'étude du SPW MI portant sur « Identification et catégorisation des filières prioritaires au regard des objectifs de report modal »
- Comité de suivi de l'étude du SPW MI sur l'analyse des données FMD à l'échelle de la Wallonie en vue de l'estimation de bassins de mobilité
- Comité de suivi de l'Étude sur des indicateurs relatifs à l'éducation au développement durable
- Comité de suivi de la recherche BBOX (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche BE-PARADIS (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche ELLIS (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche Helicon (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche Re-InVEST (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche TRAHOME (BELSPO)
- Comité de suivi des bassins de mobilité du SPW Mobilité
- Comité scientifique de l'Observatoire de l'économie sociale — Concertes
- Comité scientifique des journées du GT-AIMS « Pratiques d'anticipation » (Association Internationale de Management Stratégique)
- Comité scientifique pour les Prix de thèses francophones de prospective (3^e édition), octroyés par la Fondation 2100 (France) et l'Agence Universitaire de la Francophonie
- Comité stratégique de la géomatique wallonne et suivi de l'évolution du Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie
- Conseil scientifique CEPIP
- European Association of Labour Economists
- Groupe de réflexion national sur les sciences sociales et le travail, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, France
- Groupe de travail « Inventaire des politiques de remise à l'emploi » du Datawarehouse Marché du Travail/Protection sociale (VVA)
- Groupe de travail de sélection des évaluations *ex post* du PRW
- Groupe de travail Indicateurs du Comité de Gestion des sols dirigé par le SPW ARNE — DPS
- Groupe de travail Questions sociales de l'Association belge francophone de science politique
- Groupe de travail sur la mise en place d'un Observatoire Transfrontalier avec la Flandre et la Région des Hauts-de-France, groupe piloté par Wallonie Bruxelles International, dans le cadre des projets Interreg, (1^{re} réunion le 14 décembre 2023)
- Groupe Interuniversitaire Recherche et Pauvreté
- IIS GT Positionnement international
- Projet INTELLO de l'ISSeP en partenariat avec l'EPFL en Suisse
- Représentant de l'IWEPS au Comité stratégique de la géomatique wallonne et suivi de l'évolution du Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie
- Représentant wallon au WPTI de l'OCDE et fourniture annuelle de statistiques pour la Wallonie
- Peerview pour la revue scientifique internationale FUTURES
- Suivi des travaux de la CPDT/participation au comité de pilotage et aux comités d'accompagnements de 2 recherches + comité de suivi du centre de ressources.
- Task force on EU-GBV Survey (EU-GBV TF)

6.4.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile)

- Comité technique de l'évaluation FSE
- Cellule de coordination de l'accueil des réfugiés ukrainiens en Wallonie
- Cellules de suivi des programmes d'actions prioritaires (PAP) du Plan de Relance de la Wallonie
- CFS-STAT
- Chambre de concertation « Agences privées de placement » (CESE Wallonie)
- Comité d'accompagnement de l'étude « Bilans énergétiques de la Région wallonne » SPW Territoire, Logement, Patrimoine et Énergie
- Comité d'accompagnement de l'étude portant sur l'impact social de la crise sanitaire auprès des publics les plus précaires sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Espaces ruraux, des usages en évolution : le recyclage du bâti existant en lieux d'habitat non permanent
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Vade-mecum orienté sur les schémas et leur nouvelle déclinaison
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Réhabilitation des friches
- Comité d'accompagnement de la Mission *Silver Economy*
- Comité d'accompagnement de la subvention ISADF
- Comité d'Accompagnement Étude Vision 2030 de la SOFICO
- Comité de pilotage Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs, ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité de pilotage CPDT
- Comité de pilotage de l'Étude exploratoire sur les données de santé mentale relatives aux agriculteurs (AGRICALL)
- Comité de suivi pour l'analyse du gisement et de la composition des dépôts clandestins de déchets dans différentes zones géographiques en Région wallonne
- Comité de suivi pour le baromètre d'économie circulaire auprès des entreprises wallonnes (SPW – Direction du Développement durable – Cellule de coordination de la Stratégie de déploiement de l'économie circulaire)
- Comité des référents de l'ISADF
- Comité des utilisateurs de la BCSS
- Comité financeurs Datawarehouse Marché du travail et Protection sociale
- Comité stratégique de la géomatique wallonne et suivi de l'évolution du Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie
- Comité technique de l'évaluation FEDER
- Comités d'accompagnements de la Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité (CAPRU-ULiège) — Convention SPW Ruralité
- Commission Chèques-Formation
- Commission d'agrément du Congé-éducation payé
- Commission Externe de la Dette et des Finances Publiques
- Commission régionale Vélo et référent IWEPS dans le cadre des travaux de la task-force piéton et cycliste
- FWB, participation aux réunions du jury « Prix du mémoire de la Cellule de lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales de la FWB » (remis le 14/12/2023)
- Groupe d'utilisateurs du Datawarehouse « Marché du Travail et Protection sociale » de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale
- Groupe de travail « Genre et logement » mis en place par le CWEHF, années 2022- 2023

- Groupe de travail « Baromètre de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales en FWB »
- Groupe de travail « Baromètre de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales en FWB »
- Groupe de travail « indicateurs » du SPF Sécurité sociale
- Groupe de travail « Inventaire des politiques de remise à l'emploi » du Datawarehouse Marché du Travail/Protection sociale
- Groupe de travail « Réseau wallon d'expertise sur les accidents de la route »
- Groupe de travail avec la SWCS (Société wallonne du Crédit Social)
- Groupe de travail du Conseil Supérieur de la Statistique concernant l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT)
- Groupe de travail du Conseil Supérieur de Statistique concernant EU-SILC
- Groupe de travail EUROSTAT International Profiling IPT
- Groupe de travail interfédéral concernant le sans-abrisme et l'absence de chez soi
- Groupe de travail macroéconomie
- Groupe de travail OCDE - RDPC : « Working Party on Territorial Indicators » (WPTI)
- Groupe de travail relatif au monitoring de la Stratégie régionale de Spécialisation intelligente
- Groupe de travail SPW-OIP sur l'observation de la Terre (GTCOWAL)
- Groupe de travail Statistique de la Conférence interministérielle sur les statistiques sur le handicap
- Groupe de travail sur l'artificialisation du sol en Wallonie avec différentes directions du SPW (Géomatique, Environnement, Territoire), l'ISSeP et des universités
- Groupe de travail sur la construction d'indicateurs nationaux des droits de l'enfant
- Groupe de travail wallon sur l'Observation de la Terre (GTEO sous la direction du Département de la géomatique du SPW)
- Groupe Labour Account : Groupe de travail d'harmonisation des estimations de population active, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- Groupes d'utilisateurs de l'Enquête sur le Budget des Ménages
- Observatoire wallon du sans-abrisme (OWSA) : participation aux réunions du Comité des acteurs de l'OWSA et du Comité de pilotage de l'OWSA.
- OWSA, participation à la sélection des projets 'Territoires zéro sans-abri » (TZSA) 25/09/23 et 17/10/2023
- Référent au groupe de travail au niveau des indicateurs de mobilité du tableau de bord de l'environnement wallon;
- Référent et contributions pour cibler les mesures pour le PACE 2030 — Groupe Transport de la Wallonie
- Réseau Égalité en Belgique francophone
- Suivi des travaux de la Commission Externe de la Dette et des Finances Publiques
- Suivi des travaux de la CPDT/participation au comité de pilotage et aux comités d'accompagnements de trois recherches et comité de suivi du centre de ressources
- Suivi du projet Interreg Europe SATSDIFACTION en collaboration avec six autres régions et menés par le SPW ARNE et l'ISSeP
- UNIA — Equality data — Santé, handicap et caractéristiques physiques

CHAPITRE 7

GESTION ADMINISTRATIVE

MARCHÉS PUBLICS

7.1.

En 2023, l'IWEPS a lancé 38 procédures de marchés publics, dont 17 marchés de services et 21 marchés de fournitures.

Ces procédures se répartissent comme suit :

- concours de projets : 1
- procédure négociée sans publication préalable : 1
- marchés publics de faible montant : 36

INFORMATIQUE

7.2.

Au cours de l'année 2023, la cellule informatique a travaillé sur les projets suivants :

- WalStat, le portail dédié aux statistiques :
 - Mise à jour des indicateurs;
 - Intégration des quartiers;
- Gestion DB :
 - Récupération et transmissions de données confidentielles (cryptage, transfert SFTP);
 - Importation de données en base de données;
 - Extraction de données en base;
 - Anonymisation de données;
- Projet fonction publique :
 - Récupération et validation des données récupérées auprès de toutes les institutions de la RW;
- Intranets :
 - Adaptations des Intranets de l'IWEPS : catalogue des sources...
- Projet BSW :
 - Recherche de solution pour une ligne dédiée de répondeur automatique;
 - Encadrement pour l'utilisation de Lime Survey;
- Service d'enquête en ligne :
 - Mise en place de Lime Survey en production;

- Remplacement du central téléphonique :
 - Solution retenue : Proximus via le marché public du SPW;
 - Déploiement postposé à 2023;
- Routage réseau :
 - Gros changements imposés par le fournisseur qui a nécessité une refonte complète en interne;
- Achat d'un serveur :
 - Marché public pour l'acquisition d'un nouveau serveur pour remplacer le matériel vieillissant;
- Intranets :
 - Adaptations des Intranets de l'IWEPS (présences, gestion projets, catalogue des données).

Outre ces projets spécifiques, la cellule TIC assure les activités quotidiennes qu'une telle équipe doit gérer, à savoir :

- Renouvellement du matériel;
- Sécurité informatique;
- Achat et installation de logiciels;
- Gestion des incidents et demandes diverses;
- Gestion et entretien des imprimantes;
- Veille technologique et formations.

En 2023, les actions ont été poursuivies, pour faire connaître les activités de l'institution, assurer la visibilité, asseoir la légitimité et la crédibilité de l'institution et diffuser les productions de l'Institut. Les publics cibles sont repris comme suit : Gouvernement wallon et Parlement de Wallonie, Service Public de Wallonie, Organismes d'intérêt public et

Interlocuteurs sociaux, Communauté scientifique (universités, institutions de recherche belges et étrangères), Décideurs socio-économiques, Mandataires locaux, Presse et Citoyens. Le travail s'est particulièrement porté sur la recherche et le déploiement de nouveaux médias, sur la vulgarisation et sur le développement des relations avec la presse.

7.3.1. Les publications

Concernant les publications (voir section 6. pour plus de détails), l'année 2023 a vu la parution de douze numéros des *Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie*, deux éditions de *Tendances économiques*, six *Rapports de recherche de l'IWEPS*, deux

numéros de *Dynamiques régionales*, l'édition 2023 des *Chiffres clés de la Wallonie*, trois éditions de *Regards statistiques*, deux *Working papers de l'IWEPS*, un numéro de la série *Égalité entre les hommes et les femmes* et le Rapport d'activité annuel.

7.3.2. Les événements

En 2023, l'utilisation de l'outil d'organisation de webinaires, à savoir Livestorm, a été poursuivie. Sur cette plateforme ont été organisés trois webinaires « Futurama ».

- « *Une autonomie alimentaire pour la Wallonie. Quelles pistes d'évolution pour 2040 ?* » (30 mars 2023, animé par Vincent Calay)

- « *Quels futurs pour l'État social ?* » (26 octobre 2023 animé par Vincent Calay)
- « *Transition et loisirs: quels futurs pour le tourisme en Wallonie ?* » (30 novembre 2023 animé par Vincent Calay)

Les détails des thématiques abordées lors de ces webinaires sont disponibles à la section 6.2.3. Ces webinaires ont accueilli environ 120 participants chacun.

7.3.3. Le site internet et les réseaux sociaux

Concernant le site internet, la mission dévolue à la Cellule Communication en 2023 consiste à l'alimenter en contenus (actualités, événements, publications, indicateurs statistiques, etc.), assurer la maintenance de celui-ci et son bon référencement dans les moteurs de recherche.

Selon Google Analytics, en 2023, le site internet a obtenu 173 194 visites (contre 169 735 en 2022) et accueilli 119 322 visiteurs (contre 128 700 en 2022).

On constate donc une légère croissance du niveau du trafic sur le site internet de l'IWEPS

grâce à un référencement performant, des campagnes ciblées et une notoriété en progression.

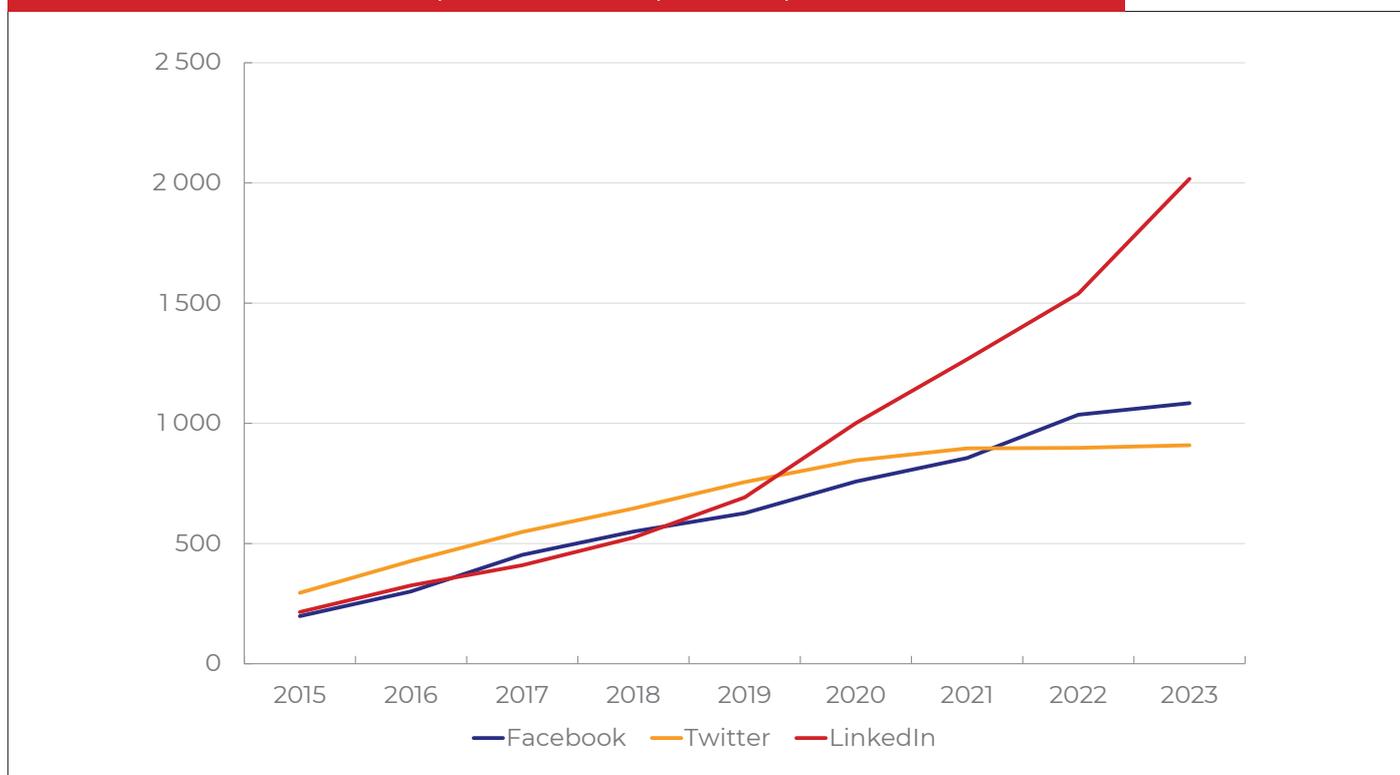
Le top 10 des pages les plus consultées indique que, outre la page d'accueil (/) et l'outil de recherche (/recherche), ce sont des pages de type « Indicateurs statistiques » qui sont les plus vues.

Pour annoncer les nouveautés du site internet, des *newsletters* sont régulièrement envoyées à près de 3 600 correspondants. Elles ont été au nombre de 29 en 2023.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'animation des comptes de l'Institut sur les réseaux sociaux suivants : Twitter, Facebook et LinkedIn. Avec pour résultat,

une augmentation constante du nombre d'abonnés pour Facebook et LinkedIn et une stabilisation pour Twitter.

Évolution du nombre d'abonnés par réseau social (2015-2023)



À côté du site internet dédié plus spécifiquement aux publics externes de l'Institut, la cellule communication a continué d'alimenter très régulièrement un site intranet à destination du personnel. Cet intranet permet de transmettre et de rendre très facile-

ment accessibles toutes les informations liées à la vie et au fonctionnement de l'Institut et, plus particulièrement, en matière de gestion des ressources humaines, informatique, communication...

7.3.4. Les vidéos et les podcasts

En 2023, plusieurs vidéos ont été téléchargées sur la [chaîne Youtube de l'IWEPS](#).

Il s'agit, d'une part, des captations vidéo des trois webinaires Futurama mentionnés ci-dessus. D'autre part, une vidéo a été réalisée dans le cadre de l'évaluation du Plan de relance de la Wallonie (Comment évaluer le PRW au regard des Objectifs de développement durable (ODD)?). Enfin, une vidéo didactique présente comment consulter une fiche entité (commune, province...) sur WalStat?

Par ailleurs, un nouveau canal de diffusion a été exploré avec la réalisation de podcasts. En 2023, dix épisodes ont été enregistrés et diffusés, avec une audience totale de 1 759 écoutes (plus d'informations sur le dispositif dans les Faits marquants).

Toutes les vidéos et les dix podcasts ont été réalisés en interne par la Cellule Communication.

7.3.5. La presse

La Cellule Communication est chargée des relations avec la presse, qui se traduisent par l'envoi de communiqués, l'organisation de conférences de presse, la diffusion des publications, ainsi que les réponses aux demandes ponctuelles des journalistes par rapport aux sujets d'actualité.

En 2023, douze communiqués de presse ont été envoyés et ont généré des articles dans les principaux quotidiens francophones et sur les ondes. Près de 300 articles sont parus dans la presse francophone, néerlandophone

et germanophone, tant écrite que radio et/ou télé. Ceux-ci traitaient, entre autres, des thématiques reprises dans le tableau ci-dessous.

À noter également en 2023, la poursuite de l'abonnement à l'outil de revue de presse « GoPress » qui a permis à la Cellule communication de faire un *screening* précis des mentions « IWEPS » dans la presse belge francophone, mais aussi la diffusion auprès des chercheurs d'une revue de presse thématique quotidienne ciblée en fonction des matières étudiées à l'Institut.

Date d'envoi	Objet
20/01/2023	Une démarche participative qui mobilise le cadre des Objectifs de Développement Durable pour évaluer les effets attendus du Plan de Relance de la Wallonie
09/03/2023	Portrait-robot du propriétaire de logement en Wallonie
11/04/2023	NOUVEAU : le Podcast de l'IWEPS à écouter dès maintenant!
13/04/2023	SCÉNARIO PRÉVISIONNEL : L'économie wallonne en 2023, une embellie dans un ciel de traîne
15/05/2023	NOUVEAU : le FAQ de la prospective
25/05/2023	Analyser la santé mentale sous l'angle du genre : un enjeu essentiel
22/06/2023	Le service citoyen pour les jeunes : développement personnel et cohésion sociale au cœur des changements
05/07/2023	Faux départ pour les aides à l'embauche « Impulsion moins de 25 ans »
18/10/2023	PUBLICATION + SITE WEB + PODCAST : Où en est la Wallonie par rapport aux Objectifs de développement durable ?
20/10/2023	PUBLICATION-Les chiffres clés 2023 sont disponibles!
25/10/2023	L'économie wallonne fait face au refroidissement du climat international — Prévisions macroéconomiques pour 2023-2024
14/12/2023	La situation sociale des Wallon-nes : au-delà des indicateurs, une détérioration réelle



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2024